



Maison des Traditions

PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL

-PSC N°1-

MUSÉE DE CHASSIGNOLLES

LUCIE RICHEN, CHARGÉE DE MISSION

OCTOBRE 2022



Photographie : festival rural 2016
© Maison des Traditions

SOMMAIRE

Introduction.....	5
PARTIE 1 - ÉTAT DES LIEUX	9
1. Environnement du musée.....	9
1.1 Le musée dans son territoire	9
1.2 Un musée situé en plein cœur du village de Chassignolles	10
1.3 Le contexte sociodémographique	11
1.4 La géographie culturelle et touristique du territoire.....	12
2. Histoire du musée.....	13
2.1 Création du musée et constitution des collections	13
2.2 Vocation d'origine du musée.....	14
2.3 Un musée créé dans la lignée des écomusées.....	15
3. Statut et gestion du musée	16
4. Site et bâtiments du musée	16
5. Les collections.....	19
5.1 Nature des collections	19
5.2 Comparatif des collections avec celles des musées environnants	22
5.3 Statut juridique des collections	24
5.4 Travail d'inventaire	25
5.5 Informatisation et gestion des collections.....	26
5.6 Diffusion des collections	27
5.7 Étude et documentation des collections	27
5.8 État sanitaire et conditions de conservation des collections.....	28
5.9 Politique d'acquisition et d'enrichissement des collections.....	31
6. Parcours d'exposition et muséographie	32
6.1 Déroulé du parcours de visite actuel	32
6.2 Un parcours inadapté : relevé des principales problématiques	34
6.3 Expositions temporaires : principe, rythme et sujets	38
7. Les publics	40
7.1 Connaissance des publics et analyse de la fréquentation	40
7.2 Une politique des publics à définir	43
7.3 Absence d'accessibilité à tous les publics.....	43
7.4 Tarification et réflexion sur les horaires d'ouverture	44
7.5 Accueil du public et confort de visite.....	45
8. Les médiations et activités culturelles proposées au musée	47
8.1 Les temps forts du musée.....	47
8.2 Une offre de médiation peu renouvelée	48
8.3 Les manifestations et événements proposés au musée.....	50
8.4 Un manque de personnel dédié à la médiation	52
9. Partenaires et réseaux du musée	53
10. Communication	56
10.1 Un nom inadapté et peu attractif.....	56

10.2 La signalétique et l'identité visuelle du musée.....	56
10.3 Les documents imprimés.....	57
10.4 Les relations presse	57
10.5 Le site internet et les réseaux sociaux.....	58
11. Moyens et fonctionnement.....	59
11.1 Moyens humains	59
11.2 Moyens financiers.....	59
PARTIE 2 - PROJET	63
1. Identité du musée.....	63
1.1 Redéfinition du concept et de la vocation.....	63
1.2 Pour un musée de société qui questionne les enjeux de société contemporains.....	64
2. La refonte du parcours de visite : un enjeu prioritaire	67
2.1 Pour un parcours plus pédagogique et didactique.....	67
2.2 Incarner le récit du musée par l'ajout de nouveaux contenus et dispositifs.....	70
2.3 Revaloriser les espaces extérieurs du musée	75
3. Les collections.....	78
3.1 Définition de la politique d'acquisition des collections	78
3.2 L'aménagement des nouvelles réserves externalisées.....	79
3.3 Poursuivre l'inventaire et l'informatisation des collections	81
3.4 Diffuser et valoriser les collections en ligne	81
3.5 Mener des recherches sur les collections.....	82
4. Adopter une politique d'exposition temporaire favorisant la participation du public	84
5. Les publics	86
5.1 Définition de la politique des publics	86
5.2 Améliorer l'accueil du public et le confort de visite	87
5.3 Pour une meilleure accessibilité du musée aux personnes en situation de handicap	88
5.4 La nécessité de garder contact avec le public tout au long de l'année	89
6. Idées et propositions d'animations pour renouveler l'offre existante.....	90
7. Partenaires et réseaux : insuffler un nouveau dynamisme au musée	93
7.1 Renforcer les partenariats existants.....	93
7.2 Construire de nouveaux partenariats	93
8. Améliorer la communication.....	97
8.1 Un changement de nom nécessaire	97
8.2 Refaire la signalétique	97
8.3 Consolider la présence en ligne du musée	97
9. Moyens et fonctionnement.....	99
9.1 Moyens humains	99
9.2 Moyens financiers.....	99
Conclusion	100

Introduction

La Maison des Traditions, musée municipal de Chassignolles, a ouvert ses portes au public en 2003. Située au sud-est de l'Indre, à une quinzaine de kilomètres de la maison de George Sand à Nohant, elle fait partie intégrante du patrimoine de la commune et plus largement du territoire du Boischaud-Sud. Installée dans une ancienne ferme traditionnelle du Berry, la Maison des Traditions présente l'histoire de la paysannerie et des campagnes en Vallée Noire de 1850 à 1970. Ce musée de société, non labellisé, rassemble une importante collection ethnologique liée au monde rural berrichon.

Aujourd'hui, le projet scientifique et culturel (PSC) intervient dans le cadre d'une demande de la municipalité et du conseil de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC). Depuis plusieurs années déjà, il y a la conscience partagée de la nécessité de « donner un nouveau souffle » à la Maison des Traditions et d'actualiser ses présentations, afin de mieux répondre aux attentes du public.

Ce PSC est le premier jamais élaboré au musée de Chassignolles et répond donc à un souhait de faire le point sur l'établissement et son devenir. Il s'inscrit aussi dans la perspective de restructuration et de réaménagement du musée. Une phase de professionnalisation a déjà été amorcée au cours des dernières années : l'inventaire du musée est en phase d'être finalisé et la construction des nouvelles réserves externalisées vient de s'achever. L'année 2023 marquera les vingt ans d'existence du musée, ce qui inaugure un tournant important dans la vie de ce dernier.

En 2018, un premier travail de réflexion sur la restructuration du musée a déjà été réalisé car l'équipe municipale de l'époque souhaitait une refonte du parcours permanent. Pour accompagner ce projet, un comité de pilotage¹ composé de la responsable du musée, d'élus de la municipalité, de représentants d'associations, de chercheurs et de professionnels du tourisme et de la culture avait été constitué. Ce comité de pilotage a produit un document de synthèse² faisant état de la vocation souhaitée pour le musée et des grandes orientations à donner au nouveau parcours permanent. À la suite de cela, un appel d'offre avait été lancé et une équipe scénographique et muséographique avait été retenue par le conseil municipal de 2020. Ce projet a cependant été interrompu et « mis en pause » par la nouvelle équipe municipale qui, sous le conseil de la DRAC, a estimé qu'il était nécessaire de réaliser préalablement l'écriture du PSC, afin de faire des choix plus éclairés et de mieux structurer les projets à venir.

Ceci dit, le travail réalisé par le précédent comité de pilotage a été pris en compte dans l'élaboration du présent document, notamment en ce qui concerne la partie « état des lieux » du musée et la partie « identité et vocation souhaitée ».

Le PSC est un document fondamental qui définit l'identité et les grandes orientations d'un musée. Véritable feuille de route des actions scientifiques et culturelles, il est devenu un outil incontournable dans le paysage muséal du XXI^e siècle. Il a pour objectif de définir les grands axes de développement d'un musée. Il permet d'envisager la gestion de ce dernier sur le long terme, ainsi que d'engager des projets réfléchis et cohérents en lien avec l'histoire du musée et ses collections. Parce qu'il définit la politique du musée, le PSC est un document fait pour être partagé avec l'ensemble des acteurs (équipe du musée, élus, partenaires, DRAC...). Il est un outil de cadrage et de pilotage qui sert de point de référence à tous. C'est donc un instrument de dialogue et de négociation utile pour tout

¹ Voir annexe 4 : liste des membres du comité de pilotage de 2018.

² Voir annexe 5 : synthèse du travail du comité de pilotage de 2018, Maison des Traditions.

chantier ou toute action que le musée souhaite entreprendre. Une fois établi, un PSC peut être amené à évoluer et être actualisé au bout de plusieurs années.

Ce document se compose de deux grandes parties : la première brosse un état des lieux du musée actuel, avec ses forces et ses faiblesses dans tous ses domaines d'action. Elle permet notamment de s'interroger sur la présentation des collections, sur le fonctionnement de l'établissement et son offre de médiation à destination des publics. Elle apporte également une vision globale sur l'histoire de l'institution et soulève la question de son évolution, de son identité et de son rayonnement sur le territoire.

La seconde partie du PSC aborde l'avenir du musée et vient apporter des réponses aux problématiques mises en exergue dans l'état des lieux : cette partie concrète dégage des axes prioritaires et vise à proposer des projets réalistes et réalisables au cours des années à venir.

Ce document est accompagné d'un volume d'annexes auquel le lecteur pourra se référer pour connaître les informations et détails complémentaires auxquels le PSC fait référence.

Ce PSC a été conçu en favorisant la concertation et les échanges avec les différents acteurs du musée. Il est le fruit d'une réflexion qui a impliqué la consultation des élus de l'équipe municipale de Chassignolles, des agents du musée, de bénévoles et représentants d'associations qui collaborent avec le musée mais aussi d'habitants de la commune, de visiteurs du musée, de professionnels du secteur culturel et du tourisme. Le dialogue et la participation de ces divers interlocuteurs a permis de nourrir et d'enrichir les réflexions sur l'avenir du musée et de dégager des priorités dans le cadre des différents projets envisagés.

Toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à la réalisation de ce travail sont vivement remerciées. C'est grâce à leurs idées et à leurs critiques constructives que ce PSC a pu voir le jour.

Je remercie particulièrement Madame Carole Foucault, responsable du musée, pour sa précieuse collaboration et sa disponibilité.

Remerciements également à Monsieur Damien Leroy, conservateur général du patrimoine à la DRAC Centre-Val de Loire, pour ses conseils et son expertise dans l'élaboration de ce PSC.

1^{ère} partie :
État des
lieux

PARTIE 1 - ÉTAT DES LIEUX

1. Environnement du musée

1.1 Le musée dans son territoire

Chassignolles se trouve à l'extrême sud-est du **département de l'Indre**, en **région Centre-Val de Loire**, à proximité des départements du Cher (à l'est) et de la Creuse (au sud).

Chassignolles est à 280 km de Paris, 184 km d'Orléans, 173 km de Poitiers, 140 km de Tours, 136 km de Clermont-Ferrand et de Limoges et à 78 km de Bourges. La commune est donc relativement éloignée de ces pôles urbains majeurs et centres culturels de premiers rangs.

Chassignolles bénéficie cependant de la proximité des autoroutes A20 et A71, ainsi que des gares ferroviaires d'Argenton-sur-Creuse (38 km) et de Châteauroux (42 km) qui se trouve à 2h de train de Paris. Elle dispose aussi d'une bonne desserte routière, avec un réseau routier départemental en bon état, proche des axes d'Argenton-sur-Creuse, de Guéret et d'Aigurande.

Bien que la commune demeure en retrait d'une voie de circulation majeure, elle présente l'avantage d'être située à seulement 6 km de La Châtre, sous-préfecture et pôle central d'un bassin de vie du sud-est de l'Indre. Le musée bénéficie ainsi de son aire d'attraction.

D'un point de vue topographique, la commune de Chassignolles domine les vallées de la Couadre et de la Vauvre (rivières), sur les premières pentes du Massif central. Elle est **située au cœur du Boischaut-Sud**, région naturelle et vallonnée se trouvant dans les départements de l'Indre et du Cher. Ce territoire se caractérise par un paysage de bocage façonné par l'élevage et les activités agricoles. Ce maillage de haies délimitant les champs est appelé ici « bouchures ».

On utilise aussi la dénomination de « Vallée noire » pour désigner cette aire géographique : ce terme fictionnel, inventé par George Sand, englobe aujourd'hui plus ou moins le territoire de la communauté de communes de La Châtre - Ste Sévère et s'élargit vers l'ouest à Aigurande.





1.2 Un musée situé en plein cœur du village de Chassignolles

Le musée bénéficie d'une situation privilégiée car il se trouve en plein cœur du **centre historique du bourg**, à quelques pas de la mairie et de l'église Saint-Étienne datant des XIIe et XVe siècles classée Monument Historique. L'emplacement du musée, se trouvant à la fois au cœur de ce village rural et du paysage bocager, permet de donner un cadre et un ensemble cohérent aux collections.

Situé dans un **cadre préservé et calme**, cet environnement champêtre peut aussi être une contrainte. En effet, le principal frein à sa fréquentation est lié à sa **situation géographique isolée**. Chassignolles se positionne **en dehors des axes routiers les plus fréquentés** ; la D943 reliant Châteauroux/La Châtre et la D927 qui relie La Châtre/Neuvy-Saint-Sépulchre. De plus, la commune fait face à une **insuffisance de transports en commun** et il est nécessaire de prendre son véhicule personnel pour s'y rendre. Cette contrainte est d'ailleurs généralisable à l'ensemble du sud du département, qui pâtit d'une faible distribution ferroviaire et de transports d'autobus ainsi que peu d'horaires de navettes entre Châteauroux/La Châtre et La Châtre/Chassignolles.

En termes de services et commodités, la commune de Chassignolles dispose d'une agence postale, d'une épicerie-café, d'un hôtel-restaurant, de deux chambres d'hôte et d'un gîte. Chassignolles compte aussi une école primaire qui est en Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) avec la commune voisine du Magny. Les établissements d'enseignement secondaire (collèges et lycées) les plus proches se trouvent à La Châtre.

La Maison des Traditions est le principal équipement culturel appartenant à la commune. Le musée s'avère être un atout en termes d'attractivité, puisque **le village de Chassignolles est connu principalement pour son musée**. Ce dernier a été un choix de développement de la municipalité dans les années 2000, il fait depuis partie de l'identité du bourg et est un élément de fixation de la commune.

Non loin du musée municipal, la Grange aux Pianos est une autre structure culturelle qui contribue à l'attractivité du village de Chassignolles. Créée en 2012 par le pianiste-soliste Cyril Huvé, cette maison d'artiste privée accueille chaque été un festival dédié à la musique classique et reçoit des artistes de renommée internationale³. C'est aussi un centre de ressources qui propose des séminaires, des *master classes* et des résidences d'artistes en dehors de la période de festival. Ce lieu insolite situé en pleine campagne, dans un bâtiment typique du Boischaud, a pour ambition de démocratiser la musique classique et de la rendre accessible au plus grand nombre.

Les autres structures culturelles de Chassignolles sont la bibliothèque communale (gérée par la communauté de communes, qui propose parfois des ateliers d'écritures ou événements dans le jardin du musée) et la salle des fêtes, qui fait office de salle socio-culturelle et qui accueille ponctuellement des spectacles ou concerts.

1.3 Le contexte sociodémographique

Le village de Chassignolles s'insère dans la **communauté de communes de La Châtre-Ste-Sévère** (30 communes regroupant 16 289 habitants⁴) et dépend du canton de Neuvy-Saint-Sépulchre. Chassignolles connaît, comme de nombreuses communes rurales, un certain déclin démographique. En 2019, elle comptait **574 habitants**, soit une diminution de 4,49 % par rapport à 2013⁵.

À Chassignolles, 30 % de la population a plus de 60 ans. Le vieillissement de la population y est toutefois un peu moins marqué (10 % de moins) qu'au niveau de la communauté de communes. Les tranches d'âge majoritaires (plus de 40 % de la population) se situent entre 30 et 59 ans.

À l'échelle de la communauté de communes, les retraités constituent la première catégorie socioprofessionnelle (41 %), suivis par les employés (16 %) et les ouvriers (12 %).

En 2019, le taux de chômage de Chassignolles (12,6 %) était supérieur à la moyenne nationale (8,1 %).

³ Pour plus de détails, voir le site web, URL : <https://www.la-grange-aux-pianos.com/la-grange-aux-pianos/#bienvenuealagrange>, consulté le 17/08/2022.

⁴ Source INSEE, *Dossier complet de l'intercommunalité CC La Châtre-Ste-Sévère* [en ligne], URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-243600350>, consulté le 08/07/2022.

⁵ Source INSEE, *Dossier complet de la commune de Chassignolles* [en ligne], URL : https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-36043#graphique-POP_G2, consulté le 08/07/2022.

1.4 La géographie culturelle et touristique du territoire

D'un point de vue culturel et touristique, Chassignolles se trouve au cœur d'un **territoire fortement marqué par la figure de George Sand**. En effet, la commune se situe à une quinzaine de kilomètres à peine du Domaine de Nohant, lieu de vie et de création de l'écrivaine. Ce site labellisé « Maison des Illustres » est géré par le Centre des Monuments Nationaux et accueille chaque année plus de 35 000 visiteurs. Le département et la région ont principalement axé l'offre culturelle du Berry sur les sites patrimoniaux liés à George Sand. L'Office de Tourisme de La Châtre - appelé Office de Tourisme du Pays de George Sand – fait la promotion d'une douzaine de sites sandiens répertoriés sur le territoire (sites patrimoniaux ayant inspiré l'œuvre littéraire de la romancière).

L'essentiel des séjours et « services-groupes » proposés et commercialisés par l'Office de Tourisme sont des circuits consacrés à la thématique George Sand. À ce jour, la **Maison des Traditions de Chassignolles ne figure pas dans le circuit touristique George Sand**, ce qui est un frein à sa visibilité et à sa fréquentation.

En dehors du Domaine de Nohant, les pôles touristiques les plus visités aux alentours de Chassignolles sont : la basilique de Neuvy-Saint-Sépulchre (plus de 25 000 visiteurs⁶), la scénovision Maison « Jour de fête » de Sainte-Sévère (5 800 visiteurs), le Musée George Sand et de la Vallée Noire de La Châtre (4 200 visiteurs) et le Moulin d'Angibault de Montipouret (4 000 visiteurs). Le secteur sud de l'Indre, bénéficie aussi de quelques châteaux, notamment le Château d'Ars et le Château privé de Sarzay, ainsi que d'une programmation musicale riche et renommée pendant l'été (le Nohant festival Chopin, le festival Le Son Continu, le festival de La Grange aux Pianos, le festival Pierres qui chantent en Vallée Noire...).

Dans cette aire géographique et touristique, la Maison des Traditions apparaît donc comme un des seuls établissement muséal du secteur, avec le Musée George Sand de La Châtre.

En dehors de la période estivale, le territoire du Boischaut-Sud propose relativement peu d'offres culturelles, la plupart des équipements culturels étant fermés pendant la période hivernale, à l'exception du Domaine de Nohant qui est ouvert toute l'année.

Par ailleurs, les nombreux espaces naturels offrent une variété d'activités nature (randonnée, VTT, activités nautiques et bases de loisirs). Au cours des dernières années, l'offre de randonnées pédestre et de circuits cyclo-touristiques s'est considérablement élargie. Il s'agit d'un axe de développement majeur du service tourisme de la communauté de communes de la Châtre-Ste-Sévère et de l'Agence de Développement Touristique de l'Indre. Aujourd'hui, on compte 53 circuits de randonnées pédestres dans le Pays de George Sand, dont des GR et le chemin St Jacques de Compostelle. Chassignolles a bénéficié de cette opération puisque, depuis 2014, il existe trois circuits de randonnées thématiques autour de la commune. Ces itinéraires fournissent des informations historiques sur le village, son paysage et son patrimoine bâti. Un circuit cyclo-touristique et des parcours VTT traversent également le bourg.

⁶ Chiffres de fréquentation de 2019 issus de l'étude « État des lieux touristique et de la satisfaction du visiteur du Pays de George Sand » réalisée 2020 par le service tourisme de la communauté de communes de La Châtre-Ste-Sévère et l'Office de Tourisme du Pays de George Sand, en collaboration avec le Comité Régional de Tourisme et l'Agence Départementale d'Attractivité de l'Indre.

2. Histoire du musée

2.1 Création du musée et constitution des collections

Le projet de création du musée est à replacer dans le contexte des années 80, période durant laquelle les politiques publiques (la région) ont incité les communes du Boischaut-Sud à se diriger vers le tourisme et à développer de nouveaux pôles d'attractivité. À Chassignolles, l'idée de créer un musée est proposée afin de dynamiser la commune et de mettre en valeur le patrimoine berrichon lié au monde rural. Le **projet de création du musée** a été voté lors d'une réunion du conseil municipal, le **21 mai 1993** (vote par délibération, à 13 voix contre une).

Les démarches de création ont été initiées par Monsieur Rémi Pirot, Maire de l'époque, ainsi que Monsieur François Noc, conseiller municipal. En étant tous deux agriculteurs à Chassignolles, ils ont eu l'idée de collecter les outils et le matériel agricole ancien - en phase d'être jetés et remplacés - et de les conserver comme témoignage pour les générations suivantes. François Noc l'exprime ainsi :

« Lorsque les tracteurs sont arrivés dans la région, à partir de 1965, je voyais disparaître tout le matériel agricole dont on s'était servi : les batteuses, les tombereaux et les carrioles étaient amenés à la ferraille, les gens s'en débarrassaient et les jetaient. D'autres les laissent pourrir dehors, ou bien ils les brûlaient. En voyant cela, ça m'a fait un déclic, car je me suis dit que les enfants ne connaîtront pas cette histoire. On a donc collecté ces objets parce qu'on s'est dit qu'autrement ils allaient être perdus. »⁷

En 1994, la municipalité fait l'acquisition d'un ancien corps de ferme berrichon qui servira de site au futur musée. Cet emplacement a été choisi en raison de sa situation idéale, en plein cœur du bourg de Chassignolles. En même temps que les recherches de subventions pour aménager le musée, Monsieur Noc et Monsieur Labesse, tous deux conseillers municipaux, ont entrepris une collecte d'objets afin de **constituer les premières collections du musée**. Cette collecte portait sur les objets liés au monde rural à Chassignolles ainsi que dans les villages et départements limitrophes, allant jusqu'à la Creuse, le Cher et la Haute-Vienne. Elle a été réalisée par l'intermédiaire de personnes qu'ils connaissaient, ainsi que par du « bouche-à-oreille ». **La collecte a débuté en 1993** et s'est échelonnée sur une dizaine d'années. À l'exception de l'achat de quelques machines agricoles, il s'agissait majoritairement de dons ou d'objets achetés à petit prix. Le contexte des années 90 a grandement facilité cette collecte car beaucoup d'habitants cherchaient à se débarrasser de ces outils et de machines agricoles devenues obsolètes. Pour François Noc, il s'agissait de « **sauver de l'abandon et de l'oubli des centaines d'outils, allant du plus petit clou à l'imposante batteuse** ». Il avait déjà en tête une idée bien précise de certains objets qu'il souhaitait intégrer au musée. Il a aussi essayé de sélectionner des objets qui n'étaient pas déjà en double ou en triple dans les collections.

Mis à part cela, les **critères utilisés pour la collecte** ont été les suivants :

- Que l'objet soit en état de marche, ou du moins réparable, afin de pouvoir être utilisé lors de démonstrations (notamment lors du Festival rural où des machines sont remises en fonction).
- Que l'objet ait été utilisé dans la région du Boischaut-Sud et soit représentatif de ce secteur (le matériel agricole y étant moins volumineux que du côté d'Issoudun ou de Châteauroux par exemple).

⁷ Extrait d'un entretien réalisé dans le cadre du présent PSC avec François Noc, un des initiateurs du musée, le 30 mai 2022.

En attendant que le musée soit aménagé et fonctionnel, les objets ont provisoirement été stockés chez des particuliers de la commune. À la suite d'une étude de faisabilité, la municipalité a obtenu en 1999 des subventions publiques à hauteur de 70% pour réaliser les travaux d'aménagements et d'extensions du musée (aides des fonds européens, de l'État, de la Région et du Département). La rénovation du bâtiment a débuté en 2002 et a été accompagnée par une architecte qui avait déjà suivi un autre projet de musée sur le département. Les collections ont ensuite été installées dans les différentes salles du musée pour permettre l'**ouverture au public en août 2003**. Les différents objets ont été placés dans les espaces associés à leur fonction dans l'ancien corps de ferme. En effet, le musée a été aménagé et pensé comme un lieu permettant de montrer – et surtout – de recréer des situations « concrètes » où chaque outil, chaque objet de la vie quotidienne rurale serait mis en situation. Les machines et outils avaient été préalablement nettoyés et réparés par les bénévoles pour être fonctionnels.

2.2 Vocation d'origine du musée

L'**association des Amis de la Maison des Traditions** a été créée dès 1999 pour promouvoir les actions du musée et proposer des animations. En effet, dès son origine, **le projet du musée a été porté par de nombreux bénévoles, élus et habitants de la commune**. Ils étaient pour la plupart des agriculteurs ou artisans retraités, passionnés par le matériel agricole ancien. Ils ont été animés par le fait qu'ils avaient eux-mêmes vécu cette histoire dont ils souhaitaient garder une trace. Ils ont formulé ainsi la vocation qu'ils désiraient donner au musée :

« Nous souhaitons que notre "Maison des Traditions" devienne un lieu de mémoire, permettant de renouer avec le fil du temps, de tisser un lien entre les anciens et les jeunes. Les technologies actuelles de haut niveau, les ordinateurs, les cartes à puces, les réseaux internet et les satellites, ne doivent pas faire sombrer dans l'oubli ce que fut l'évolution du machinisme en milieu rural durant tout ce XXème siècle. »⁸

La vocation d'origine du musée a donc été cette **volonté de transmission** de l'histoire rurale régionale aux générations qui ne l'ont pas connue, c'est-à-dire les générations nées après 1970. Il s'agissait de **témoigner des évolutions majeures du monde agricole** entre 1850 et 1970, de rendre compréhensible le passage d'une agriculture traditionnelle à une agriculture moderne (de faire comprendre la façon dont on est passé de la traction animale au tracteur et à la motorisation). D'après les mots de François Noc, il y avait également la volonté de questionner l'histoire et la société : « *Le musée a été créé avec le désir de témoigner mais aussi d'interpeller : d'où venons-nous ? Comment vivons-nous ? Où allons-nous ? Le regard sur l'histoire permet de comprendre notre présent mais également de penser l'avenir* »⁹.

Par ailleurs, il y a eu une volonté de conférer à la Maison des Traditions un **rôle de « témoin vivant »** pour faire découvrir les machines en action et les savoir-faire des paysans et artisans de la région. Les initiateurs du musée en parlent ainsi :

« Notre objectif premier est de recréer des situations concrètes pour permettre à nos visiteurs de découvrir la manière dont vivaient les Chassignonnais voilà quelques décennies. Recréer l'ambiance d'une ferme berrichonne avec ses habitants, sans oublier les animaux. [...] C'est grâce à la volonté de témoins oculaires de cette période, précèdent le machinisme omniprésent, que fonctionnera notre Maison des Traditions. Ces hommes et femmes éprouvent le besoin impérieux de perpétuer les façons de vivre depuis le début de ce siècle, à travers tous

⁸ Extrait du premier document de préambule à la création du musée.

⁹ Extrait d'un entretien réalisé dans le cadre du présent PSC avec François Noc, un des initiateurs du musée, le 30 mai 2022.

*ces objets gardant une trace de leur histoire. Pouvoir retrouver les gestes, le savoir-faire, le vécu lié à toutes ces activités de la ferme ».*¹⁰

Le musée a rapidement proposé des journées thématiques autour de diverses démonstrations : filage de la laine, vannerie, cuisson du pain et de la galette dans l'ancien four, battage du blé à l'ancienne, labour des champs avec attelage des chevaux, fabrication de cidre grâce au pressoir, présentation du travail du forgeron, tonnelier et sabotier, etc. Notons toutefois que cet objectif de transmission des savoir-faire a été partiellement réalisé car, si des démonstrations ont effectivement eu lieu lors des premières années d'ouverture du musée, elles ont été très ponctuelles (lors de certaines journées à thèmes ou du Festival rural) puisqu'elles reposaient exclusivement sur l'aide de bénévoles. De même, les animaux¹¹ qui étaient dans le pré attenant au musée ne sont restés que quelques années, faute de personnel pour s'en occuper.

2.3 Un musée créé dans la lignée des écomusées

Il est aussi intéressant de resituer la Maison des Traditions dans le courant historique et politique qui a prévalu à la création des écomusées. En effet, la sensibilité des fondateurs du musée était proche des idées animant les pouvoirs publics dans les années 1968 / 1980.

Rappel historique :

L'écomusée est un concept lancé au début des années 60 sous l'impulsion du muséologue Georges Henri Rivière. Il a pris une ampleur importante au moment où se sont structurés les parcs naturels régionaux et est devenu un phénomène culturel à l'échelle nationale. L'apparition des écomusées est étroitement liée aux transformations de la société française des années 1960-70 et au développement des territoires.

Georges Henri Rivière définit l'écomusée comme : « un miroir où une population se regarde, pour s'y reconnaître, où elle recherche l'explication du territoire auquel elle est attachée, jointe à celle des populations qui l'ont précédée, dans la discontinuité ou la continuité des générations »¹².

Une charte fixe les objectifs et les spécificités des écomusées depuis 1981. La participation de la population est un de leurs principes fondateurs. Cette rhétorique participative a contribué à redéfinir la finalité sociale des musées en plaçant la question des publics et de la population locale au cœur des missions de ces institutions. L'écomusée a aussi été précurseur dans sa capacité à traiter de sujets engagés et à porter un intérêt à des problématiques qui n'étaient pas du tout dans le viseur des musées plus « classiques », notamment les musées de beaux-arts, plus centrés sur l'étude et la valorisation de leurs collections.

Ainsi, le rôle de l'écomusée est multiple : fédérer localement la population autour d'un projet, transformer les habitants en acteurs et usagers de leur propre patrimoine, développer une base de données pour la communauté et par celle-ci favoriser les discussions, les rencontres, les expérimentations et les initiatives... C'est un outil interdisciplinaire de conservation et de transmission de la mémoire qui participe à l'interprétation d'un territoire.

¹⁰ Extrait du premier document de préambule à la création du musée.

¹¹ Il s'agissait d'animaux de races locales : poules noires du Berry, ânes Grand Noir du Berry et brebis berrichonnes.

¹² Archives ICOM, Georges Henri Rivière, 13 janvier 1976.

D'après Bénédicte Rolland-Villemot, conservateur en chef du patrimoine, le modèle des écomusées d'aujourd'hui - qui repose toujours sur la participation de la population, l'aménagement du territoire et la vision élargie du patrimoine - possède encore pleinement sa raison d'être. Selon elle : « ce sont peut-être ces musées communautaires, ces "petits musées" sans collections de chefs d'œuvre, mais conservant des objets du quotidien qui ont pris au sérieux le principe de l'intégration sociale, du service à la communauté et qui l'appliquent au quotidien. Ils sont porteurs de solutions simples et durables. Ils essaient d'associer tout le monde comme co-acteurs de la gestion d'un patrimoine commun »¹³.

Elle explique que, même s'il a parfois été reproché à certains de cultiver des tendances passéistes, idéalisant les vertus de la France rurale d'hier, les écomusées concourent à développer un tourisme intelligent qui s'intéresse aussi à la vie quotidienne des hommes. Ils sont les témoins d'une vraie culture populaire et contribuent à faire connaître un savoir-faire et des techniques anciennes.

De part son histoire et sa création, la Maison des Traditions s'inscrit pleinement dans cette vision et dans ce rôle conféré au musée dont parle Bénédicte Rolland-Villemot. De ce fait, le musée de Chassignolles a sa place dans le paysage muséal et culturel contemporain et les pistes d'avenir qui seront abordées dans la partie « projet » du PSC suivront cette ligne directrice.

3. Statut et gestion du musée

La Maison des Traditions est un **musée municipal**. Son bâtiment et ses collections appartiennent à la commune de Chassignolles. La municipalité prend également en charge le fonctionnement et la gestion du musée. Elle emploie une personne à temps plein (la responsable du musée, adjointe du patrimoine) et une aide saisonnière à temps partiel (20h/semaine). Deux élus du conseil municipal sont en charge de la Maison des Traditions. Ils assurent un suivi et permettent un relais entre la responsable du musée et le conseil municipal.

4. Site et bâtiments du musée

Le musée est **installé dans une ancienne ferme traditionnelle du Boischaut-Sud**. Il s'agit d'un ancien corps de ferme dont la grange et l'étable figurent déjà sur le plan cadastral napoléonien de 1842. Cette ferme était autrefois appelée « **le domaine du bourg** » en raison de l'importance de son exploitation. Dans les années 1950-60, elle comptait en effet 50 hectares, une trentaine de bêtes et fonctionnait avec des ouvriers journaliers. Il s'agissait donc d'une ferme importante pour l'époque¹⁴. La maison d'habitation a été habitée jusqu'en 1980 et la ferme a été en activité jusqu'en 1990.

Les bâtiments du musée ne sont pas classés Monument Historique, mais **se situent sur le périmètre protégé autour de l'église Saint-Étienne** qui elle, est **classée Monument Historique**. Tout projet de construction de bâtiment à proximité du musée est donc concerné par ce périmètre protégé et soumis à l'approbation de l'Architecte des Bâtiments de France.

¹³ Rolland-Villemot Bénédicte, 2020, « L'écomusée, une nouvelle forme de muséologie à l'international ? », *e-Phaistos* [En ligne], URL : <https://journals.openedition.org/ephaistos/7781>, consulté le 12/06/2022.

¹⁴ Pour donner un ordre d'idée, Chassignolles comptait dans les années 1960 environ 80 petites fermes qui pratiquaient l'élevage. Il s'agissait majoritairement de petites exploitations de 1 et 10 hectares.

Lorsque **la ferme a été rachetée par la municipalité en 1994**, le site comprenait : une ancienne étable, une grange, une maison d'habitation et ses dépendances ainsi qu'un pré de 1,5 hectares entouré de haies. Pour répondre aux besoins du musée, **différents travaux de rénovation ont été menés et ont permis une extension des bâtiments**. Certains espaces ont été conservés (l'étable, la grange et la maison d'habitation) mais aménagés afin de permettre l'accueil du public. Un hall d'accueil a été créé et **de nouvelles parties ont été ajoutées** : une galerie (31 m² d'exposition) avec un mur de pierres apparentes a ainsi été construite dans le prolongement de la grange, ainsi qu'une salle de projection (57 m²) et un vaste hangar (629 m²) pour abriter les machines agricoles plus volumineuses. Le bâtiment du hangar a été pensé à l'origine pour être polyvalent et pour permettre de sortir des machines via une porte coulissante, à l'occasion des démonstrations du Festival rural.

Pour les rénovations, les matériaux comme le verre, la pierre locale et le bois ont été privilégiés afin de mettre en valeur les éléments anciens de la ferme (murs, sols, poutres). Un potager, une vigne, un petit labyrinthe végétal et un verger ont aussi été intégrés pour compléter l'ensemble du site.

En 2007, un étage (92 m²) a été aménagé au-dessus de l'étable, afin d'agrandir la surface d'exposition des collections et de servir d'espace pour les expositions temporaires.

En tout, le musée dispose aujourd'hui de plus de 1 000 m² de surface d'exposition.

La **salle de projection** qui a une capacité d'accueil de 40 à 50 personnes est utilisée principalement pour la projection du film inclus dans le parcours de visite, mais fait aussi office de salle pédagogique lors d'ateliers avec les groupes scolaires et de salle-culturelle pour certains événements du musée qui ne demandent pas beaucoup de matériel technique (conférences, spectacles jeune public). La **salle des fêtes** de la municipalité (300 m²), équipée d'une scène, est aussi **ponctuellement mise à disposition** du musée. Elle est située à proximité et permet d'accueillir un plus grand nombre de personnes (de 250 à 300 personnes).

Pour le moment, les collections qui ne sont pas exposées sont dispersées dans divers endroits faisant office de réserve provisoire chez des particuliers et dans différents locaux appartenant à la commune. Elles seront prochainement rassemblées dans un même lieu puisque des **nouvelles réserves externalisées (300 m²) viennent d'être construites**. Elles se trouvent à environ 200 m du musée et sont implantées dans le prolongement du terrain des services techniques de la commune.

Le local administratif (bureau) du musée est installé dans un local de la mairie, située à quelques pas du musée.

❖ Points forts

L'avantage principal du site est que **l'ancien corps de ferme berrichon et ses espaces d'origine ont été conservés** dans leur globalité. Ce cadre est un **bel atout** pour le musée, car il permet de créer une **synergie avec ses collections** : il crée une unité et sert le propos du parcours de visite.

Dans son ensemble, le site du musée (ensemble bâti, maison d'habitation, jardin potager et pré attenant) est **perçu comme étant agréable** par la majorité du public.

L'environnement calme, le patrimoine bâti et les espaces naturels (mare communale, sentier botanique et chemins de randonnée) de la commune sont aussi des éléments appréciés par les visiteurs du musée.

Par ailleurs, l'ensemble des bâtiments du musée sont dans un **bon état général**. Les commissions de sécurité qui s'assurent de la sûreté du bâtiment n'ont pas relevé de risques de sinistres particuliers (inondation ou autres).

❖ Points faibles

Une des contraintes principale réside dans le fait que les bâtiments du musée n'ont pas été conçus pour accueillir du public en hiver. Il n'y a **pas de dispositifs de chauffage, ni d'isolation**. De ce fait, le musée est ouvert uniquement sur la période de Pâques à la Toussaint. Ce manque d'isolation a aussi des répercussions pendant l'été, surtout **dans la partie « hangar »** (espace où sont exposées les plus grosses machines agricoles) : pendant **certains pics de chaleur**, la température y dépasse fréquemment les 40 degrés. Cela a non seulement un impact sur la conservation des collections, mais aussi sur le confort de visite, car la plupart des visiteurs choisissent de faire l'impasse sur cet espace en raison de la trop forte sensation de chaleur. Des solutions sont actuellement à l'étude avec les agents du service technique de la municipalité, afin de créer des ouvrants sur la façade Est qui permettraient au moins une circulation d'air.

Un travail sur **l'éclairage du musée** devra également être réalisé. Les éclairages actuels datent de la création du musée. Ce sont des **lampes halogènes haute consommation qui s'avèrent coûteuses au niveau économique et écologique**. Il est donc prévu de les remplacer par des ampoules LED à faible consommation d'énergie, ce qui permettra dans un même temps d'optimiser le confort de visite et la mise en valeur des collections.

Dans la partie « grange », le tapis en fibre naturelle qui recouvre le sol est usé et troué par endroits, ce qui crée des irrégularités et rend le sol instable. Afin de veiller à la sécurité des visiteurs, il sera nécessaire de le changer.

Le musée est un ERP (Établissement Recevant du Public) de type Y, de 5^{ième} catégorie. Comme tout ERP, il est soumis à des obligations en matière de sécurité et d'accessibilité. Il dispose d'un système d'alarmes anti-incendie, mais pas d'alarmes anti-intrusion.

Concernant l'accessibilité du bâtiment aux personnes en situation de handicap, le musée dispose de sanitaires adaptés ainsi que d'un ascenseur permettant aux personnes à mobilité réduite d'accéder à l'étage. Le reste du musée est de plain-pied. Toutefois, le musée avait fait une demande de labellisation « Tourisme et Handicap » en 2008 mais n'a pas obtenu ce label. Le diagnostic réalisé par la commission d'évaluation en 2008 a pointé certaines défaillances en matière d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap, nous y reviendrons dans la partie 7.3.

Enfin, l'espace extérieur du musée ne propose pas aux visiteurs de zone ombragée où il est possible de s'asseoir ou de pique-niquer. La cour est en plein soleil et il y a peu d'arbres.

5. Les collections

5.1 Nature des collections

La Maison des Traditions est un musée de société qui regroupe des **collections matérielles et immatérielles diversifiées, liées au monde rural berrichon de la fin du XIXe et du XXe siècle**. Ces collections sont en grande partie liées à des pratiques, à des savoir-faire et à des métiers disparus. Elles racontent les gestes, les mutations techniques et les évolutions du monde rural de cette époque. Plus largement, ces collections témoignent des transformations et des évolutions des sociétés rurales et d'un territoire à travers ses pratiques sociales et culturelles.

Un inventaire rétrospectif des collections a débuté en novembre 2018. Il est aujourd'hui toujours en cours et 80 % de cet inventaire a déjà été réalisé. Le musée compte actuellement une **collection qui compte plus de 3 000 objets**.

Les collections du musée – essentiellement liées à l'ethnologie - se décomposent en plusieurs types de domaines. Pour chaque domaine, quelques exemples représentatifs d'objets des collections sont mentionnés ci-dessous :

- **Agriculture – élevage (640)**

Matériel et outils agricoles utilisés pour les différentes opérations : le labour (araires, brabant, charrues), la semence (tablier de semeur, semoir en fer, semoir mécanique attelé), le hersage (herses en bois et fer), le roulage (rouleaux en bois et fer), la récolte (faux, faucilles, coffins, pierres à aiguiser, fourches), le battage (fléaux, sacs de blé, bascules), le nettoyage (van, tarares), la fenaison (faux, fourches, râteliers à foin).

Outils liés au travail de la vigne (pressoirs, alambic).

Machinerie agricole et gros outillage (locomobile, batteuses, faneuse mécanique attelée, javeleuses, lieuses attelées, moissonneuse-lieuse, tracteur Société Française de Vierzon).

Objets liés à l'élevage (jougs, fronteaux, harnais, colliers, entraves pour ânes et chevaux, muselière à veau, médailles et plaques de concours agricoles, balance romaine, ruches).

- **Artisanat – industrie (745)**

(Objets de vannerie, brouettes, outils de tonnelier, de sabotier, de forgeron, de maréchal-ferrant, de menuisier, céramiques, petit outillage industriel et objets manufacturés).

- **Vie domestique (739)**

(Ustensiles de cuisine, pelle et panier à pain, pots à lait, jattes, moules à fromage et à beurre, écrémeuse, bidons, barattes à beurre en terre, saloir, vaisselle, broie à chanvre, cardeuse à laine, peignes à chanvre, fuseau, rouets, machine à coudre, fer à repasser, hygiène de vie, paquets de lessive, lessiveuse, service de toilette, cuvette, pot de chambre).

- **Mobilier (32)**

(Horloge à pendule, maie, armoires, tables et chaises, lits à rouleaux, lustres).

- **Numismatique (31)**

(Billets et pièces en anciens francs).

- **Transports – communications (66)**

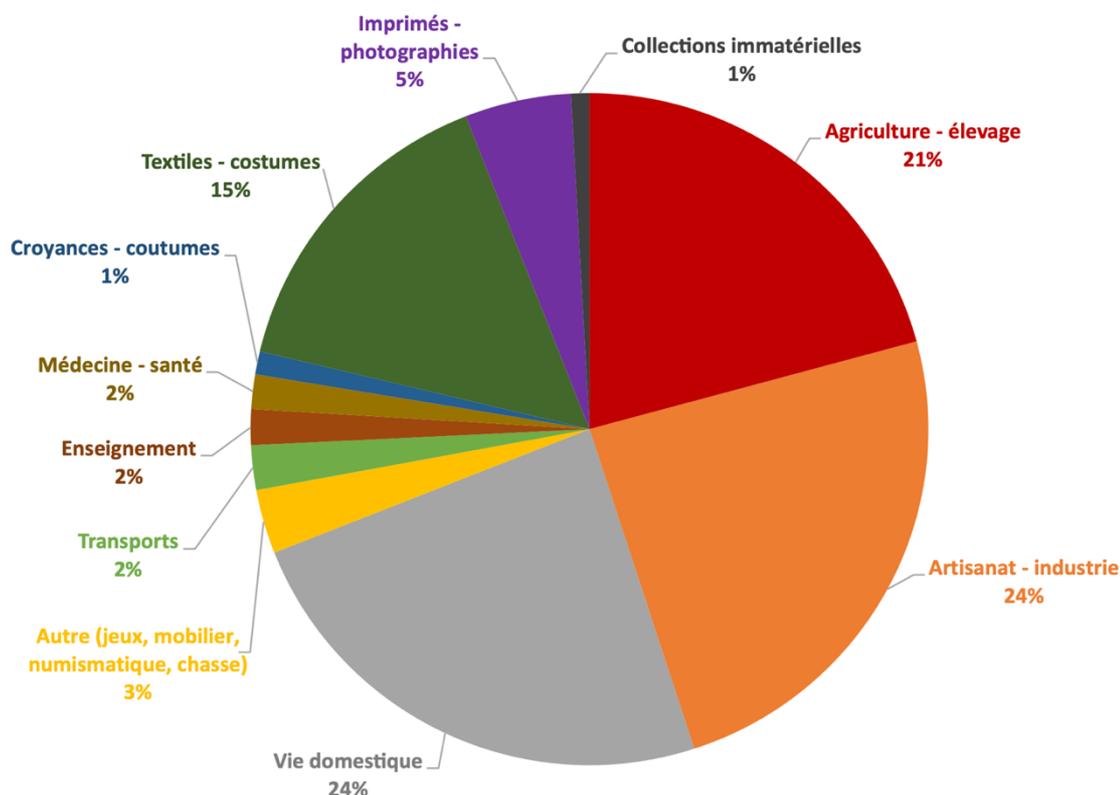
(Charrettes de transport, calèches, bicyclettes).

- **Chasse – pêche – cueillette (18)**

(Fusils de chasse, ancien piège à alouette, pièges à loup, fourches à loup, cages à oiseaux).

- **Textiles – costumes – accessoires (472)**
(Coiffes berrichonnes, costumes, robes, chemises, corsages, jupons, capes, bonnets, chaussures, accessoires, draps, linges).
- **Enseignement (53)**
(Affiches pédagogiques de salles de classes, portes plumes, encriers, ardoises, pupitres, mobilier, livres pédagogiques, cahiers d’élèves, cartables).
- **Jeux – loisirs (14)**
(Charrettes pour enfants, billes, osselets, trottinette en bois, jeu de l’oie, poupées).
- **Hygiène – médecine – santé (51)**
(Boîtes anciennes de médicaments, ordonnances, ventouses médicinales).
- **Croyances – coutumes (34)**
(Patte de lapin porte-bonheur, statuettes de la vierge Marie, crucifix, chapelet, aumônière et couronne de communion, robes et parures de mariée).
- **Imprimés – photographies (156)**
(Cartes postales, journaux et photographies¹⁵ du milieu du XXe siècle, modes d’emploi de machines anciennes, menus de mariage, livres).
- **Collections immatérielles (33)**
(Témoignages et archives sonores d’habitants de Chassignolles portant sur différentes thématiques).

RÉPARTITION DES COLLECTIONS PAR DOMAINE



¹⁵ Le musée compte seulement 20 photographies dans ses collections. Il s’agit de photographies du milieu de XXe du village de Chassignolles et de certains commerces de l’époque, photos de conscrits, photos de mariage, photos de classe de l’école et de la cavalcade...

Parmi l'ensemble des collections, 41 % sont actuellement exposées dans le musée et 59 % sont en réserve.

La **majorité des objets exposés** dans le parcours permanent sont **des outils et des machines** qui témoignent de la modernisation et des transformations des pratiques agraires.

Depuis l'ouverture du musée en 2003, le parcours permanent est resté le même. Dans son ensemble, il n'a pas changé à l'exception de quelques objets qui ont été ajoutés à ceux déjà exposés. Les **objets des réserves**, quant à eux, **ont rarement été présentés** au public – **voir jamais** – pour certaines collections (notamment les collections textiles, les collections liées aux croyances et coutumes, les photographies et les collections immatérielles du musée).

❖ Points forts

La **richesse des collections repose sur quelques « pièces phares »** du musée. Parmi elles, on peut noter la **moto scie-fendeuse**. Ce prototype a été imaginé en 1940 par Émile Jouhanneau, mécanicien à La Châtre. En pleine guerre, la population de La Châtre avait doublé avec l'afflux de réfugiés et se chauffer était devenu difficile, le bois étant le seul combustible disponible. La moto scie-fendeuse s'est avérée être une machine révolutionnaire et utile pour l'époque, puisqu'elle permettait de scier, fendre et évacuer le bois. Avec cette machine originale, aussi appelée "la batteuse à bois", Émile Jouhanneau a parcouru le Sud du Berry jusqu'en 1952, se déplaçant de village en village pour scier et fendre le bois en échange de quelques sous. Cette petite scierie ambulante a été fabriquée à partir d'éléments de récupération ; sa structure repose sur un ancien châssis de Citroën C6G. Cette pièce des collections est particulièrement bien documentée puisqu'un film a été réalisé par le fils de son constructeur. Il y raconte l'histoire et le fonctionnement de la moto scie-fendeuse ainsi que les multiples anecdotes qui y sont associées.

Parmi les autres pièces emblématiques des collections, on retrouve un **tracteur de 1954 « Société Française de Vierzon »**, une **batteuse Merlin** de Vierzon, une **locomobile Merlin** de Vierzon qui servait à faire fonctionner la batteuse à graines fourragères. Ces pièces de collections éveillent les souvenirs de certains visiteurs et font fréquemment l'objet de commentaires, puisque ce sont des machines emblématiques d'une époque et de l'industrie agricole française.

On retrouve également parmi les collections **quelques objets d'artisanats locaux** et des **objets originaux** ayant été fabriqués à l'époque par les paysans eux-mêmes pour répondre à un besoin ou à une fonction précise (arracheur de ceps de vigne, balai à épines, échelles et manches à outils, ruches, bourolles, fronteaux, cordes, etc.).

Le musée de Chassignolles présente des **collections relativement complètes et exhaustives concernant le matériel agricole des années 1850 à 1970**. Dans le secteur sud de la région Centre-Val de Loire c'est aussi le seul musée à posséder autant de gros matériel agricole de ce type.

L'intérêt des collections réside aussi dans le fait qu'une grande majorité des objets du musée provient de grands centres de production locaux (pour certains proche de Chassignolles) du XIXe – début XXe siècle, aujourd'hui disparus. Ils ont été fabriqués et utilisés dans la le sud de la région Centre. Ils sont donc **représentatifs de ce territoire, de son histoire** et ils témoignent des particularismes locaux du Berry. Le type d'outils et de matériel agricole, les collections textiles, d'artisanat et d'objets liées au coutumes et à la vie quotidienne en sont des révélateurs.

❖ Points faibles

À l'exception de ces quelques « objets phares » et originaux, les collections du musée ne présentent pas de pièces maitresses relevant d'un intérêt majeur au niveau national.

Une majorité des objets de la Maison des Traditions sont similaires ou communs à ceux que l'on peut retrouver dans les collections d'Arts et Traditions populaires d'autres musées du territoire français. Ces **objets ne sont donc pas particulièrement remarquables, ni exceptionnels par leur rareté ou leur ancienneté.**

Par ailleurs, comme en témoigne le graphique sur la répartition des collections par domaine, **certaines typologies d'objets sont sous-représentées** numériquement et sont lacunaires au regard de l'importante collections liée aux outils et techniques agricoles. **À terme, des domaines nécessiteraient donc d'être enrichis et complétés** : notamment les collections liées aux jeux d'enfants et aux loisirs, celles relatives à la médecine et aux coutumes et croyances. Il serait aussi intéressant d'enrichir les iconographies du musée (affiches, photographies, cartes postales), car le musée présente actuellement très peu de représentations du monde rural. Nous y reviendrons dans la partie 3.1 du projet.

5.2 Comparatif des collections avec celles des musées environnants

Pour mettre l'établissement en perspective, il est intéressant de comparer ses collections à celles des musées géographiquement proches et à celles des musées de même type (en qualité, importance et représentativité).

Sur le territoire proche (Indre et Cher), quelques musées situés à moins d'une heure de Chassignolles ont des objets d'Arts et Traditions populaires (ATP) au sein de leurs collections :

- **Le musée George Sand et de la Vallée Noire de La Châtre** possède une collection textile qui rassemble principalement des accessoires d'habillement, dont une quarantaine de coiffes du Berry des XIXe et XXe siècles, 40 vieilles à roue datées de la fin du XVIIe siècle jusqu'au début du XXe siècle. Il dispose aussi de divers objets et mobiliers ethnographiques du Centre France (ustensiles domestiques et vannerie). A noter que cette collection ATP ne représente cependant que 4 % de l'ensemble des collections du musée.
- **Le musée d'archéologie Émile Chenon de Châteaumeillant** a également quelques collections d'ATP. Un bâtiment annexe externe au musée (190 m²) présente une exposition consacrée aux vieux métiers. Cette exposition est néanmoins datée et fait l'objet de moins d'attention car le musée a choisi de privilégier la valorisation de ses collections archéologiques.
- **La Maison des Arts et Traditions populaires du Berry à Châteauroux**, abrite une collection de costumes et de coiffes traditionnelles berrichonnes de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle. Il présente également des objets de la vie quotidienne, du mobilier, des objets d'artisanat et des outils agricoles de la fin XIXème - début du XXème siècle, ainsi que quelques peintures représentant le monde rural. Fermé au public depuis 5 ans, ce musée projette de réouvrir mais son devenir est encore incertain, car la municipalité de Châteauroux se concentre pour le moment sur d'autres actions prioritaires à mener au niveau des autres musées de la ville.
- **Le musée de la Chemiserie et de l'élégance masculine à Argenton-sur-Creuse** possède une importante collection textile sur le thème du vestiaire masculin de la fin du XVIIe siècle

à nos jours, des outils liés à la confection des vêtements et à l'entretien du linge, ainsi que des documents iconographiques.

- **Le musée de la Vallée de la Creuse à Eguzon** a une partie de son musée consacrée à ses collections d'objets ethnologiques provenant de la moyenne vallée de la Creuse. Elle présente la vie quotidienne et artisanale du Bas-Berry de la fin du XVIIIe siècle jusqu'à la première moitié du XXe siècle à partir de reconstitutions d'ateliers d'antan (ateliers de vannerie, atelier du sabotier, pièces de vie, salle de classe, etc.).
- **Le musée Saint-Vic à Saint-Amand-Montrond** est un musée d'histoire régionale et d'art. Il possède également quelques collections d'ATP, notamment des vielles à roue, des coiffes et des jouets anciens.
- **Le musée de Prissac (musée privé)**, dédié au machinisme agricole, présente notamment une collection de tracteurs, dont le plus ancien date de 1912. Cette collection est néanmoins moins importante et complète que celle du musée de Chassignolles.
- **Le musée des Arts et Traditions Paysannes à Saint-Hilaire-en-Lignières (musée privé)**, créé par le groupe folklorique des Thiaulins de Lignières et installé au Château du Plaix. Des expositions temporaires sont créées tous les deux ans sur un thème lié aux arts et traditions populaires. Ses collections matérielles et immatérielles sur le Berry rassemblent des fonds ethnographiques variés : collections d'artisanat et de textiles du XIXe, importante collection de photographies, archives sonores sur les musiques traditionnelles et le patois berrichon. L'association organise aussi des conférences, des stages de musique traditionnelle, ainsi que des animations et spectacles qui font revivre les fêtes paysannes berrichonnes.

Sur le secteur plus éloigné (à plus d'une heure de Chassignolles) on retrouve les musées suivants :

- **Le musée des Musiques Populaires (MuPop) de Montluçon** présente un espace d'exposition consacré aux instruments traditionnels (vielles à roue, cornemuses, accordéons, flûtes et fifres, etc.) et aux pratiques musicales du monde rural (chansons célébrant le rythme des saisons, chansons des veillées, des fêtes du village et des bals, etc.).
- **Le musée municipal de Vierzon**, possède dans ses collections quelques machines agricoles liées à l'histoire industrielle de la ville (locomobiles, tracteurs et batteuses de la marque Société Française de Vierzon).
- **Le musée du Berry à Bourges**, fermé au public depuis juin 2021 à la suite d'un départ d'incendie. Il possède des objets domestiques, du mobilier, des céramiques, des instruments, des costumes, de l'outillage agricole et artisanal liées à la vie quotidienne des campagnes berrichonnes au siècle dernier. On y trouve aussi des peintures et iconographies représentant des scènes de la vie rurale du Berry. Tout comme pour le musée d'ATP de Châteauroux, l'avenir du musée du Berry est incertain et dépendra notamment des choix politiques de la municipalité.
- **Le Compa – Conservatoire de l'Agriculture en Eure-et-Loire** (situé au nord de la région Centre, à 3h de Chassignolles). Le musée du Compa compte 8 000 pièces, ce qui en fait la plus grande collection d'Europe dédiée aux machines, outils et objets agricoles sur une période allant des années 1800 à 1960. Il aborde les questions liées à l'agriculture, à l'environnement et l'alimentation. Fermé depuis mars 2020, le Conseil départemental a finalement choisi de rouvrir le musée en septembre 2022.

À l'échelle nationale, on retrouve bien sûr d'autres musées ayant d'importantes collections d'ATP, on pense par exemple au Mucem de Marseille dont le fonds majeur a été constitué à partir des collections de l'ancien musée national d'Arts et Traditions populaires de Paris fondé par Georges

Henri Rivière. D'autres musées sont aussi consacrés à l'ethnologie régionale, comme le Museon Arlaten dédié à l'ethnographie de la Provence. Certains écomusées sont aussi dédiés à la valorisation de savoir-faire anciens, comme l'Écomusée d'Alsace à Ungersheim, l'écomusée du Bentinais à Rennes, l'écomusée des Monts d'Arrée dans le Finistère et le musée de la Vie Rurale de Steenweck dans le département du Nord, pour n'en citer que quelques-uns.

On constate que la plupart des musées publics labellisés Musée de France de l'Indre et du Cher n'ont pas choisi d'axer leur identité et leur parcours permanent sur leurs collections d'Art et Traditions populaires. En effet, leurs collections d'ATP représentent souvent une petite part de leurs collections et sont souvent considérées comme ayant un intérêt « moindre » au regard du reste de leurs collections remarquables liées aux beaux-arts ou à l'archéologie. Les collections d'ATP se trouvent donc la plupart du temps moins valorisées, à l'exception des certaines expositions temporaires qui permettent de sortir quelques objets d'ATP des réserves.

Par ailleurs, en dehors des musées privés de Prissac et de Saint-Hilaire-en-Lignères, **le musée de Chassignolles est à ce jour un des seuls musées publics du secteur qui offre aux visiteurs un parcours d'exposition dédié à des collections ethnologiques.**

Notons que tous les musées listés ci-dessus, par leur proximité géographique et leurs collections complémentaires à celles de la Maison des Traditions, sont des partenaires potentiels pour de futures collaborations ou prêts d'objets. Nous y reviendrons dans la partie « politique d'acquisition » et « partenariats » du projet.

5.3 Statut juridique des collections

En grande partie réunie par l'association des Amis de la Maison des Traditions, **la collection demeure propriété de la commune.** En effet, les collections inscrites à l'inventaire appartiennent à la mairie de Chassignolles, en tant que propriétaire du musée et de son bâtiment. Une convention établie entre la municipalité et l'association des Amis de la Maison des Traditions stipule l'appartenance de la collection à la municipalité et précise que toute pièce donnée ou achetée par l'association revient dans le giron de la commune, sans aucune contrepartie de celle-ci vis-à-vis de l'association.

Comme expliqué précédemment, les collections de départ de la Maison des Traditions ont été constituées petit à petit par les fondateurs du musée pendant une dizaine d'années. La **quasi-totalité des collections sont issues de dons de particuliers ou d'objets achetés à petit prix par la commune.** Pour compléter cet ensemble, quelques grosses machines agricoles ont été achetées par la municipalité (locomobile, batteuse, tracteurs) ainsi que quelques pièces de mobilier.

Lors de la constitution des collections, une attention a été portée sur la provenance de ces dernières. En effet, au tout début de la collecte, les fondateurs du musée ont tenu un petit cahier faisant office d'« inventaire provisoire », où ils ont noté la date d'acquisition des objets achetés, le nom du donateur, le lieu d'origine de l'objet ainsi le montant de l'achat. Ce cahier a été tenu tout au début et est donc utile pour avoir des informations sur les premiers objets collectés. Cependant, il est incomplet car les dons n'y figurent pas et le cahier n'a pas été tenu à jour sur les dernières années de la collecte.

Lorsque l'inventaire retrospectif a commencé en 2018, l'équipe du musée a repéré **quelques objets dont la provenance et le nom du donateur est incertain.** La question de la provenance de ces biens devra donc faire l'objet de recherches plus poussées. Il est notamment prévu de faire appel à François Noc, qui a pris part aux premières collectes d'objets du musée, pour voir s'il est possible de retrouver ces informations manquantes.

Aujourd'hui, chaque don fait l'objet d'une convention officielle datée et signée par le donateur et le représentant de la commune. Cette convention fixe les conditions dans lesquelles le musée accepte l'objet et certifie le transfert de propriété au musée (cf en annexe 15 la convention de don).

Parmi les 3 000 objets des collections, **85 pièces sont des dépôts** de particuliers. Les dépôts représentent donc moins de 3 % de l'ensemble des collections, soit une faible partie de l'ensemble. Toutefois, il est important de noter que certains de ces dépôts sont des machines agricoles et engins qui **font partie des « pièces phares » exposées** au musée. En effet, le tracteur Société Française de Vierzon, le tracteur Massey Harris Pony, la batteuse Merlin, la presse à fil de fer Brouhot, la moissonneuse-batteuse Massey Harris et la moto-scie fendeuse sont en dépôt. La plupart des outils et des machines exposées dans l'atelier du forgeron et du sabotier font aussi l'objet de dépôts.

Ces pièces n'appartiennent donc pas à la commune et créeraient un manque certain si leur propriétaire choisissait de les récupérer. Pour assurer la pérennité des collections, le musée pourrait envisager d'acquérir certaines de ces pièces, l'un des propriétaires privés (François Noc) ayant d'ailleurs proposé de revendre certaines machines à la commune.

En outre, certaines conventions de dépôt sont récentes et assurent une propriété claire, mais d'autres font l'objet de **conventions et d'actes notariés anciens**. La durée accordée pour ces dépôts n'est pas mentionnée ou est indiquée comme étant « indéterminée ». Il serait nécessaire de reprendre contact avec les propriétaires privés ou leurs héritiers afin de mettre à jour ces conventions de dépôt. **Un travail devra donc être réalisé sur ces dépôts anciens afin de clarifier le statut et la propriété de ces collections.**

Enfin, une fois que l'inventaire du musée aura été finalisé, il sera nécessaire que la liste des biens soit signée et validée par le Conseil Municipal afin d'officialiser le statut juridique des collections et son appartenance légale.

5.4 Travail d'inventaire

L'inventaire des collections du musée a **débuté en novembre 2018**. Aucun inventaire ni récolement faisant état de l'intégralité des collections de la Maison des Traditions n'avait été établi avant cette date.

L'équipe du musée s'est donc lancée dans un véritable **chantier des collections**. Pour rappel, un chantier des collections est une entreprise bien plus vaste encore que le récolement et qui ne se produit qu'occasionnellement dans la vie d'un musée. Cette vaste opération intervient ici dans le cadre de restructurations du musée et d'aménagement des nouvelles réserves qui vont impliquer le déplacement massif des collections. L'objectif est de les identifier, de les localiser, d'améliorer leurs conditions de conservation et d'en compléter la connaissance en vue de leur transfert.

Bien que non labellisé Musée de France, l'équipe du musée a choisi de se référer à la méthodologie indiquée pour les Musées de France afin de se conformer aux bonnes pratiques. Chaque objet est donc systématiquement étudié à travers une chaîne opératoire rigoureuse comportant les étapes suivantes : marquage, constat d'état, prise de mesures, prise de photos, dépoussiérage et reconditionnement lorsque nécessaire.

Ensuite, les informations relatives à chaque objet (désignation, emplacement, date d'acquisition, statut, description, conservation) ont été répertoriées dans un tableau d'inventaire à 18 colonnes (fichier Excel) relatives aux rubriques réglementaires. Certaines rubriques et informations manquantes de l'inventaire devront être complétées au fur et à mesure, notamment la partie documentation des collections.

Ce chantier des collections est conduit par la responsable du musée ainsi que deux personnes bénévoles. La personne employée en contrat aidé de 2019 à 2021 a également participé à l'inventaire pendant plusieurs mois.

Cette vaste opération dure depuis 4 ans et est réalisée au rythme d'une à deux journées par semaine. Ce travail a pu s'accélérer en 2020 pendant la crise sanitaire, la fermeture « forcée » du musée ayant permis de se focaliser sur l'inventaire et le chantier des collections. Il a été réalisé en partie dans une salle annexe de la municipalité, mise à disposition du musée pour effectuer ce travail.

Aujourd'hui, les collections du musée dépassent les 3 000 objets. À l'heure actuelle, la totalité des collections exposées dans le musée ainsi que celles du plus grand espace de stockage (chez François Noc) ont été inventoriées. **Il reste à dépouiller et à inventorier deux autres locaux** faisant office de réserves provisoires (le grenier de l'école et l'étage de la mairie). Ces espaces regroupent notamment des collections textiles, des collections liées à l'enseignement ainsi que des photographies et des imprimés. Le chantier des collections est donc toujours en cours et **à ce stade, 80 % de l'inventaire a été réalisé**. L'objectif fixé est que l'inventaire soit finalisé en avril 2023.

Jusqu'à présent, la réalisation de l'inventaire a permis de mettre en exergue certains points importants. D'une part, il a permis de constater que le nombre d'objets des collections avait été sous-estimé de moitié jusqu'alors. Ce fut donc l'occasion de mesurer les besoins de stockage.

D'autre part, l'inventaire a fait prendre conscience de la méconnaissance de certaines collections entassées dans des locaux lors la création du musée et qui n'avaient pas été explorées ni dépouillées depuis. Certaines pièces ont été redécouvertes et les fonds du musée sont désormais globalement mieux connus, identifiés et localisés.

La meilleure connaissance des collections permet d'établir que certains objets des réserves mériteraient d'être exposés et intégrés au parcours permanent. Il s'agit notamment des objets relatifs à la vie domestique (écrémeuse, baratte à beurre), aux croyances et aux coutumes, de même que les collections textiles¹⁶, les photographies et les collections immatérielles du musée (témoignages et archives sonores). Ces objets n'ont jamais été valorisés ni présentés au public jusqu'à présent.

Le mouvement des objets et la rotation des collections sera rendu possible et facilité par les nouvelles réserves externalisées (situées à 200 m du musée) qui rassembleront l'ensemble des collections, ainsi que par le nouveau logiciel de gestion des collections.

5.5 Informatisation et gestion des collections

Jusqu'en 2022, l'inventaire des collections figurait sur un tableur Excel. Cependant, aux vues de l'importance numérique des données, cet outil de travail était devenu inadapté et ne permettait plus une gestion optimale des collections. Pour pallier ce problème et permettre la professionnalisation du musée, la municipalité a fait **l'acquisition d'un logiciel de gestion des collections** en début d'année 2022. Il s'agit du logiciel **WebMuseo** développé par l'entreprise A&A Partenars. Ce logiciel de gestion des collections est entièrement en ligne et accessible aux utilisateurs depuis n'importe quel navigateur Internet via une connexion sécurisée (identifiant, mot de passe encrypté et protocole d'échange https).

Le logiciel WebMuseo présente l'avantage d'être compatible avec la base nationale Joconde, Plateforme Ouverte du Patrimoine (POP), qui répertorie toutes les collections des Musées de France.

¹⁶ En 2021, le musée a notamment reçu une donation importante de Solange Panis (lot de 55 pièces textiles d'enfants et adultes).

Ainsi, si jamais le musée souhaite demander l'appellation Musée de France dans le futur, ses notices d'œuvres pourront être exportées facilement sur la base Joconde.

La production du logiciel WebMuseo pour la Maison des Traditions vient d'être finalisée et **le logiciel est opérationnel depuis septembre 2022**. La responsable du musée et les élus référents ont suivi une formation fin septembre 2022 afin de maîtriser l'utilisation et le fonctionnement du logiciel. Celui-ci fera désormais partie intégrante des outils de travail du musée. Il permettra au quotidien une gestion pratique et rapide des données et assurera la traçabilité du mouvement des collections (prêts, dépôts et emprunts, expositions...). Le logiciel garantira aussi une meilleure sécurisation des procédures de sauvegarde, les données sur Excel ayant été jusqu'à présent sauvegardées sur différents ordinateurs et disques durs externes.

5.6 Diffusion des collections

À ce jour, **les collections de la Maison des Traditions ne sont pas valorisées ni diffusées en ligne**. En 2019-2020, le musée a toutefois partagé quelques publications relatives aux collections sur ses réseaux sociaux (Facebook et Instagram), accompagnées d'une photo et d'une courte description. Il arrive aussi que certaines photos des collections soient utilisées pour la communication des animations du musée.

Le site internet du musée ne propose pas de contenu sur ses collections. Elles ne sont **pas non plus diffusées via des bases de données régionales ou thématiques**. De ce fait, **l'ensemble des collections pâti d'un manque de visibilité** : elles sont peu accessibles, très peu connues du grand public et de la communauté scientifique.

5.7 Étude et documentation des collections

Aujourd'hui, seule la partie de l'inventaire réglementaire a été réalisée et l'inventaire documentaire est à peine esquissé. Les **collections ont été très peu documentées et étudiées**. Elles n'ont pour le moment fait l'objet d'aucune recherche scientifique et n'ont donné lieu à aucune publication scientifique. Le musée n'est pas non plus en lien avec des universités et des laboratoires de recherche.

En 2020, la responsable du musée a commencé à documenter certains objets des collections et a effectué des recherches en s'appuyant sur de la littérature scientifique et la lecture d'ouvrages spécialisés. Cependant, cela ne concerne qu'une faible partie des collections.

Une fois que l'inventaire aura été finalisé, il est prévu que les collections soient mieux documentées. Cela pourra se faire, en interne, grâce aux connaissances des bénévoles de l'association des Amis de la Maison des Traditions, ainsi que par l'intermédiaire de François Noc qui a été à l'origine de la constitution des collections. Ce dernier serait à même de fournir des informations complémentaires concernant l'histoire des objets, leur provenance et leur usage.

Cependant, certaines collections demandent des connaissances spécifiques plus pointues. Le personnel scientifique du musée n'étant pas spécialiste de ce type de collections, il conviendra de faire appel à des chercheurs et à des partenaires afin de les expertiser et de les étudier. Plusieurs d'entre eux ont déjà été identifiés, nous y reviendrons dans la partie 3.5 du projet.

Par ailleurs, le musée ne dispose pas actuellement d'un centre de documentation ouvert au public et aux chercheurs. Il a cependant une petite bibliothèque qui regroupe quelques ouvrages spécialisés sur l'ethnologie et les arts et traditions populaires du Berry. À plus long terme, il est prévu de

compléter ces fonds documentaires en lien avec les collections du musée et de les rendre accessibles au public qui souhaiterait les consulter.

La **politique de prêts et de dépôts du musée est quasi inexistante**. Il est arrivé à deux ou trois occasions que le musée prête des objets de ses collections à des associations dans le cadre de petites expositions temporaires, mais cela a été exceptionnel. Le musée n'a jamais été sollicité par des collègues d'autres institutions muséales pour des demandes de prêts. Cela s'explique en partie par le fait que les collections du musée ne sont pas diffusées en ligne et restent méconnues des professionnels des musées.

5.8 État sanitaire et conditions de conservation des collections

L'état général des collections est relativement bon. Sur l'ensemble des collections (exposées et non exposées), quelques rares cas d'infestations ont été notés (présence de trous d'envols sur des objets en bois). Ils ont été isolés et mis en caisse pour éviter tout risque d'infestation. Un espace de quarantaine devra être déterminé en attendant que ces pièces puissent être traitées et réintégrées aux nouvelles réserves.

Aucune campagne de restauration n'a été menée et le musée ne possède pas de budget dédié à cela pour le moment étant donné que les priorités sont autres.

Les bâtiments du musée ne sont pas isolés ni chauffés. **Dans certains espaces**, notamment le bâtiment du **hangar** où sont exposées les plus grosses machines agricoles et **l'étage du musée** (l'espace d'exposition temporaire) les **collections exposées sont soumises à de grandes amplitudes de températures au cours de l'année**. Le hangar, très mal isolé, a été construit avec des matériaux en tôle, ce qui intensifie la chaleur pendant l'été. Des pics de chaleur à plus de 40°C ont été constatés. En hiver, il arrive que les températures descendent en dessous de 0°C dans le hangar (épisodes de gel). Dans la salle d'exposition temporaire de l'humidité et des problèmes de condensation sur les murs ont aussi été constatés. Cependant, durant cette période, le musée est fermé au public et les collections n'y sont pas exposées.

Il est toutefois difficile de se prononcer avec précision sur ces variations climatiques au sein du musée car il ne dispose d'aucun appareil de mesure et de contrôle du taux d'humidité et de température. Pour le moment, les collections exposées dans le hangar sont les collections les moins fragiles du musée (essentiellement des machines en métal et en fer), elles n'ont donc pas subi de dégradations majeures. Cependant, ces grandes **variations pourraient s'avérer dommageables pour la conservation des collections à long terme**. L'humidité pourrait accélérer la corrosion des métaux et avoir un impact sur des matériaux organiques comme le bois. En effet, ces derniers sont très sensibles aux variations d'humidité relative et de température, ainsi qu'à la lumière et aux insectes.

Mis à part l'espace du hangar et l'étage du musée, **les autres salles du musée conservent une température relativement stable et une bonne inertie** du fait de l'épaisseur des murs.

L'ensemble des bâtiments reste dans un bon état. Aucun signe de dégradation majeure, d'infiltration, de moisissure ou d'infestation d'insectes n'a été détecté.

Par contre, un **fort empoussièrisme des collections** a été constaté, en particulier dans la grange et le hangar où le sol est en terre battue. La poussière favorise la corrosion et la dégradation des collections en retenant l'humidité. Les objets sont dépoussiérés une fois par an grâce à l'aide des bénévoles de l'association des Amis de la Maison des Traditions.

Les objets exposés sont protégés d'un éclairage en lumière naturelle directe. Toutefois, les salles d'expositions sont équipées d'un **éclairage à lumières halogènes qu'il conviendra de changer**, car ces lampes dégagent de la chaleur et consomment beaucoup d'énergie.

Par ailleurs, il conviendra de **porter une vigilance concernant l'action humaine qui peut aussi faire partie des facteurs de dégradation**. En effet, lors de la période de fermeture hivernale du musée, il est parfois arrivé que les collections liées à la culture des céréales (exposées dans l'espace « galerie du blé ») soient déplacées afin de libérer de la place pour les ateliers de vannerie. Il se trouve que certaines de ces collections sont sensibles, voir déjà fragilisées (les vans par exemples) et seront difficile à remplacer en cas de dommages. Toute manipulation ou déplacement, même sur une courte distance, constitue un risque pour l'objet et il est important d'en avoir conscience. Le mieux étant de le **manipuler le moins possible** pour limiter les risques de vibrations et les chocs liés à une mauvaise préhension de l'objet. Ainsi, il est prévu de mettre à disposition de l'école de vannerie un lieu plus adapté.

Notons que **certaines objets des collections** (essentiellement du gros matériel agricole comme la batteuse ou des tracteurs anciens exposés dans le hangar) **sont ponctuellement sortis du musée et « mis en fonctionnement » pour des démonstrations**, principalement lors du **Festival rural** qui a lieu tous les ans à Chassignolles.

Bien que l'on considère habituellement que les objets de musée sont des objets patrimoniaux censés être utilisés et manipulés le moins possible afin de préserver au mieux leur état de conservation, le choix de ces « mises en actions » occasionnelles répond à un souhait de pédagogie du musée. La grande majorité des objets des collections étant avant tout des objets utilitaires, il convient donc de garder une certaine souplesse, de ne pas trop les « sacraliser » et de **permettre au public de comprendre leur fonctionnement**, notamment lors du Festival rural qui un des principaux « temps forts » du musée. On peut aussi considérer qu'un usage modéré et précautionneux de ces machines participe en partie à leur conservation, puisque les bénévoles assurent l'entretien des roues et des moteurs avant leur mise en fonction.

La convention utilisée par le musée pour les dons précise aux donateurs que leur(s) objet(s) pourront être utilisés pour des activités pédagogiques (cf annexe 15 convention de don). Leur utilisation est aussi permise par le fait que le musée n'est pas soumis aux mêmes obligations juridiques qu'un Musée de France.

Néanmoins, **afin de clarifier le statut de ces objets** et machines utilisés lors de démonstrations et de les distinguer du reste des collections, **il est convenu que le musée établisse prochainement une liste appelée « liste pédagogique »** ou « liste documentaire » **qui regroupera les objets et machines pouvant être utilisés à des fins pédagogiques**. Cette liste exclura bien sûr tout objet fragile ou rare des collections et concernera notamment des doublons d'objets qui ne sont pas sur l'inventaire.

Concernant les collections non exposées, elles seront rassemblées au cours des mois prochains dans les nouvelles réserves qui sont opérationnelles depuis septembre 2022, car pour le moment elles sont encore dispersées dans divers espaces de la commune et se trouvent dans les lieux suivants :

- **Réserve 1, local du service technique de la mairie** : cette réserve est celle qui regroupe le plus grand nombre d'objets. On y trouve les collections liées à l'artisanat, à l'agriculture et à la vie domestique. Cette réserve dispose d'étagères numérotées et les collections plus fragiles (vaisselle, poterie en terre cuite, petits objets) conditionnées dans du papier bulle et conservées dans des boîtes en matériaux neutres. Le climat de cette réserve est relativement stable. Cependant, au fil du temps, certains objets ont été entassés au sol et devant les étagères, rendant l'accès difficile à certains biens. Du matériel « autre » appartenant aux équipes du service technique a aussi été mis sur certaines étagères et

mélangé aux collections. De plus, des déjections ont été constatées dans cette réserve car des oiseaux viennent nicher sous le toit.

- **Réserve 2, hangar de François Noc** : cet espace, mis gratuitement à disposition de la commune, se trouve chez un particulier. Il sert d'entrepôt aux machines et au matériel agricole très volumineux (batteuses à graines et à blé, lieuses, trieurs à grain, presse, carrioles, etc.). Il s'agit d'un hangar en tôle dont les deux façades latérales sont ouvertes sur l'extérieur. Les collections sont donc couvertes par le toit, mais exposées aux intempéries, aux déjections d'oiseaux, à la lumière naturelle et à de fortes variations climatiques. Les collections de cette réserve sont entassées et souffrent d'un fort empoussièrement. On trouve aussi dans ce hangar des objets entreposés qui n'appartiennent pas au musée.
- **Réserve 3, grange de Mme Coutant** : cette grange du bourg est louée par la municipalité depuis 2021 et regroupe des objets divers (écremeuses, balances, barattes, tarares, bourolles, charrues, cardeuses et matériel lié au travail de la laine, etc.). L'été dernier, la porte de la grange ainsi que le devant de la toiture se sont écroulées, mettant les collections en péril. Heureusement, les collections qui se trouvaient en bas avaient été rapatriées dans d'autres réserves quelques semaines avant l'effondrement. Le reste des collections placées au fond de l'étage de la grange n'a pas subi de dégradations majeures. Depuis, des travaux ont été effectués et le bâtiment a été remis en état.
- **Réserve 4, grenier de l'école primaire** : cette réserve regroupe les collections liées à l'enseignement (livres, cahiers, matériel d'écolier) ainsi que du mobilier. Cette réserve n'a pas encore été dépouillée ni inventoriée, l'état sanitaire de ces collections est donc indéterminé pour le moment. Cependant, on notera que le climat de ce grenier n'est pas stable car il se trouve sous des toits qui ne sont pas isolés. Cet espace est aussi très poussiéreux.
- **Réserve 5, l'étage de la mairie** : cette réserve rassemble diverses collections, dont certaines sont particulièrement sensibles à la lumière et aux fluctuations d'humidité (journaux anciens, photographies, collections textiles, sabots, faucille, joug, etc.). Cette réserve dispose de suffisamment d'espace de circulation et bénéficie de conditions de conservation acceptables (pas de lumière directe, pas d'humidité ni de fortes variations de températures). Aucune infestation ou moisissure n'a été constaté sur ces collections.

Ainsi, **une grande partie des collections en réserves, particulièrement celles entreposées dans des espaces appartenant à des propriétaires privés, se trouvent confrontées à une insécurité de nature juridique.** De plus, **ces réserves ne garantissent pas les conditions optimales de conservation.** Il est à noter aussi que certains propriétaires privés souhaitent aujourd'hui récupérer les espaces de réserves prêtés au musée.

Par ailleurs, **les réserves ne sont pas équipées de dispositif d'alarme incendie ou anti-intrusion qui garantirait leur sécurité.** Enfin, la dispersion géographique ne facilite pas la gestion des réserves au quotidien.

Suite à ces constats, la municipalité a acté la **construction d'un nouveau bâtiment « réserve »** dont le chantier a débuté en janvier 2022. La superficie de ces nouvelles réserves (300 m²) a été estimée en tenant compte des collections existantes - qui comprennent des machines agricoles et du matériel très volumineux - et ne prévoit pas un agrandissement considérable des collections. Elles seront équipées de deux larges portes coulissantes qui permettront de rentrer et de sortir les objets volumineux des collections.

Ces nouvelles réserves ne seront pas aux normes de conservation en vigueur par les Musées de France, mais **l'objectif est de tendre vers de bonnes pratiques et les conditions de conservation des collections devraient considérablement s'améliorer** par rapport à celles des réserves actuelles. Il est

prévu qu'un suivi et un contrôle plus régulier de la température et de l'hygrométrie soit effectué afin de veiller à la stabilité du climat. Nous reviendrons sur l'organisation des nouvelles réserves dans la partie projet.

Rappelons que les réserves constituent le cœur même du musée. C'est un lieu essentiel car la plus grande partie des collections y est conservée. La réserve n'est pas un lieu de stockage passif. C'est au contraire une zone fonctionnelle qui doit servir à conserver, à étudier et à gérer les collections. C'est grâce aux réserves que des rotations des collections peuvent être envisagées, que peuvent être imaginées des expositions temporaires ou que des prêts à d'autres institutions peuvent être consentis. **La mise en sécurité des collections dans les nouvelles réserves représente donc, dans le cadre du présent PSC, un chantier prioritaire à mener.**

5.9 Politique d'acquisition et d'enrichissement des collections

Les fondateurs du musée ont constitué les collections du musée à partir des critères suivants : que l'objet soit en bon état de fonctionnement et qu'il ait été utilisé dans la région du Boischaut-Sud. Les collections ont continué à être enrichies durant les années qui ont suivi la création du musée, sans qu'une politique d'acquisition n'ait toutefois été définie. **Le musée a donc accumulé beaucoup d'objets, dont certains en de multiples exemplaires.**

La Maison des Traditions bénéficie du soutien de l'association des Amis du musée qui a grandement contribué à l'enrichissement du musée par la collecte, l'achat et la réception de dons. Toutefois, par le passé, l'association recevait et acceptait certains dons sans consultation ni discussion préalable avec la responsable du musée. Depuis 2021, cette mauvaise gestion des dons a été rectifiée et les membres de l'association se réfèrent désormais à elle pour toute nouvelle acquisition.

Cependant, **le musée n'a toujours pas défini clairement de politique d'acquisition ou d'enrichissement des collections.** Des acquisitions ont donc été faites de manière aléatoire. Or, une acquisition doit être rigoureuse. Elle doit découler d'une sélection et d'un choix répondant au projet du musée, à son propos et à l'histoire qu'il souhaite raconter. Un musée doit avoir une politique active et volontariste en matière d'acquisition et **ne pas se contenter d'être un réceptacle passif** qui accueille les objets que l'on veut bien lui confier. Depuis quelques années, un tri est tout de même effectué parmi les dons et certains objets ne sont plus acceptés, notamment les objets répandus que le musée possède déjà en de multiples exemplaires, comme les tarares ou les bascules.

Notons aussi que le musée est aujourd'hui confronté à des problématiques d'ordre pratique dues au manque d'espace et aux réserves qui ont des capacités de stockage limitées. Rappelons que les nouvelles réserves prennent en compte l'existant des collections et ne prévoient pas un élargissement important.

Il devient ainsi **indispensable de définir une politique d'acquisition claire et cohérente**, d'autant plus que le musée continue d'être sollicité pour de nouveaux dons. La responsable du musée reçoit en effet régulièrement des demandes à ce sujet. La définition d'une politique d'acquisition permettra de servir de pare-feu aux dons « inutiles ». La meilleure connaissance de collections grâce à la réalisation de l'inventaire permet aujourd'hui de donner des orientations sur la politique d'enrichissement des collections et de prendre en compte les lacunes à combler, nous y reviendrons dans la deuxième partie du PSC.

6. Parcours d'exposition et muséographie

6.1 Déroulé du parcours de visite actuel

L'exposition permanente est organisée selon un **parcours thématique**, où chaque espace du musée est consacré à une activité agricole de l'époque (travail du bois, de la vigne, culture des céréales, etc.). Les objets sont donc réunis par ensembles selon cette logique. Certains ateliers d'artisans (lieux récurrents dans les villages auxquels le paysan faisait appel pour son travail quotidien) ont aussi été reconstitués. En tout, la surface d'exposition s'étend sur plus de 1 000 m².

La **visite complète du musée** (incluant le visionnage du film) **dure environ 1h30**. Le sens du parcours suit l'enchaînement des bâtiments (pour avoir une vue d'ensemble du déroulement du parcours, se référer au plan aérien légendé en annexe 1 et aux photos des différents espaces en annexe 3) :

0. Accueil et boutique

1. L'étable

D'un côté de l'étable, on montre l'importance des animaux pour les travaux agricoles. De l'autre côté, on peut voir les occupations hivernales à la ferme avec l'atelier du « chapuseux » (mot berrichon désignant le travail du bois).

2. La grange

Espace dédié au travail de la vigne et à la fabrication du vin avec présentation du matériel de vendange (herse à vigne, écrase-raisins, écrase-pommes, pressoirs, tonneaux, alambic) et de l'atelier du tonnelier.

3. La galerie du blé

Elle présente les différentes opérations liées à la culture des céréales, allant du labour, à la récolte et aux moissons. Les objets sont disposés chronologiquement pour témoigner des évolutions des techniques et outils liés à la moisson.

On trouve également dans le prolongement de cette salle la reconstitution de deux échoppes : celle d'un réparateur de bicyclettes et celle d'un cordonnier.

4. La salle de projection du musée

La visite se poursuit dans la salle de projection où un film est diffusé en continu. Le musée dispose de trois films différents. Ils ont été réalisés au début des années 2000 à Chassignolles, par François Noc et des habitants de la commune. Pour les besoins du musée, ces derniers ont reconstitué des scènes d'autrefois autour de la vie et des travaux agricoles. Ils y reproduisent des gestes d'antan qu'ils ont eux-mêmes connus. Ces films ont été réalisés sur les lieux du musée et du village et donnent à voir le fonctionnement de certains outils et engins du musée qui sont « mis en situation », notamment la fameuse batteuse Merlin. Chaque film aborde une thématique spécifique :

- *Chassignolles au fil des saisons* (1996, 40 min) : met en scène le travail de la terre et les principaux travaux agricoles qui rythment une année dans une ferme du Bas-Berry dans les années 1950. On y découvre l'utilisation des différents outils (nettoyage des haies, taille de la vigne, les semailles, le binage des betteraves, la fenaison, la moisson, le battage, le pressoir et l'arrachage des betteraves).
- *Portrait de femmes en milieu rural* (2002, 30 min) : à propos du rôle de la femme vers 1950. Le film présente les activités journalières quotidiennes qu'elle doit effectuer (la traite, la

lessive, soins des enfants, fabrication du beurre et du pain, travaux des champs, nourrissage des bêtes, vendanges, etc.)

- *Le travail de la vigne dans le Boischaut-Sud pendant les années 50* (2005, 22 min) : retrace le travail effectué sur la vigne saison après saison et l'utilisation des outils qui y sont associés.

À l'exception du dernier film, qui s'avère un peu trop technique pour le grand public, les deux autres sont régulièrement projetés dans la salle. C'est habituellement le film *A Chassignolles au fil des saisons* qui est diffusé en continu, car c'est celui qui permet le mieux de découvrir l'utilisation des machines et outils agricoles présentés dans le parcours permanent.

5. Le hangar

Il abrite les collections les plus volumineuses du musée, à savoir le gros matériel agricole (batteuses, locomobile, moissonneuses, lieuses, tracteurs, etc.). Les machines ont été disposées selon un ordre chronologique pour présenter les évolutions du matériel et des pratiques agraires liées à la mécanisation. Au début de cet espace, plusieurs exemplaires de matériel lié au transport (charrettes, calèches) sont exposés, sans lien évident avec le reste des machines.

6. La scierie

En sortant du hangar, le visiteur traverse la cour du musée et passe devant la scierie. Cette dernière a été ajoutée en 2006 mais n'a jamais été réellement intégrée au parcours de visite. Aucun panneau explicatif n'y figure et cet espace extérieur n'est pas entretenu. Les visiteurs passent souvent devant sans s'y arrêter, n'étant pas certains que cela fasse partie du musée.

Le visiteur poursuit avec la maison d'habitation. Dans ses anciennes dépendances deux ateliers d'artisans ont été reconstitués, à savoir l'atelier du sabotier et celui du forgeron.

7. L'atelier du sabotier

Présente le travail et les outils du sabotier avec différents exemplaires de sabots, ainsi que l'évolution de son métier.

8. La maison d'habitation

Reconstitution d'un intérieur berrichon caractéristique des années 1950, qui comprend deux pièces. Cet espace propose au visiteur de se plonger dans le lieu de vie d'une famille paysanne et donne à voir les éléments qui y sont associés (salle commune avec le four à pain, chambre, mobilier et objets liés à la vie domestique).

9. La forge (atelier du maréchal ferrant, du forgeron et du charron)

Reconstitution des ateliers et de l'outillage associé aux métiers du maréchal ferrant, du forgeron et du charron.

10. Le jardin potager avec le puits et la vigne

La visite se termine par l'espace potager qui jouxte la maison d'habitation. On y retrouve l'ancien puits, un petit espace avec des légumes et des fleurs. Il y a aussi quelques rangs de vigne ainsi qu'un petit labyrinthe végétalisé pour les enfants, mais ce dernier n'a pas été entretenu au fil des années. Bien qu'étant un atout pour le musée, cet espace « jardin » n'est pas valorisé ni véritablement intégré au parcours de visite.

En contrebas des bâtiments du musée, à côté du pré qui fait partie du site, il y a un espace verger avec des pommiers. Cependant, ce verger est caché par des arbres et par le bâtiment du hangar. À ce jour, il n'est pas non plus entretenu, ni utilisé pour des animations culturelles.

Les visiteurs passent aussi devant le « cabras » (mot berrichon désignant une cabane réalisée avec des tiges de topinambours qui servait autrefois de remise, de complément de rangement). C'est une cabane « ouverte » qui n'a actuellement pas de fonction définie ; elle sert de débarras, d'entrepôt pour quelques outils du jardin. Ce cabras est bien visible puisqu'il est situé en fin de parcours, juste à côté de l'entrée du musée et les visiteurs passent devant en s'interrogeant tout au plus sur sa fonction.

Enfin, l'espace d'exposition temporaire situé à l'étage au-dessus de l'étable, peut se visiter au début ou à la fin du parcours permanent. La visite de l'exposition temporaire est comprise dans la billet d'entrée du musée.

Le visiteur termine sa visite en ressortant par l'accueil/boutique du musée.

À l'issue de la visite, les visiteurs peuvent laisser leurs appréciations dans le livre d'or. La majorité des remarques partagées portent sur les pièces des collections qui ont éveillé en eux des souvenirs, avec notamment la batteuse Merlin ou le tracteur Société Française de Vierzon. Plusieurs témoignent aussi du fait que le musée a provoqué en eux beaucoup d'émotions et de nostalgie. Les visiteurs parlent de cette visite comme d'un « voyage dans le passé » qui leur a « rappelé leurs racines » et a « ravivé des souvenirs d'enfance ».

La maison d'habitation revient aussi fréquemment dans les retours des visiteurs ; plusieurs disent avoir été émus, car la maison d'habitation et son odeur leur a rappelé la maison de leurs parents ou grands-parents. Le musée parle donc beaucoup aux gens qui ont connu cette vie rurale et cette époque. Par ses espaces reconstitués et les objets qu'il présente, le musée incarne donc bien la mémoire collective d'une certaine période.

D'autres visiteurs expliquent que la visite du musée leur a permis de percevoir « la dureté du travail et la vie laborieuse de l'époque » mais aussi l'« ingéniosité et l'inventivité de nos anciens ».

Cependant, d'autres remarques de visiteurs pointent un certain nombre de difficultés et de dysfonctionnements dans le parcours permanent.

6.2 Un parcours inadapté : relevé des principales problématiques

Depuis la création du musée en 2003, le parcours permanent est resté inchangé. Cela fait un certain temps que la réactualisation du parcours est souhaitée par la municipalité, car au fil des ans ce dernier est devenu inadapté et sa scénographie est ancienne. Des démarches ont déjà été engagées en ce sens en 2019 : en effet, un appel d'offre¹⁷ avait été lancé et une équipe scénographique et muséographique avait été sélectionnée puis validée par le conseil municipal de 2020. L'équipe muséographique (société Sens de visite) et scénographie (atelier Brisepain) a donc proposé un premier scénario pour le renouvellement du parcours¹⁸. Ce projet a cependant été interrompu et « mis en pause » par la nouvelle équipe municipale qui, sous le conseil de la DRAC, a estimé qu'il était nécessaire de réaliser préalablement l'écriture du PSC afin de faire des choix plus éclairés et de donner des orientations plus structurées et détaillées à l'équipe muséographique et scénographique.

Dans le cadre de l'élaboration du présent PSC, les différents **entretiens** et échanges avec les acteurs du musée (élus, agents du musée, bénévoles et représentants d'associations, habitants de la commune, visiteurs du musée, professionnels du patrimoine et du tourisme) **ont permis de faire**

¹⁷ Voir en annexe 16 l'appel d'offre de 2019 pour la refonte du parcours permanent.

¹⁸ Voir en annexe 17 le scénario pour le renouvellement du parcours proposé par l'équipe muséographique (société Sens de visite) et scénographie (atelier Brisepain) en 2020.

apparaître un certain nombre de difficultés et de dysfonctionnements dans le parcours permanent. À cela, s'ajoutent les réflexions du comité de pilotage de 2018¹⁹ qui avait aussi déjà mis en lumière un certain nombre d'éléments problématiques.

Les **principaux points faibles du parcours** sont les suivants :

– **Dans la plupart des salles, les objets sont trop nombreux et trop entassés.** Le plaisir du visiteur n'est donc pas forcément au rendez-vous, car il se trouve noyé dans une trop grande masse d'objets et il est difficile de repérer les pièces les plus « parlantes ». L'accumulation s'est amplifiée au fil des années par l'ajout de pièces supplémentaires alors que certaines sont déjà présentes en plusieurs exemplaires dans le musée. Cet effet d'entassement nuit également à la bonne compréhension du propos. Par exemple, dans le hangar, certaines machines agricoles sont accolées - voir enchevêtrées - et il est difficile de les distinguer les unes des autres. Cela génère de la confusion et des incompréhensions au sujet de leur fonctionnement. Les présentations gagneraient donc à être allégées afin de gagner en lisibilité.

– De façon générale, il a été noté que le **parcours de visite actuel n'est pas assez pédagogique ni didactique.** Il ne permet pas une compréhension claire du message du musée car il **ne suit pas de fil conducteur.** Nous l'avons vu, dans sa conception initiale, ce musée a été créé par une équipe de bénévoles passionnés qui a souhaité conserver et donner à voir les objets du monde agricole qu'ils ont eux-mêmes connus et avec lesquels ils ont travaillé. Le parcours a été créé dans cet esprit et cela se ressent dans les présentations, car **le musée s'adresse à un public averti, connaisseur et familier du monde rural.** Aujourd'hui, **les générations plus jeunes qui n'ont pas connu cette époque et le public citadin qui n'est pas familier de ce milieu ne sont pas en mesure de comprendre le propos du musée.** Cela apparaît clairement dans les retours des visiteurs et dans les remarques et questions qui sont posées au personnel de l'accueil en fin de visite. Plusieurs visiteurs demandent par exemple des explications sur le fonctionnement des machines ou sur la fonction de divers outils. On constate que **le parcours, tel qu'il est aujourd'hui, ne permet pas de s'adresser à tous les publics, ni à tous les âges.**

– **Au tout début du parcours, il ne figure aucune information permettant de « poser le décor » et d'introduire la visite.** Il conviendrait, à minima, de donner quelques informations sur l'histoire du musée (Depuis quand existe-t-il ? Par qui et comment a-t-il été créé ?) ainsi que sur l'histoire de l'ancien corps de ferme (De quelle époque date la ferme ? Jusqu'à quand a-t-elle été en activité ? Qui étaient les gens qui l'habitaient ?). Les visiteurs posent régulièrement des questions à ce sujet car ils ne trouvent aucune réponse à ces interrogations lors de leur visite. Le **manque d'éléments de contextualisation** entraîne des confusions. Par exemple, il est déjà arrivé que des visiteurs pensent que tous les objets exposés étaient déjà là dans la ferme, et non qu'ils ont été rassemblés pour le musée. D'autres pensent aussi que les ateliers du forgeron et du sabotier jouxtant la maison d'habitation étaient localisés ici à l'époque. En effet, rien ne précise qu'il s'agit en réalité des anciennes dépendances de la maison d'habitation et que ces ateliers ont été reconstitués pour les besoins du musée (à l'époque, ils se trouvaient bien sûr ailleurs dans le village).

– Dans l'ensemble, le constat est fait que **le musée n'est pas adapté aux visites libres et en autonomie. Or, la visite libre est le cas de figure le plus répandu** à la Maison des Traditions. Contrairement aux quelques groupes qui sont pris en charge en visite guidée par la responsable

¹⁹ Voir annexe 5 la synthèse du travail du comité de pilotage de 2018.

du musée, les visiteurs venus seuls ou en famille doivent trouver par eux-mêmes les réponses aux questions qu'ils se posent...

À ce jour, seul un **livret d'aide à la visite** est fourni aux visiteurs à l'accueil du musée. Il permet d'aiguiller un peu les visiteurs et de donner des éléments d'informations sur chaque espace du musée, mais ce livret est **obsolète et inadapté** (voir le livret en annexe 7). Depuis 2013, l'agent d'accueil le donne aux visiteurs pour pallier le manque de panneaux explicatifs et de supports de médiations du musée. Notons que ce fascicule n'était pas destiné aux visiteurs car il n'a pas été conçu pour cela à l'origine (il s'agissait d'un support de travail pour former de futurs guides...). **Ce livret d'aide à la visite n'a jamais été actualisé ni retouché depuis 2013. Certaines informations du texte sont erronées et présentent des incohérences** qui ont déjà été relevées par des visiteurs. Au niveau de la mise en page, il n'est pas non plus pratique ni attrayant : le plan du musée qui y figure est trop petit et nécessiterait d'être refait, les pages ne sont pas numérotées et les quelques photos d'objets des collections qui s'y trouvent ne permettent pas de se situer facilement dans l'espace du musée. De ce fait, au lieu d'être une aide, ce livret devient souvent encombrant pour les visiteurs et finit dans le sac ou oublié sur un banc du musée.

– Les quelques **panneaux d'explications** présents dans le musée sont **datés et inadaptés**. Certains d'entre eux **utilisent des termes techniques** relatifs à la mécanique des outils agricoles et donnent des précisions telles que les modèles des tracteurs (voir annexe 8). Si ces panneaux peuvent intéresser un public de connaisseurs, ils peuvent aussi rapidement dissuader le reste des visiteurs, car ils n'apportent pas les éléments essentiels de compréhension qui sont attendus. Les visiteurs déplorent fréquemment le **manque de dates clés et de repères historiques** qui permettraient à minima de situer les principales transformations agricoles liées à la mécanisation. Même si dans certains espaces (la galerie du blé et le hangar) les machines et outils ont été disposés selon un ordre chronologique, il manque des repères écrits. Encore une fois, le circuit peut paraître cohérent pour une personne avertie, mais il sera beaucoup moins évident pour un visiteur n'ayant aucune connaissance sur l'histoire du monde rural. Les personnes qui n'ont jamais été témoins directs de l'utilisation de ces machines et outils agricoles ont de la difficulté à donner du sens aux objets présentés.

En fin de compte, un des seuls cas de figure où les visiteurs parviennent à saisir des informations est lorsqu'il s'agit de familles où les grands-parents ou aînés accompagnent leurs enfants et petits-enfants. Dans ce cas, les aînés s'improvisent guides, relatent leurs souvenirs et sont à même d'expliquer la fonction des outils agricoles exposés.

– **Au niveau de leur forme, les panneaux d'explications sont hétérogènes et dépassés**. Certains sont écrits de façon manuscrite sur une feuille, d'autres en lettres cursives à la craie sur des ardoises, d'autres encore ont été imprimés sur des feuilles plastifiées. Ils ne permettent pas non plus un bon confort de visite : certains textes sont difficilement lisibles puisqu'ils sont écrits en petits caractères et nécessitent de se rapprocher pour arriver à les déchiffrer (cf annexe 8). Les écriteaux sur lesquels sont mentionnés le nom des outils ne donnent aucun élément sur leur fonction et leur période d'utilisation (cf annexe 8). Ces écriteaux sont aussi présents en trop grand nombre, ce qui ne permet pas de mettre en exergue les objets les plus intéressants et d'attirer l'attention du visiteur sur les pièces emblématiques.

– Pour l'instant, seul le film *Chassignolles au fil des saisons* qui est diffusé en continu dans la salle de projection permet d'avoir quelques explications et d'imaginer ce qu'a pu être la vie quotidienne de l'époque. Or, notons que ce film est gravé sur un support **DVD** utilisé depuis 2003. Il montre des **signes d'usures** et sa **qualité sonore et visuelle s'est dégradée** au fil des années. De plus, **le musée possède un seul exemplaire DVD** de ce film. **S'il était perdu ou**

endommagé, les visiteurs seraient privés du seul support de médiation existant à ce jour et permettant d'éclairer le propos du musée. Il serait donc urgent de faire restaurer ce film pour améliorer sa qualité et de le copier en plusieurs exemplaires pour avoir une sauvegarde. Il serait aussi nécessaire de prévoir un sous-titrage en français et en anglais.

– Il a aussi été mis en évidence que la muséographie actuelle est figée et monotone. Il n'y a **aucune activité ludique ou interactive** permettant de s'adresser au jeune public et au public familial, **à l'exception du « jeu des fourches »** dans l'espace de la grange (jeu proposant de deviner l'utilisation des différentes fourches exposées). Ce jeu est apprécié des visiteurs, mais la majorité d'entre eux le trouve trop difficile et inadapté pour des enfants (voir le jeu des fourches en annexe 8). **Dans le parcours, les textes et supports de médiation ne sont pas non plus adaptés au jeune public.**

– Parmi les autres points problématiques du parcours, on note que le musée apparaît comme un musée des outils et techniques agricoles alors qu'il se définit dans sa communication comme étant un musée de société. En effet, tel qu'il est actuellement, **le parcours ne permet pas réellement de saisir quelle était autrefois la vie quotidienne en Boischaut-Sud**, et d'imaginer les hommes et les femmes qui étaient derrière les outils, d'autant qu'il **n'y a presque aucune iconographie ou support visuel le long du parcours**. Les outils et machines emblématiques exposées tels que les batteuses ne sont pas associées à des photographies et à des explications mettant en lumière le fait que les grosses périodes d'activités agricoles (moissons, vendanges, etc.) nécessitaient de l'entraide et étaient aussi des moments de sociabilité et de réunion au sein des villages. Ces aspects sociaux semblent pourtant essentiels à souligner car ils permettraient d'humaniser les objets exposés et d'incarner le discours.

De plus, en termes de contenu, **beaucoup de facettes de la vie de l'époque sont absentes du parcours** et mériteraient d'être abordées, notamment dans la maison d'habitation : des éléments sociologiques sur la répartition des tâches au sein des foyers, l'organisation des schémas familiaux, les habitudes de la vie domestique, les festivités et temps forts de la vie paysanne, les coutumes et croyances populaires, etc. Des propositions émises en ce sens figureront dans la partie « projet » du PSC. Nous verrons que le musée dispose de collections pouvant servir de support afin d'aborder ces thématiques et que ces objets n'ont jamais (ou très peu) été présentés au public jusqu'à présent (notamment les témoignages et archives orales, les collections liées aux croyances, collections textiles, etc.).

Par ailleurs, **le parcours ne propose aucun lien avec les enjeux sociétaux contemporains**. Pourtant, le musée serait à même de soulever des questionnements pertinents relatifs aux enjeux environnementaux, à l'évolution des paysages, au devenir des sociétés rurales, aux modes de consommation et d'alimentation, etc.

– Concernant le **jardin et le potager du musée**, il apparaît qu'ils **ne sont pas suffisamment valorisés et intégrés au parcours** de visite. Jusqu'à maintenant, le jardin a été entretenu car mis à disposition de particuliers de la commune, mais aucun projet n'a véritablement été imaginé autour de ce potager. Aujourd'hui, plusieurs possibilités sont envisageables et des idées sont ressorties lors des entretiens menés dans le cadre du PSC. Nous y reviendrons ultérieurement.

– Enfin, des retours ont été faits sur le **manque de signalétique indiquant le sens du parcours de visite**. De l'étable au hangar, les bâtiments du musée se succèdent en enfilade et le sens de visite est donc relativement intuitif mais les visiteurs sont souvent confus lorsqu'ils ressortent du hangar et se retrouvent dans la cour. Il serait nécessaire d'ajouter des panneaux indicatifs permettant de les guider jusqu'à la saboterie, puis la maison d'habitation, la forge et le potager. De même, le retour par l'espace d'accueil pour ressortir du musée n'est pas facilement repérable

pour les visiteurs. En plus des panneaux indicatifs, un plan clair et imprimé du musée sur support papier pourrait être remis avec le billet d'entrée et permettrait de résoudre ce problème.

La partie « projet » de ce PSC définira les lignes directrices à suivre et les principes du futur parcours permanent. Il conviendra que le PSC soit partagé à l'équipe scénographique et muséographique afin qu'ils puissent bien cerner les problématiques existantes et les orientations qui sont souhaitées pour le renouvellement du parcours.

6.3 Expositions temporaires : principe, rythme et sujets

Depuis 2007, le musée dispose d'un étage aménagé de 92 m² qui permet d'accueillir les expositions temporaires. Jusqu'à présent aucune politique d'exposition temporaire n'a été clairement définie. Chaque année, une ou deux expositions temporaires sont présentées pendant quelques mois. Les thèmes de ces expositions portent généralement sur des sujets liés à l'histoire, au patrimoine du Berry ou au patrimoine naturel local (ex : expositions sur la faune et la flore).

Entre 2005 et 2022, 14 expositions différentes ont été présentées (voir la liste en annexe 6), dont certaines ont été présentées plusieurs années de suite.

On constate que **sur les 14 expositions, seules ont été réalisées par le musée**. Il s'agit des 4 expositions suivantes :

- « *Les chassignollais se racontent...* » : exposition de photographies anciennes sur la vie à Chassignolles autrefois. Elle a été réalisée par le musée à partir de photographies prêtées par des habitants de la commune.
- « *Histoire d'écoles* » : il s'agissait d'une reconstitution d'une ancienne salle de classe. Cette exposition n'était pas accompagnée de textes.
- « *George Sand et les paysans* » : à propos du regard que George Sand a porté sur le monde paysan. Exposition réalisée par le musée avec l'aide d'une entreprise pour la scénographie.
- « *Regards croisés sur le village* » : exposition de photographies anciennes et récentes retraçant différents moments de l'histoire de Chassignolles (les évolutions du village du point de vue de son paysage, de sa population et de son contexte économique et social). Elle a été accompagnée de témoignages d'habitants du village. Exposition réalisée par le musée, en partenariat avec le Groupe Paysage et l'Association de Développement Agricole et Rural (ADAR).

La **majorité des expositions temporaires sont des expositions « clé en main »** présentées sur des kakémonos et fournies par des associations ou par les archives départementales. Ces expositions clé en main sont certes pratiques puisqu'elles ne demandent pas de moyens humains en dehors de leur installation. Elles ont aussi l'avantage d'être mise à disposition du musée gratuitement. Cependant, elles n'augmentent pas de manière significative la fréquentation du musée. Les expositions qui présentent beaucoup de textes et traitent d'un sujet pointu, comme l'exposition « *Histoire de la Commune de Paris* » (2021) ou « *De Caves en Cépages, l'histoire de vigne et de vin dans l'Indre* » (2022), peuvent paraître plus ardues à aborder et ne semblent pas rencontrer un fort succès auprès des visiteurs.

Notons que **l'exposition qui a connu le plus de succès et de fréquentation est l'exposition « George Sand et les paysans » réalisée par le musée**. Présentée successivement en 2010 et 2011, cette exposition abordait le regard que George Sand a porté sur le monde paysan et les influences de ce dernier sur son œuvre littéraire. La scénographie incluait des éléments sonores et visuels. Plusieurs

animations ont été proposées dans le cadre de cette exposition, notamment des démonstrations de danses traditionnelles, des conférences avec un ethnologue et un historien.

Si cette exposition a nécessité un budget spécifique et du temps de préparation, elle a eu des répercussions positives et a contribué à dynamiser le musée. En effet, accompagnée d'une bonne communication, cette exposition a permis de faire connaître la Maison des Traditions et de lui donner de la visibilité. Elle a notamment attiré un public sandien qui n'était jusqu'alors jamais venu au musée de Chassignolles. Les retours sur cette exposition et ses animations associées ont été très positifs.

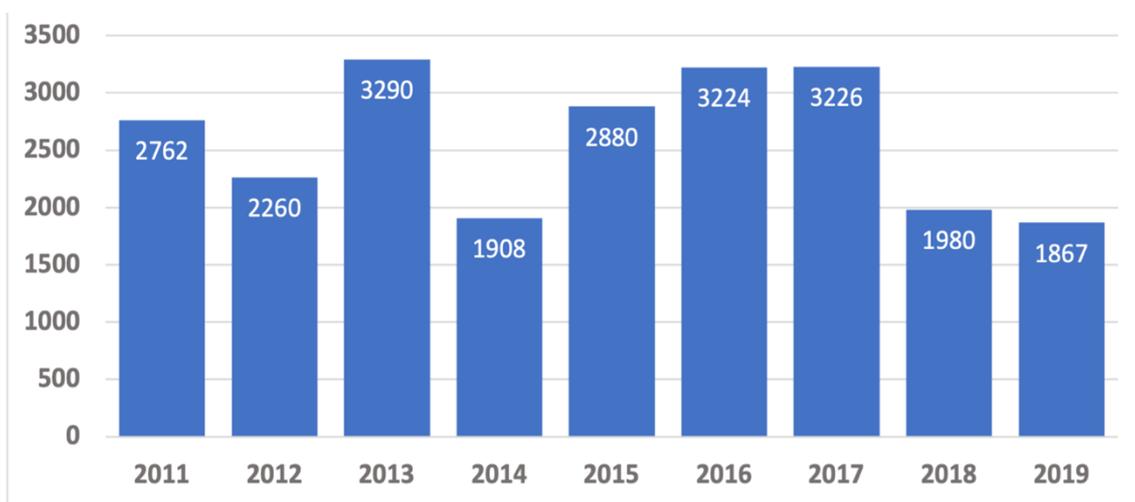
7. Les publics

7.1 Connaissance des publics et analyse de la fréquentation

Le musée dispose de différents outils pour connaître ses publics. Depuis 2015, un tableau répertoriant le nombre d'entrées par tarif est complété quotidiennement par l'agent d'accueil du musée, ce qui permet de suivre l'évolution des fréquentations. L'agent d'accueil note également le numéro de département des visiteurs.

La récente crise sanitaire liée au Covid-19 a créé une situation d'exception dans le domaine culturel et les musées ont particulièrement été impactés par les confinements successifs et les restrictions d'accueil du public. Pour cette raison, les chiffres présentés ici s'arrêtent à l'année 2019, les statistiques de fréquentation des années 2020 et 2021 n'étant pas représentatives.

ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION



Le **pic de fréquentation** du musée de Chassignolle a été atteint en **2013** avec 3 290 visiteurs. Cette année avait marqué les dix ans du musée : elle avait donné lieu à plusieurs animations culturelles et festives qui ont contribué à l'augmentation de la fréquentation annuelle. L'année suivante, en 2014, la fréquentation a nettement baissé. Cela peut s'expliquer par le fait que la personne responsable du musée a été en arrêt maladie et que le manque de personnel pour assurer son remplacement a impacté les activités du musée. Par la suite, entre 2014 et 2016, la fréquentation a connu de nouveau une augmentation, puis elle s'est stabilisée. On observe par contre une **baisse significative de la fréquentation depuis 2018** (diminution de 42 % de la fréquentation entre 2017 et 2019).

Les données de fréquentation de 2019 montrent que la **répartition des visites** s'établit comme suit :

- **Les visiteurs qui viennent en visite libre** (public individuel et familles) **représentent 55 % de la fréquentation annuelle**. Ce public est difficile à qualifier avec précision, faute d'outils adéquats pour le connaître, mais on constate que le public de la Maison des Traditions est avant tout un **public familial**. On observe un cas de figure récurrent : la visite de parents ou de grands-parents qui viennent au musée accompagnés de leurs enfants ou petits-enfants. Le musée se prête en effet à la transmission intergénérationnelle, car beaucoup d'aînés

l'utilisent comme un support pour pouvoir illustrer et expliquer à leurs descendants la vie qu'ils ont connue. Toutefois, force est de constater que ce public d'ânés connaisseurs du monde rural s'essouffle peu à peu.

- Les **groupes** qui viennent dans le cadre de **visites guidées représentent 7 % de la fréquentation**.
- Le **public scolaire représente 8 % de la fréquentation** (153 élèves accueillis en 2019).
- Les personnes qui viennent dans le cadre des **animations du musée représentent 11 % de la fréquentation**. Il s'agit des groupes d'adultes et d'enfants qui participent aux ateliers estivaux et autres animations du musée.
- Enfin, les visiteurs qui viennent au musée dans la cadre du **Festival rural représentent 19 % de la fréquentation** annuelle (356 personnes en 2019). Cette manifestation festive existe depuis la création du musée : c'est **l'évènement annuel durant lequel le musée reçoit le plus grand nombre de visiteurs** au cours d'une même journée. C'est un évènement gratuit qui rassemble un public varié et diversifié : à la fois des locaux mais également des touristes étrangers (anglais, hollandais...). Certains y viennent par nostalgie et souhaitent revoir le fonctionnement d'outils et machines qu'ils ont connus, d'autres sont moins familiers du monde rural et aiment y découvrir les démonstrations et machines anciennes.

Aux vues de ces statistiques, on peut d'ores et déjà tirer un certain nombre d'enseignements.

D'une part, la forte présence du public familial au musée nécessite d'avoir des présentations adaptées à la fois aux enfants et aux adultes. L'adaptation du parcours à tous les types de publics et à tous les âges semble d'autant plus urgente que le public des « ânés » et des grands-parents témoins du monde rural d'antan diminue. Ces derniers ne pourront bientôt plus servir de « guides improvisés » à leur enfants ou petits-enfants.

D'autre part, on constate qu'**une part importante de la fréquentation annuelle repose sur le Festival rural** (près de 20 % en 2019, et 26 % en 2017). Si cet évènement est certes un atout pour l'image et la visibilité du musée, il ne faudrait pas pour autant que la fréquentation du musée en dépende autant. En effet, il suffit que le Festival rural tombe un jour d'intempérie ou de canicule pour que la fréquentation annuelle du musée en soit directement impactée. Ce fut le cas en 2018, le Festival rural ayant rassemblé seulement 248 personnes, contre 846 en 2017 et 764 en 2016.

Par ailleurs, on remarque que **les scolaires représentent un faible pourcentage (8 %) de la fréquentation totale du musée**. Le musée devrait donc prévoir de cibler et d'élargir davantage ce public scolaire. Des propositions émises en ce sens figureront dans la partie projet.

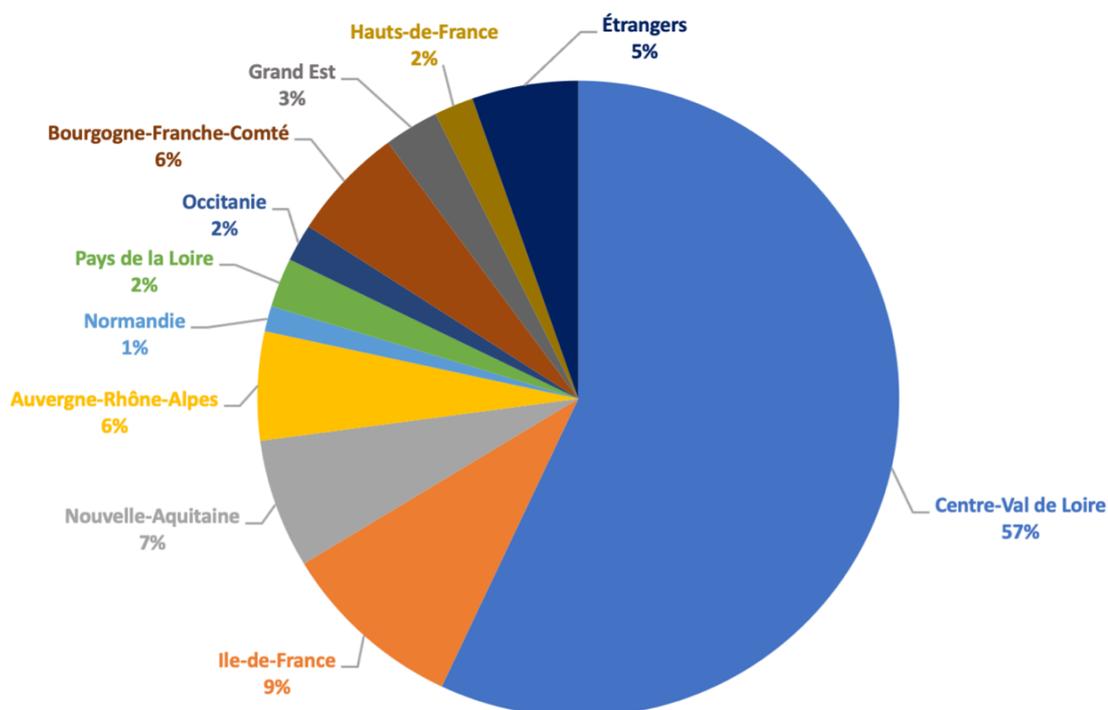
Parmi les groupes, notons aussi que le musée reçoit généralement deux fois par an un public niche d'adultes appartenant à des associations et club de passionnés de « voitures anciennes » et « motos anciennes ».

On observe par ailleurs une forte saisonnalité des visites : les mois de juin, juillet et d'août sont ceux qui concentrent les plus fort taux de fréquentation. C'est aussi durant cette période estivale que le musée propose le plus d'animations et d'évènements.

Notons que jusqu'en 2020, la Maison des Traditions faisait partie du PASS George Sand (pass incluant 4 sites culturels du secteur qui permet aux visiteurs de bénéficier de tarifs préférentiels). N'étant plus partenaire de ce PASS depuis deux ans, l'équipe du musée a constaté une baisse en termes de visibilité et de fréquentation. Il est donc prévu que la Maison des Traditions **réintègre le PASS George Sand dès 2023**.

Le musée de Chassignolles fonctionne surtout par le « bouche-à-oreille » dans le sens où il peut s'appuyer sur des **visiteurs fidèles** qui génèrent de nouveaux visiteurs, en faisant découvrir le site à leur entourage et en le leur recommandant. Si le musée demeure peu connu, c'est avant tout parce qu'il souffre d'un manque de communication sur son activité. Ce point important sera développé ultérieurement.

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES VISITEURS



Les statistiques concernant l'origine géographique des visiteurs²⁰ du musée confirment qu'il s'agit d'un **public avant tout local, provenant de la Région Centre (57 %)**. Le public vient majoritairement du département de l'Indre (36) et des départements limitrophes du Cher (18), de la Creuse (23) en région Nouvelle-Aquitaine et de l'Allier (03) en région Auvergne. La région Ile-de-France est bien représentée avec 9 % des visiteurs. Ce public parisien regroupe à la fois des touristes, mais également des propriétaires de résidences secondaires. À ce sujet, notons que l'Indre compte un nombre assez élevé de résidences secondaires (10,6 %) ²¹ ce qui constitue un public potentiel à capter. Plus ponctuellement, le musée accueille des visiteurs d'autres régions et de départements divers. Il reçoit aussi une centaine de visiteurs étrangers par an, principalement originaires de Grande-Bretagne, de Belgique, de Hollande et d'Allemagne. La fréquentation du public étranger reste relativement stable d'une année à l'autre.

²⁰ Statistiques issues des chiffres de 2019.

²¹ Source INSEE, URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5400567>, consulté le 25/08/2022.

7.2 Une politique des publics à définir

La Maison des Traditions **n'a jamais formellement défini ni établi de politique des publics**. Lorsque le musée a ouvert ses portes en 2003, il était principalement axé sur les visites individuelles et s'adressait surtout à un public local averti, connaisseur du monde rural et à des personnes ayant connu et éventuellement utilisé ces machines et outils agricoles. Or, comme dit précédemment ce public âgé diminue, il est donc nécessaire que le musée élargisse et redéfinisse plus clairement le public auquel il souhaite s'adresser pour orienter ses actions et ses projets.

Depuis 2012, on notera que le musée a adopté une **programmation culturelle axée sur des animations à destination du jeune public (3 à 12 ans) et des familles**. Cette orientation a été choisie pour répondre à l'incitation du service tourisme et culture de la communauté de communes. Ce dernier avait pointé le manque d'offres culturelles à destination des enfants sur le territoire. Les animations et ateliers mis en place au musée ont rapidement connu du succès et ont permis de constituer peu à peu un nouveau public. Ce jeune public mériterait d'être davantage pris en compte pour la suite, notamment dans le parcours de visite.

La Maison des Traditions a mis en place certaines animations pour accueillir les scolaires, mais nous avons vu que ces derniers représentent un pourcentage relativement faible au niveau de la fréquentation. Le musée accueille principalement quelques écoles maternelles et primaires de Chassignolles et des communes alentours, mais ne propose pas d'animations adaptées aux cycles collèges et lycées à ce jour (voir partie 8.2). Le musée reçoit pourtant des demandes d'enseignants et **les scolaires constituent un public potentiel à développer**.

7.3 Absence d'accessibilité à tous les publics

Concernant l'**accessibilité du bâtiment aux personnes en situation de handicap**, le musée dispose de sanitaires adaptés ainsi que d'un ascenseur permettant aux personnes à mobilité réduite d'accéder à l'étage. Le reste du musée est de plain-pied.

Toutefois, le musée avait fait une demande de labellisation « Tourisme et Handicap » en 2008 mais n'a pas obtenu ce label qui comprend quatre types de handicaps différents. Le **diagnostic réalisé par la commission d'évaluation en 2008 a pointé certaines défaillances en matière d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap** et a relevé les points suivants²² :

- Le label « déficience motrice » n'a pas été accordé, car la commission a relevé deux passages où il est difficile de circuler en fauteuil roulant. Il s'agit du seuil de porte entre l'étable et la grange du musée, ainsi que du seuil de la porte ramenant de la cour à l'accueil du musée. Ces deux zones présentent un léger décalage de hauteur qui peut mettre en difficulté une personne en fauteuil roulant. Pour résoudre ce problème, il suffirait de niveler le sol de ces deux portes.
La commission a aussi noté qu'il y a trop de cailloux dans la cour, ce qui rend le cheminement d'accès peu « carrossable ». Elle a conseillé de créer une allée spéciale permettant de circuler avec un fauteuil roulant.
- Pour obtenir le label « déficience auditive », la commission d'évaluation a noté qu'il aurait fallu que le musée dispose d'amplificateurs de sons pour les visites.

²² Les points mentionnés ici se basent sur les souvenirs de la responsable du musée car le dossier d'évaluation « Tourisme et handicap » remis par la commission a été égaré.

- Le label « déficience mentale » n’a pas été accordé car l’escalier menant à l’étage n’est pas pourvu de contremarches, ce qui peut déstabiliser les personnes ayant un handicap mental.
- Le label « déficience visuelle » n’a pas non plus pu être accordé car le parcours n’est pas équipé de sols antidérapants ni de rampes d’accès. De plus, le musée ne propose aucun dispositif de médiation pour les visiteurs malvoyants ou aveugles (textes en gros caractères, cartels enrichis en brailles, visites tactiles, etc.).

Notons que dans l’ensemble, **les dispositifs de médiation à destination des publics présentant un handicap (moteur, visuel, auditif ou mental...) sont inexistant**s. La responsable du musée a suivi une formation en 2008 avec la FROTSI (Fédération Régionale des Offices de Tourisme) sur l’accueil des publics en situation de handicap. Le musée a exceptionnellement accueilli des groupes venant d’associations de personnes atteintes d’autisme ou d’enfants malvoyants.

De plus, le **musée ne propose pas d’actions à destination du public « empêché »** : on entend par là une catégorie de public étant physiquement dans l’incapacité de se déplacer pour gagner un lieu public, par exemple certaines personnes en EHPAD. Des visites de personnes âgées des maisons de retraite de Ste-Sévère et Châteaumeillant ont déjà eu lieu au musée à quelques occasions (et pourraient d’ailleurs être reconduites et élargies à d’autres), mais certains résidents ne sont pas en mesure de se déplacer. Ces derniers pourraient être rejoints par des actions hors-les-murs.

Par ailleurs, le musée **ne dispose pas d’outils de médiations adaptés au public étranger**, à l’exception du livret de visite qui a été traduit en anglais.

7.4 Tarification et réflexion sur les horaires d’ouverture

La **grille tarifaire** du musée est la suivante :

Plein tarif (visite guidée comprise sur réservation) :	5 €
Tarif réduit (étudiants, demandeurs d’emploi, personnes handicapées) :	3 €
Tarif enfant (de 6 à 12 ans) :	1,50 €
Gratuité (habitants de Chassignolles, enfants de – de 6 ans, détenteur de la carte ambassadeur de l’Indre) :	0 €
Pass George Sand (sur présentation du pass) :	3 €
Visite libre groupe (à partir de 12 personnes) :	3 €
Visite guidée groupe (à partir de 12 personnes) :	4 €
Groupe scolaire (tarif par élève, à l’exception de l’école de Chassignolles à laquelle la gratuité est accordée) :	1,50 €

Cette **grille tarifaire semble globalement adaptée** aux publics qui fréquentent le musée. Elle se situe dans la moyenne des musées du secteur, à l’exception du tarif pour les groupes scolaires qui est

inférieur à celui des musées voisins (autour de 2 €) et sur lequel le musée pourrait envisager de s'aligner. Il pourrait également prévoir la gratuité pour les membres de l'association des Amis de la Maison des Traditions.

Notons qu'à partir de 2012, le plein tarif du billet d'entrée de la Maison des Traditions a augmenté, passant de 4 € à 5 €. Il serait difficilement envisageable de l'augmenter à nouveau car les musées des alentours ne dépassent pas les 5 €. De plus, les sites culturels du secteur doivent impérativement tenir compte du tarif de la Maison George Sand de Nohant (site de visite incontournable du territoire, géré par le Centre des Monuments Nationaux), dont le billet d'entrée est fixé à 8 €.

Les **horaires d'ouverture** du musée sont les suivants :

- Du 16 avril au 13 juillet et du 16 août au 1^{er} novembre : ouverture du mardi au dimanche de 14h - 18h.
- Du 14 juillet au 15 août : ouverture tous les jours de 14h - 18h.

Ces horaires semblent adaptés aux souhaits et aux pratiques des visiteurs, bien qu'une ouverture le matin entre 10h et 12h (comme les autres musées du secteur) pourrait être de nouveau envisagée, au moins sur les mois de juillet et août. Il est vrai que l'ouverture en matinée a été testée mais il y a longtemps, pendant les premières années de création de la Maison des Traditions, le créneau horaire du matin avait ensuite été supprimé en raison du faible nombre de visiteurs à l'époque et du manque de personnel pour assurer l'accueil.

La **fermeture annuelle** de la Maison des Traditions a lieu du 1^{er} novembre au 16 avril. Cette période de fermeture **de 5 mois et demi est supérieure à celle des musées voisins** qui sont en moyenne fermés de janvier à février/mars. À noter que durant sa longue période de fermeture annuelle, le musée ne propose pas d'animations et reçoit très rarement des groupes ou des écoles. **Cela a un impact direct sur le fonctionnement du musée (baisse d'activité, de fréquentation et de visibilité) et cela rend la communication d'autant plus difficile à relancer à chaque réouverture en avril.**

Il serait **nécessaire que le musée garde contact avec son public durant sa période de fermeture annuelle**. À l'heure actuelle, les contraintes techniques du bâtiment ne permettent pas une ouverture aux visiteurs pendant toute la période hivernale, car le musée n'est pas chauffé ni isolé. Cependant, plusieurs possibilités réalistes permettraient au musée de garder un lien avec son public entre novembre et avril : il pourrait par exemple accueillir des groupes (proposer des animations pour les écoles, des activités familles pendant les vacances scolaires, etc.) en chauffant la salle pédagogique ou en utilisant la salle des fêtes.

Lorsque les températures le permettent (début novembre et mars), des événements ponctuels pourraient aussi avoir lieu au musée. Cela a été testé en mars 2022, où le musée a proposé pour la première fois un spectacle sous forme de « veillée » dans la salle commune de la maison d'habitation. Des propositions de ce type pourraient donc être renouvelées les prochaines années. De plus, le musée pourrait proposer des actions de médiation hors-les-murs en se rendant dans les EHPAD ou les écoles. Nous y reviendrons dans la deuxième partie du PSC.

7.5 Accueil du public et confort de visite

Pour préparer au mieux leur venue au musée, les visiteurs peuvent trouver facilement toutes les informations nécessaires dans la rubrique informations pratiques du site web. Ce dernier ne propose pas de réservation en ligne, mais il est facile de contacter le musée par téléphone, courrier, mail ou via ses réseaux sociaux.

Par contre, l'arrivée au musée est plus fastidieuse : les visiteurs signalent fréquemment avoir eu du mal à trouver le musée. Il a été noté que le manque de signalétique routière et le mauvais emplacement des panneaux extérieurs indiquant l'entrée du musée rendent ce dernier difficilement repérable. Ce point devra rapidement faire l'objet d'une amélioration et sera abordé de façon plus approfondie dans la partie « communication ».

L'accueil physique et téléphonique du musée est assuré par la personne responsable du musée et par l'agent en emploi-aidé qui est embauché en renfort pendant l'été. En cas de nécessité, il arrive aussi parfois que ces derniers soient suppléés par un bénévole du musée ou un membre du conseil municipal. La personne présente à l'accueil se charge d'orienter et de renseigner les visiteurs. Elle leur remet le livret de visite.

Les seuls modes de paiement possible au musée se font par espèces ou par chèque et **la carte bancaire n'est pas encore acceptée comme moyen de paiement**. Les visiteurs déplorent souvent de ne pas pouvoir régler par carte, d'autant que ce n'est pas indiqué sur le site et que le distributeur le plus proche pour retirer de l'argent se trouve à La Châtre (à 6 km). Il arrive régulièrement que des visiteurs soient contraints de repartir ou de reposer les articles qu'ils voulaient acheter à la boutique. Il est donc urgent que le musée soit équipé d'une caisse enregistreuse et d'un terminal de paiement électronique.

La **boutique-librairie** du musée regroupe des ouvrages spécialisés sur le patrimoine local, ainsi que des romans et livres pour enfants. Des produits dérivés du musée sont aussi en vente (cartes postales, mugs, magnets, porte-clefs), ainsi que des jeux pour enfants (jouets en bois, yoyos, dominos, bilboquets, tricotins, jeux sur la nature...). On trouve aussi des objets d'artisanat et des produits régionaux (miel, jus de pomme, confitures, etc.). Globalement, les **visiteurs semblent satisfaits de l'offre de la boutique**. Cette dernière est en cohérence avec la thématique du musée. La boutique est gérée par la commune (trésor public). Une grande majorité des livres sont en dépôts-ventes. Pour le reste des objets de la boutique, le musée privilégie l'achat auprès de fournisseurs et producteurs locaux.

Pour ce qui est du **confort de visite**, le musée bénéficie d'un espace d'accueil agréable et relativement spacieux. Tout le long du parcours d'exposition, les salles sont équipées de bancs en bois. Ces aires de repos sont appréciées des visiteurs, particulièrement des groupes en visite guidée et des personnes âgées lors de visites longues. Le musée a aussi un siège d'appoint pliable qui se transporte et sert de canne en position pliée. Il peut être mis à disposition des personnes qui en font la demande (femme enceinte, personne à mobilité réduite, personne âgée...).

Le musée est équipé de sanitaires adaptés et spacieux. Il serait néanmoins utile d'y ajouter une table à langer pour améliorer l'accueil des familles.

Enfin, on notera que le musée **n'est pas équipé de tables de pique-nique permanentes**. Les tables appartiennent à l'association des Amis du musée et sont installées dans la cour par les agents du service technique uniquement lors de la venue de groupes scolaires²³ et pour les animations d'été. Ce mode de fonctionnement logistique n'est pas pratique car il mobilise les agents des équipes techniques de la municipalité qui doivent venir monter et démonter régulièrement les tables. De plus, des tables de pique-nique permanentes seraient utilisables et appréciées par tous les autres visiteurs.

²³ En cas d'intempéries, la salle des fêtes est mise à disposition des scolaires gratuitement pour le pique-nique du midi.

8. Les médiations et activités culturelles proposées au musée

8.1 Les temps forts du musée

Depuis sa création, le musée est connu à l'échelle locale, principalement pour ses animations familiales et jeune public, ainsi que pour son Festival rural.

Concernant les **animations familiales**, celles qui sont le plus demandées et qui rencontrent le plus de succès sont celles portant sur la **transmission de savoir-faire et de pratiques liées à la vie quotidienne** d'autrefois, telles que la **fabrication du beurre** à l'ancienne, l'initiation à la vannerie et au feutrage de la laine (voir photos des animations en annexe 12). Elles rencontrent à chaque fois un vif succès et sont devenues une source d'attractivité pour la Maison des Traditions.

L'atelier « La Maison des Traditions fait son beurre » est particulièrement plébiscité et redemandé par les visiteurs. Il permet au public de découvrir et d'expérimenter les différentes étapes de la fabrication du beurre, les outils qui y sont associés (écrémeuses, barattes, moules à beurre). Cette activité se conclut par un goûter convivial autour de produits locaux.

Les événements grand public organisés par le musée autour de **démonstrations** liées à des savoir-faire ou à des métiers d'artisans ont également bien fonctionnés. Par exemple, en 2017, une démonstration de **tonte de moutons** a eu lieu : elle présentait au public les différentes étapes du travail de la laine (sélection des toisons, nettoyage, cardage, filage de la laine au fuseau et au rouet). Une autre année, une démonstration avec un **maréchal ferrant** a été proposée, celle-ci a aussi rencontré du succès.

Au fil des années, le musée a surtout acquis une **notoriété grâce au Festival rural**. Ce dernier est organisé par l'association des Amis de la Maison des Traditions et a lieu tous les ans (habituellement, le dernier dimanche de juillet). À cette occasion, certaines machines et outils du musée exposés à l'intérieur sont mis en fonctionnement et utilisés pour des démonstrations. Le festival débute généralement le matin, avec le **défilé des machines agricoles anciennes** dans le bourg du village (batteuses, tracteurs, etc.). Il se poursuit dans la cour extérieure du musée, où est installé un marché d'artisans locaux. Le four à pain traditionnel de la maison d'habitation est remis en marche par un artisan boulanger, ce qui permet la cuisson de la fameuse galette de pomme de terre (spécialité berrichonne) vendue aux visiteurs. Les bénévoles sont costumés avec des vêtements traditionnels.

L'après-midi, d'autres démonstrations et **reconstitutions de scènes quotidiennes de l'époque** ont lieu dans le pré en contrebas du musée : laboure à l'araire avec attelage des bœufs ou de chevaux, fauche à l'ancienne, battage du blé au fléau, mise en mache de la batteuse, démonstration des lavandières, etc. Certaines années, des démonstrations de danses et musiques traditionnelles ont été organisées. Durant le festival rural, le musée propose aux visiteurs des visites guidées gratuites du parcours permanent. Cette journée festive se clôture par un repas sur place et un feu d'artifice.

Cet événement gratuit et convivial est un temps de festivité et un **moment-phare** du musée. Son organisation est rendue possible grâce à l'investissement d'une **grosse équipe de bénévoles** passionnés. Cependant, **le Festival rural connaît des difficultés** et un certain essoufflement depuis les dernières années. En effet, il **peine à se renouveler** et certains visiteurs trouvent le festival répétitif d'une année à l'autre. Depuis quelques années, une baisse de fréquentation a été constatée par rapport aux premières éditions du Festival rural. De plus, l'attractivité du festival repose aujourd'hui principalement sur les démonstrations des machines anciennes emblématiques, telle que la batteuse Merlin. Or, ces dernières peuvent s'avérer dangereuses à manipuler en termes de sécurité. Ces **machines agricoles anciennes nécessitent les connaissances et les compétences de bénévoles qui savent les manipuler et les mettre en marche avec précaution**. Il s'avère que les bénévoles qui maîtrisent le fonctionnement de ces machines vieillissent et sont de plus en plus rares.

De ce fait, de moins en moins de machines peuvent être proposées au public pour les démonstrations et le festival est moins « complet » que lors de ses premières années.

Le renouvellement du festival rural représente donc un enjeu pour les années à venir. Les membres de l'association des Amis du musée en sont conscients et réfléchissent actuellement à des façons de le modifier ou de le penser autrement.

Parmi les autres temps forts du musée, notons aussi la **Fête du cidre et de la châtaigne** qui a lieu en automne. Elle est aussi organisée par les Amis de la Maison des Traditions. Cette fête propose des démonstrations autour du pressage des pommes à l'ancienne, des châtaignes grillées, une vente de spécialités locales et un marché de légumes de saison avec des producteurs locaux. Elle se termine par un « repas de vendanges » à midi.

L'association des Amis de la Maison des Traditions a également créé l'**école de vannerie**. Cette dernière existe depuis plus de vingt ans et a été instaurée par François Noc. Elle a lieu chaque année entre novembre et mars, les samedi après-midi. Cinq professeurs transmettent leurs savoir-faire liés à la confection de paniers berrichon en châtaigner et en osier. Dans une atmosphère conviviale, l'école de vannerie perpétue les coutumes d'antan (traditionnellement, la vannerie se pratiquant l'hiver, lors de la veillée, avec quelques autres occupations de couture et de tricot). En 2022 elle a accueilli 32 participants provenant de 17 communes différentes, dont certains venaient de Châteauroux (Indre), du Cher et de la Creuse.

8.2 Une offre de médiation peu renouvelée

En dehors de ces temps-forts, l'offre de médiation de la Maison de Traditions a été globalement **peu renouvelée** depuis 20 ans. L'offre est la suivante :

❖ Les visites guidées

Des **visites guidées « classiques »** du parcours permanent sont proposées sur réservation au public individuel et aux familles, pendant les horaires d'ouverture du musée.

Mis à part ces visites guidées « classiques », trois **visites guidées thématiques** ont été conçues par le musée au cours des dix dernières années et **ont eu lieu à certaines occasions** :

- « *George Sand et les paysans* » : une bonne partie des collections exposées dans le musée sont des objets représentatifs du monde rural berrichon que la romancière a connu. Elle a longuement décrit et ethnographié les pratiques et mœurs qui y sont associés dans ses romans. Les collections sont donc faciles à mettre en lien avec George Sand.
- « *La Grande Guerre dans les campagnes* », proposée en 2018 dans le cadre du centenaire de la commémoration de la guerre 14-18. Cette visite historique abordait les conséquences de la guerre sur le monde rural et la vie quotidienne et sociale de l'époque.
- « *Les animaux dans la ferme* », proposée en 2017. Cette visite thématique portait sur le rôle des animaux et leur utilisation dans une ferme de l'époque, les races berrichonnes et leurs caractéristiques. La visite s'appuyait sur les objets des collections associés à l'élevage et aux animaux. Cependant, la communication inadéquate sur cette animation a entraîné une déception chez certains visiteurs qui s'attendaient à ce qu'il y ait des animaux au musée. Cette visite thématique n'a donc plus été proposée depuis.

Parmi ces trois visites thématiques, seule celle concernant George Sand peut encore être proposée aujourd'hui. C'est une visite appréciée par les groupes et qui peut être demandée sur réservation.

Elle n'est cependant pas indiquée clairement dans la programmation culturelle (brochure des animations).

En 2021 et 2022, des **visites « focus sur... »** ont été mises en place. Ces visites express sont plus courtes que les visites thématiques et proposent de s'attarder sur un objet emblématique des collections (le tarare, la moto scie-fendeuse, la batteuse Merlin, etc.). Ces visites ont reçu **peu de visiteurs** et n'ont pas rencontré le succès escompté. Ce type de visite ne semble pas adapté au public et à ses attentes. Le musée ne pense pas reprogrammer ce format-là à l'avenir.

❖ Les ateliers manuels et artistiques estivaux

Des ateliers manuels et artistiques à destination des familles et des enfants sont programmés sur les mois de **juillet et août** à raison d'une fois par semaine. Ils proposent aux plus jeunes de s'expérimenter au tissage, au feutrage de la laine, à la couture, au dessin, de fabriquer des poupées de laine, des impressions végétales sur du tissu, des mosaïques, etc²⁴. Ces ateliers ont lieu dans la cour extérieure du musée, ou dans la salle de projection du musée qui fait office de salle pédagogique en cas d'intempéries. Un certain nombre d'habitues participent à ces ateliers estivaux. Il s'agit majoritairement de familles habitant Chassignolles ou ses environs et d'enfants en vacances chez leurs grands-parents.

Le musée a donc pu constituer un public fidèle, mais **il conviendrait de renouveler ces propositions d'ateliers estivaux afin de conserver leur attractivité.**

Notons aussi que certaines années, le musée a fait appel à des intervenants extérieurs et à des artistes pour des animations spécifiques. Pour donner quelques exemples, en 2013 une sculptrice et dessinatrice et été invitée pour animer un atelier *land art*. En 2022, un atelier de « lutherie potagère » a été animé par un musicien amateur de Chassignolles sur la fabrication d'instruments de musique à partir de légumes et d'éléments végétaux.

❖ Les animations pour les groupes scolaires et centres de loisirs

Pour l'accueil des groupes scolaires et des centres de loisirs, le musée propose des animations allant **de la maternelle au niveau primaire**. Chaque animation dure environ 1h30, elle est généralement précédée d'une courte visite guidée du musée adaptée aux enfants.

Les **trois animations existantes** sont les suivantes :

- « *La Maison des Traditions dans tous les sens* » (atelier pour les maternelles, de 3 à 5 ans).
Grâce aux 5 sens, les tout-petits sont invités à découvrir de façon ludique la vie d'autrefois à la ferme. Par exemple, les enfants doivent écouter différents sons d'animaux et reconnaître l'animal associé, goûter des produits alimentaires les yeux bandés (jus de pomme, raisin) et deviner de quoi il s'agit, associer des images de produits alimentaires avec l'animal dont il provient, toucher différents matériaux (laine de mouton, fer à cheval). Cette visite permet dans le même temps au médiateur d'aborder différents thèmes de la vie à la ferme. Pour cela, la maison d'habitation sert beaucoup de mise en situation : le médiateur invite les enfants à comparer les différences entre cette maison d'époque et leur propre maison et les fait réfléchir sur les conditions de vie d'autrefois (comment faisait-t-on sans salle de bain, frigo ni d'électricité, pourquoi plusieurs générations cohabitaient sous le même toit, comment était rythmée une journée, etc.).

²⁴ Pour plus de détails sur les ateliers proposés au musée, se référer au programme des animations 2022 en annexe 9.

- « *Jeu de piste : Maison, raconte-moi les traditions* » (du CP au CM2).
À l'aide d'un livret de jeu (cf annexe 10), les enfants doivent répondre à différentes questions en retrouvant le nom des outils et machines agricoles écrits sur les cartels/ardoises du musée. À la fin, ces mots permettent de déchiffrer une phrase mystère qui permet de retrouver où sont cachées les clefs du jardin.
- « *Rallye photos* » (du CE1 au CM2).
À partir de photographies représentant des détails (zoom) d'objets présents dans le musée (cf annexe 11), les enfants doivent les retrouver, puis indiquer leur nom et leur fonction.

Ces ateliers sont les mêmes depuis 2012 : il serait **nécessaire de concevoir de nouvelles animations pour les scolaires afin de renouveler et d'enrichir le contenu pédagogique proposé.**

De plus, à ce jour, le musée **ne dispose d'aucun atelier à destination des collégiens et lycéens.**

8.3 Les manifestations et événements proposés au musée

❖ Les spectacles et pièces de théâtre

Des pièces de théâtre et des spectacles sont proposés au musée. Ces manifestations sont organisées dans le cadre du **Projet Artistique et Culturel de Territoire (PACT) de la Région Centre-Val de Loire**, en association avec la Communauté de Communes La Châtre - Sainte-Sévère. **La Région Centre finance à hauteur de 40 %** des actions culturelles tels que du théâtre, des concerts, des expositions, des conférences. Les projets proposés dans le cadre du PACT doivent répondre à différents critères (notamment faire intervenir des compagnies ou artistes régionaux, impliquer les habitants dans la mise en œuvre de projets de territoire en faveur de la diffusion culturelle et artistique, etc.).

Dans le cadre du PACT, le musée a par exemple proposé en 2021 un spectacle déambulatoire dans les rues de Chassignolles par la compagnie de théâtre l'Oreille à Plumes. Intitulé « Quatre saisons sur la terre de Chassignolles », ce spectacle tout public racontait la vie d'une famille paysanne à chacune des saisons et à des époques différentes.

En 2022, c'est le spectacle « Le retour du Printemps » par la Barda Compagnie qui a été choisi pour les tout-petits (histoire d'amitié entre un chien et une grenouille).

En mars 2022, le musée a proposé deux spectacles appelés « veillées ». Ils ont été créés par la compagnie de théâtre l'Oreille à Plumes à partir d'un travail de collecte de témoignages²⁵ auprès d'habitants du territoire. Lors du spectacle, les comédiens ont lu et interprété certaines citations extraites des entretiens. Une des « veillées » a eu lieu dans la salle commune de la maison d'habitation du musée, l'autre dans un café traditionnel à Lys-Saint-Georges. Les deux spectacles ont suscité un intérêt auprès du public et ont rassemblé chacun 25 personnes environ.

On notera que **ces spectacles représentent un budget conséquent pour la commune**, car bien qu'un financement soit alloué par le PACT, il reste 60 % à charge de la municipalité. D'où l'importance de bien les choisir et de veiller à ce qu'ils soient suffisamment attractifs pour amortir les dépenses financières occasionnées.

²⁵ Cette collecte de témoignages oraux a été réalisée par la compagnie l'Oreille à Plumes et commandée par le musée dans le cadre du PACT. Les entretiens ont été menés auprès d'habitants de La Châtre et ses alentours avec des adolescents comme avec des personnes plus âgées. Ils portaient sur le thème de la jeunesse en milieu rural (Qu'est-ce que la vie d'un jeune sur le territoire en 2021, mais également dans les années 90, voire dans les années 50 ? Quels rapports aux parents, à l'école, quels rêves, quelles attentes ? Etc.). Au total, ces entretiens représentent 22h d'enregistrement. Ils seront reversés dans leur intégralité au musée prochainement.

❖ Les conférences et concerts

Une à deux fois par an, le musée invite un intervenant (chercheur, conférencier, artisan, professionnel du patrimoine, érudit local, etc.) pour animer une **conférence** en lien avec les collections permanentes du musée ou avec son exposition temporaire. Par exemple, en 2016, une conférence sur la musique traditionnelle a été donnée par un luthier.

Notons aussi qu'en 2022, deux **conférences réalisées en partenariat avec la Grange aux Pianos** ont eu lieu. Intitulées « Un métier de tradition, un concert »²⁶ elles ont mis en lien le savoir-faire d'artisans de la Chambre des métiers avec la musique. Ce dialogue entre artisans d'art et musiciens a été ponctué d'interludes musicaux. Ces formats « conférence-concert » ont eu un franc succès, de même que la déambulation musicale qui a traversé le bourg, allant du musée à la Grange aux Pianos. À cette occasion, un groupe de trombonistes a revisité des morceaux issus de la musique berrichonne traditionnelle.

❖ Les siestes littéraires

En été, des siestes littéraires animées par la responsable de la Maison des Traditions ont lieu dans le jardin du musée. Elles portent sur la lecture d'auteurs (du XIXe siècle ou plus contemporains) en lien avec le monde rural. Ex : extrait de *Célestine, une femme en Berry* de Gillian Tindall, *La Mare au Diable* de George Sand, *Le Moulin de la Vieille Morte* de Jean-Louis Boncoeur, etc.

Le musée a noté une faible fréquentation du public sur ces siestes. Cela s'explique peut-être par l'offre déjà abondante de siestes littéraires proposées par les bibliothèques communales et les offices du tourisme du secteur.

❖ Les sorties nature et les balades patrimoniales

En partenariat **avec le Groupe Paysage²⁷ et l'Association de Développement Agricole et Rural (ADAR)**, des sorties nature ont été proposées, permettant de découvrir les richesses naturelles, architecturales et patrimoniales de Chassignolles. Des **balades découvertes sur la faune et la flore locale** ont eu lieu autour de la mare communale de la Croix de Pierre et du sentier botanique. Un atelier de photographies appelé « *zoom sur la nature* » a aussi eu lieu en 2019, ainsi que des activités « *Troc et semis au jardin* ».

Le Groupe Paysage est un **soutien précieux** pour le musée puisque ces animations mettent en valeur la biodiversité locale et permettent d'aborder l'environnement du musée sous l'angle d'autres thématiques. L'école primaire de Chassignolles a participé à certaines sorties nature et les retours ont été positifs. Le musée et le Groupe Paysage prévoit de réitérer ce type de sorties et d'en proposer de nouvelles.

Des **promenades autour du village** à la découverte du patrimoine bâti de la commune (l'église Saint-Étienne, les granges à portaux, les moulins à eau, statues et croix) ont été organisées en partenariat avec l'Office de tourisme du Pays de George Sand de la communauté de communes de La Châtre – Ste-Sévère.

❖ Autres

Une **projection du film** « François le Champi » (adaptation du roman de George Sand) a eu lieu en octobre 2022 et a rencontré un bon succès.

²⁶ Pour plus de détails sur ces conférences, se référer au programme des animations 2022 en annexe 9.

²⁷ Pour en savoir plus sur le Groupe Paysage, voir la partie 9 « Partenaires et réseaux ».

En 2017, une **visite nocturne** du musée à la lueur d'une lampe tempête a été organisée et créée par les membres de l'association des Amis de la Maison des Traditions. Cette visite était ponctuée de saynètes en lien avec la vie quotidienne de l'époque. Elle a été proposée plusieurs fois pendant l'été et a été vivement appréciée des visiteurs.

Par le passé, l'association des Amis du musée a aussi créé une animation ludique intitulée « *Je passe mon Certificat de Fin d'Études Primaires* » dans le cadre l'exposition temporaire sur l'école d'autrefois. Pris en charge par un professeur-comédien, les visiteurs devaient s'essayer à la dictée, la résolution d'un problème, l'histoire et géographie. Une correction était ensuite effectuée et les « diplômés » remis à l'issue de la visite.

❖ Évènements nationaux et européens

Le musée participe tous les ans aux **Journées Européennes du Patrimoine (JEP)** et propose des visites libres et gratuites du musée. Cependant, aucun évènement ou activité spécifique ne sont organisés lors de ces journées.

Pendant deux années, le musée a aussi participé aux **Journées du Patrimoine des pays et des Moulins** qui ont lieu en juin, mais cela n'a pas été renouvelé par la suite.

Le musée **ne participe pas aux autres évènements nationaux et européens** tels que la Nuit européenne des musées²⁸, les Rendez-vous aux Jardins et la Fête de la Science.

8.4 Un manque de personnel dédié à la médiation

Depuis bon nombre d'années, les publics sont au cœur des questions muséales et occupent une place importante. Pour rappel, les musées ont pour mission de concevoir des dispositifs de médiation, des animations et actions culturelles visant l'égal accès pour tous à la culture. Ils doivent rendre leurs collections accessibles et compréhensibles au public le plus large, quel que soit son âge, son niveau d'étude, son origine et son milieu social. En ce sens, un service des publics est devenu indispensable pour tout musée. En plus de concevoir et d'animer les ateliers de médiation, le service des publics fait aussi la promotion et la communication de l'offre muséale et s'occupe d'accueillir et de renseigner le public (sur place, lors des manifestations, sur le site internet, etc.). Il vise également à fidéliser et à capter de nouveaux publics. Selon cette définition, la Maison des Traditions ne possède pas de service des publics à proprement parler.

À ce jour, **une seule personne assume les fonctions de médiation à la Maison des Traditions**. Il s'agit de **la responsable du musée**, Mme Carole Foucault. Issue d'une formation universitaire en histoire de l'art, elle n'a initialement pas la formation correspondante à la fonction de médiateur, mais s'est formée sur le terrain au fil des années, notamment par la prise de conseils auprès de professionnels d'autres musées. La responsable du musée est cependant contrainte de partager son temps accordé à la médiation avec d'autres activités nécessaires au fonctionnement du musée (inventaire et gestion des collections, planification de la programmation culturelle, communication du musée, etc.).

Pour les animations nécessitant plus d'encadrement, notamment pour l'accueil de gros groupes et pour les écoles, la responsable a la chance de pouvoir être **épaulée par trois bénévoles**. Ces dernières ne sont pas formées non plus à la médiation, mais ont de l'expérience avec le public enfant grâce à

²⁸ La Nuit européenne des musées est une manifestation réservée aux musées possédant l'appellation « Musée de France ».

leur ancienne profession : enseignante maternelle et auxiliaire de vie scolaire (AVS) pour les enfants en situation de handicap.

La personne recrutée en contrat aidé pour assurer l'accueil du musée apporte parfois son aide pour les activités de médiation, bien que sa fiche de poste n'inclue pas cette mission.

Quant aux **visites guidées**, elles sont en majorité assurées par la responsable du musée. À de plus rares occasions, il arrive que des visites soient conduites par François Noc ou des bénévoles du musée qui sont d'anciens agriculteurs. Ces derniers ne sont pas formés à la médiation culturelle, mais sont animés par l'envie de transmettre et ont une connaissance fine des outils et techniques agricoles qu'ils ont connus et/ou utilisés. Leur visite s'adresse surtout à un public averti et s'apparente davantage à une « visite-témoignage » : ils évoquent par exemple des souvenirs et anecdotes liés à leur vécu et à leur enfance²⁹. Cependant, ces bénévoles sont de plus en plus âgés et ne sont plus en mesure de faire beaucoup de visites.

Pour conclure, on constate que les moyens humains accordés à la médiation sont limités. À ce jour, la stabilité du service de médiation repose sur les bénévoles qui acceptent de donner de leur temps pour aider à accueillir les groupes. À terme, le musée aura avantage à recruter un médiateur culturel qualifié qui puisse se dédier de manière permanente aux activités de médiation et à la création de nouvelles offres de médiation.

9. Partenaires et réseaux du musée

Le musée bénéficie de l'appui et du soutien de différents partenaires, dont **deux partenaires principaux et privilégiés** qui sont l'association des Amis de la Maison des Traditions et le Groupe Paysage.

❖ L'association des Amis de la Maison des Traditions

Créée en 1999, l'association des Amis de la Maison des Traditions est un **partenaire historique du musée**. Impliquée dès le départ dans la création du musée, elle a pris part à la collecte des objets et a soutenu le musée dans la mise en œuvre de ses différents projets.

Aujourd'hui, l'association rassemble une cinquantaine d'adhérents, dont une équipe de 7-8 bénévoles actifs qui se retrouve une fois par semaine pour apporter son aide au musée.

L'association a deux objectifs principaux. D'une part, elle **aide au fonctionnement** du musée et aux travaux manuels grâce aux compétences humaines et matérielles de ses membres (défrichage de la cour, réparation et entretien des machines des collections, gros ménage annuel du musée, peinture des cimaises des expositions temporaires, déménagement et manutentions d'objets lourds grâce à des nacelles, etc.).

D'autre part, l'association **aide à l'animation du musée**. Comme nous l'avons vu dans la partie précédente, c'est elle qui organise les deux grandes animations annuelles du musée, à savoir le Festival rural (en été) et la Fête du cidre et de la châtaigne (à l'automne). C'est aussi elle qui s'occupe de l'école de vannerie qui a lieu tous les hivers. Ponctuellement, elle a aussi réalisé des expositions temporaires en partenariat avec le musée. L'association offre donc un **soutien considérable** au

²⁹ Afin de conserver une trace de la visite commentée du musée par François Noc, le musée a fait réaliser un film de sa visite en septembre 2022. Ce film sera prochainement intégré aux archives du musée.

musée, même si, comme beaucoup d'associations, elle est confrontée au vieillissement de ses membres et peine à se renouveler.

Notons enfin qu'il sera **nécessaire de mettre à jour la convention** entre le musée et l'association des Amis de la Maison des Traditions. En effet, une convention existe mais elle est ancienne et n'a jamais été signée par les représentants légaux de chaque structure. Cette convention non signée n'a donc aucune valeur juridique. Il faudra aussi veiller à la réactualiser et à bien clarifier le rôle et les missions de l'association.

❖ Le Groupe Paysage

Le Groupe Paysage de Chassignolles est un autre partenaire principal du musée. Créé en 2008³⁰, ce groupe rassemble une dizaine de bénévoles issus d'horizons différents, passionnés par les questions environnementales. Il a **pour objectif de travailler « pour » et « avec » le musée**. Le Groupe Paysage a pour but de faire la **promotion des richesses naturelles, architecturales et patrimoniales de Chassignolles** à travers différentes actions. Nous l'avons vu, cela passe par la création d'animations mettant en valeur le patrimoine et la biodiversité de la commune (balades découvertes sur la faune et la flore locale, ateliers photos, activités troc et semis au jardin, etc.). Il a également contribué à la réalisation de certaines expositions temporaires³¹ du musée. Le Groupe Paysage permet ainsi d'apporter un regard complémentaire au musée, en interrogeant l'environnement et le paysage contemporain dans lequel ce dernier est ancré.

Le Groupe Paysage a aussi conduit plusieurs **collectes de témoignages oraux** auprès d'habitants de la commune. Ces archives orales font aujourd'hui partie des collections immatérielles du musée.

Le Groupe Paysage de Chassignolles œuvre toute l'année pour le musée et se réunit au rythme d'une fois par mois. Notons que ce groupe n'a pas le statut d'association et qu'il n'existe pas de convention signée entre le groupe et le musée.

❖ La Grange aux Pianos

Le musée s'est récemment associé à la Grange aux Pianos de Chassignolles pour proposer des événements culturels. Située non loin du musée municipal, rappelons que la Grange aux Pianos est une maison d'artiste privée qui accueille chaque été un festival dédié à la musique classique. En 2022, deux conférences-concert y ont eu lieu, organisées en partenariat avec la Maison des Traditions, ainsi qu'une déambulation musicale à travers le village. Le travail mené pour construire ces événements a permis à la Maison des Traditions et à la Grange aux pianos (à priori deux lieux bien différents) de mettre en évidence l'existence de nombreux points communs permettant de les mettre en liens (ce sont deux lieux de mise en valeur de savoirs-faires, de traditions et de transmission...).

Le bilan positif des événements créés en collaboration pour la saison 2022 conduit le musée à prévoir de nouveaux partenariats avec la Grange aux Pianos pour les prochaines années.

❖ Autres partenaires ponctuels

Plus ponctuellement, la Maison des Traditions est en lien avec d'autres **partenaires associatifs** du secteur. Par exemple, elle a accueilli une exposition sur la vigne fin septembre 2022 de la part de

³⁰ Suite à un programme de coopération entre la Communauté de Communes du Bazois, située dans la Nièvre et celle de La Châtre/Ste Sévère autour de la thématique du paysage, plusieurs groupes se sont mis en place en 2008. L'objectif de ces groupes est de faciliter le débat et la concertation lors des démarches de valorisation patrimoniale.

³¹ Voir la liste des expositions temporaires passées en annexe 6.

l'association des Amis du Vieux La Châtre. Le musée a aussi déjà proposé des expositions temporaires en collaboration avec **l'Association de Développement Agricole et Rural (ADAR)** et a accueilli l'ADAR pour des tables-rondes.

La Maison des Traditions a des liens de longue date avec les membres de **l'association des Thiaulins de Lignères** (groupe folklorique spécialisé sur les arts et traditions populaires du Berry), dont les représentants ont fait partie du comité de pilotage³² du musée en 2018. Les Thiaulins ont aussi prêté des objets pour l'exposition « *George Sand et les Paysans* » (2010, 2011). Il serait cependant opportun que le musée développe davantage ce partenariat avec cette association très dynamique.

Le musée travaille aussi avec **l'Office de tourisme du Pays de George Sand** de la communauté de communes La Châtre - Ste Sévère, avec qui elle organise certaines animations telles que les promenades patrimoniales autour du village de Chassignolles.

Pour certaines expositions, le musée a déjà sollicité la médiathèque Équinoxe de Châteauroux, la bibliothèque municipale de la Châtre ou encore les Archives départementales de l'Indre.

La Maison des Traditions a collaboré une fois avec le théâtre Maurice Sand de La Châtre, pour délocaliser un des spectacles du théâtre et pour accueillir une résidence d'artistes à la salle des fêtes de Chassignolles.

Au niveau des institutions muséales, le musée s'est associé au **Musée George Sand et de la Vallée Noire** de La Châtre en septembre 2017. Ce dernier, qui était alors en période de fermeture pour restructuration, est venu présenter un événement hors-les-murs au musée de Chassignolles dans le cadre de son cycle de conférences intitulé « une heure, une œuvre ». Une conférence sur un thème commun aux deux musée (le mobilier berrichon du XVI au XXe siècle) a été donnée par un spécialiste et a attiré une cinquantaine de personnes. Grâce à cette collaboration, les deux musées ont pu croiser leurs publics et la Maison des Traditions a pu bénéficier de la notoriété et du dynamisme du musée George Sand. Cependant, d'autres partenariats ou animations communes n'ont pas été renouvelés par la suite avec le musée de La Châtre.

Pour conclure, on constate qu'**au cours des vingt dernières années, le musée a développé très peu de liens avec d'autres structures muséales** institutionnelles et associatives. Il **n'a pas non plus rejoint les réseaux thématiques ou régionaux** dans lesquelles se trouvent les autres musées du secteur. **Le musée est encore trop isolé** à ce jour et pour son avenir, il est nécessaire qu'il renforce ses partenariats existants, et surtout, en développe de nouveaux. Nous verrons dans la partie « projet » du PSC que de nombreuses possibilités de partenariats existent.

³² Voir la liste des membres du comité de pilotage en annexe 4.

10. Communication

10.1 Un nom inadapté et peu attractif

Depuis plusieurs années déjà, l'ensemble des acteurs du musée s'accorde à dire qu'il est **nécessaire de changer le nom du musée**. Ce point avait aussi été relevé par le comité de pilotage de 2018. En effet le nom « Maison des Traditions » - choisi lors de la création du musée - ne semble plus adapté aujourd'hui, et ce pour plusieurs raisons.

Tout d'abord le mot « traditions » est flou, on ne sait pas à quelles « traditions » il fait référence. Il est aussi **connoté** : le mot « traditions » est souvent **associé au folklore** et donne un côté « poussiéreux » qui ne contribue pas à revivifier l'image du musée. Le mot « maison », quant à lui, est également inapproprié : plusieurs visiteurs sont en effet étonnés par la taille du musée car ils s'attendent à découvrir un petit espace. Certains supposent aussi parfois que le musée se limite uniquement à la visite de la partie « maison d'habitation ». Lorsqu'ils arrivent à l'accueil du musée, ils sont donc agréablement surpris de découvrir que ce dernier est bien plus vaste que ne leur laissait penser la simple dénomination « Maison des Traditions ». Pour tenter de pallier cela, le musée indique depuis plusieurs années sur son site et ses documents « espace d'exposition de plus de 1 000 m² », mais cela n'a pas résolu le problème.

Le nom « Maison des Traditions » donne donc une **image réductrice et erronée du musée**.

De plus, le département a déjà utilisé le terme « Musée des Traditions » dans ses documents de communication pour parler de la Maison des Traditions. Des habitants et des habitués utilisent aussi le nom « Musée des Traditions » pour décrire le musée. Cela a donc entretenu la confusion car certains visiteurs arrivent à Chassignolles en pensant qu'il y a à la fois un « Musée des Traditions » et une « Maison des Traditions » et qu'il s'agit de deux lieux distincts.

De façon générale, le constat est fait que **le nom du musée n'est plus en adéquation avec l'identité qu'il souhaite endosser pour l'avenir**.

10.2 La signalétique et l'identité visuelle du musée

Le **panneau indiquant le musée de Chassignolles** qui se trouve à l'entrée du bourg (lorsque l'on arrive au village depuis La Châtre) a été fait par un peintre local, il y a de cela plusieurs années (cf photo en annexe 14) et mériterait d'être changé.

Il y a cinq ans, des panneaux violets ont été rajoutés sur la route de Pouligny. Ils ont un graphisme plus sobre (cf photo en annexe 14), mais nécessiteraient eux aussi d'être refaits avec un graphisme plus significatif. Ces panneaux violets avaient été réalisés en interne par la commune, il y a de cela plusieurs années et étaient censés être provisoires.

Notons que le **logo du musée** (cf annexe 14) est lui aussi ancien et peu lisible. Il date de 2003 et n'est plus adapté à l'image que le musée souhaite transmettre.

Lorsqu'un nouveau nom aura été choisi pour le musée, **il sera primordial de refaire l'identité visuelle et la charte graphique du musée pour harmoniser et améliorer sa communication**.

Les **panneaux routiers sont peu nombreux et peu visibles**. Il y a des panneaux sur les principaux axes routiers, sauf sur la D943 Châteauroux/La Châtre qui est l'axe le plus fréquenté et le plus emprunté par les touristes. Il n'y a pas non plus d'indications routières du musée dans la ville de La Châtre.

À l'intérieur du bourg de Chassignolles, il existe seulement des panneaux de petite taille indiquant le musée (cf photos en annexe 14). Ils sont disposés dans les rues à proximité du musée mais leur emplacement n'est pas optimal et **les visiteurs signalent fréquemment avoir eu du mal à trouver le musée**. En effet, lorsqu'on arrive à Chassignolles depuis la route de La Châtre, le panneau indique de continuer derrière la bibliothèque communale, puis de faire le tour de l'église avant d'arriver au musée. Or, le panneau se trouvant à l'entrée du parking du musée (cf photo en annexe 14) n'est pas facilement repérable. En effet, il est placé devant la façade du bâtiment privé situé en face du musée. Il n'y figure aucune flèche indiquant clairement l'entrée du musée et les visiteurs passent souvent devant, sans être certain d'être au bon endroit. **L'amélioration de la signalétique du musée constitue donc une action prioritaire à mener.**

Pendant un temps, il a été question de déplacer l'entrée principale du musée en aménageant un escalier en contrebas du pré, dans le but améliorer sa visibilité. Finalement, après concertation et conseil auprès de l'association CAUE36 (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement), le comité de pilotage de 2018 a choisi de conserver l'entrée du musée par le bourg. Plusieurs arguments prévalaient à ce choix, notamment la volonté de ne pas couper le musée du village et de répondre aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

10.3 Les documents imprimés

Le musée fait imprimer chaque année une **brochure³³ contenant la programmation de ses animations**. Cette brochure est distribuée aux professionnels du tourisme lors de la bourse touristique annuelle de l'Indre. Elle est aussi distribuée à l'Office de Tourisme du Pays de George Sand ainsi qu'aux autres offices de tourisme du département. Elle est également envoyée à un panel de sites touristiques du secteur et de musées de la Région Centre-Val de Loire et des départements limitrophes.

Le musée **ne dispose cependant pas d'un dépliant général de présentation du musée** en français et en anglais.

Des affiches annonçant les animations à venir sont éditées et imprimées en interne. Elles sont diffusées dans la commune, sur le panneau d'affichage à l'entrée du musée et envoyées aux sites culturels des communes alentours (MJC, Office de tourisme, etc.). Cependant, faute de temps et de personnel, aucune campagne d'affichage n'est organisée sur une zone plus étendue.

Le « trait-d'union » de la commune (bulletin quadrimestriel regroupant l'ensemble des informations de la commune) relaye également les animations de la Maison des Traditions auprès des habitants de Chassignolles.

10.4 Les relations presse

Les **journaux locaux** (*l'Écho du Berry, la Nouvelle République...*) diffusent l'agenda des animations du musée, notamment via leurs éditions spéciales « guide de l'été ». Des journalistes de ces deux journaux publient aussi parfois des articles sur les dernières actualités du musée et couvrent certains événements spéciaux (Festival rural, Fête du cidre et de la Châtaigne). Ce sont généralement eux qui recontactent le musée lorsqu'ils ont reçu ses communiqués de presse par mail.

Ce moyen de communication est indispensable afin de toucher une population qui n'a pas ou peu accès à internet.

³³ À titre d'exemple, voir la brochure des animations 2022 en annexe 9.

De façon plus exceptionnelle (tous les 3-4 ans) le magazine *La Bouinotte* (magazine trimestriel consacré au Berry) a publié un article plus détaillé sur la Maison des Traditions. Il y en a par exemple eu un portant sur un objet phare des collections (la moto-scie fendeuse) et un autre sur le portrait de François Noc (un des fondateurs du musée).

En dehors de la presse locale, le musée ne bénéficie pas de publicité de la part d'autres organismes de presse. Il serait intéressant d'élargir ces relais pour permettre au musée de se faire connaître au niveau d'un territoire plus large. Il serait pertinent de recenser et d'identifier les journaux et brochures qui permettent de relayer gratuitement des publicités. À terme, la location d'un espace publicitaire dans un magazine spécialisé comme *La Bouinotte* serait utile pour faire connaître le musée. Cela n'a jusqu'à présent pas été envisagé pour des questions de contraintes budgétaires.

10.5 Le site internet et les réseaux sociaux

La communication numérique (site web et réseaux sociaux) est gérée par la personne responsable du musée. Cette dernière a suivi une formation sur l'usage des réseaux sociaux en 2017 avec l'Office de Tourisme de La Châtre.

Le musée possède son propre **site internet**, sur lequel apparaissent les informations pratiques ainsi que ses actualités et animations. Le site est disponible en français et en anglais. Créé en 2007, son graphisme est cependant daté et nécessiterait une refonte pour le remettre au goût du jour. L'image du musée véhiculée par le site ne correspond plus vraiment au musée actuel (cf annexe 13).

En niveau de son contenu, il serait aussi nécessaire de le compléter et de l'enrichir, notamment en y ajoutant des photos et ressources en ligne sur des objets de ses collections.

Le musée est aussi présent sur les **réseaux sociaux**. Il a une page **Facebook** depuis 2016 qui compte plus de 2 000 abonnés. Il est présent sur **Instagram** depuis novembre 2020. Via ces deux réseaux sociaux, le musée communique essentiellement sur ses activités et animations à venir. Pendant la période de confinement, il a posté quelques publications détaillant un objet des collections et les « coulisses du musée » (le travail d'inventaire en cours) afin de garder un lien avec le public. Il n'y a pas eu de stratégie de communication clairement définie jusqu'à présent (pas de charte éditoriale, ni de calendrier des publications, etc.).

Notons enfin que la Maison des Traditions est référencée sur le site web *Berry Province* (qui regroupe l'offre touristique de l'Indre et du Cher) ainsi que sur celui de l'Office de Tourisme de la communauté de communes de La Châtre - Ste-Sévère.

11. Moyens et fonctionnement

11.1 Moyens humains

Le musée compte **une personne salariée à temps-plein**. Il s'agit de la responsable du musée, Mme Carole Foucault, adjointe du patrimoine (catégorie C). Son temps de travail est annualisé : plus d'heures sont effectuées pendant la période d'ouverture du musée (de Pâques à la Toussaint) et récupérées sur le reste de l'année. Pendant la période de fermeture du musée, la responsable travaille entre autres sur la préparation de la saison culturelle prochaine.

Depuis 2011, la municipalité embauche **une personne en contrat aidé (CAE –CUI)**³⁴ pour 20h/semaine durant la période d'ouverture saisonnière du musée, afin de seconder la responsable sur les missions d'accueil. Depuis 2018, ces contrats aidés durent un peu plus longtemps et s'étendent généralement sur 9 mois (d'avril à décembre) afin que la personne recrutée apporte également une aide sur la réalisation de l'inventaire lorsque le musée est en période de fermeture annuelle.

Ces contrats aidés soulagent la responsable du musée sur certaines missions comme l'accueil des visiteurs, mais ont plusieurs **contraintes**. D'une part, les personnes en emploi aidé n'ont pas forcément d'expérience ou de compétences dans le monde des musées, ce qui nécessite de les former. De plus, chaque année une nouvelle personne est recrutée, ce qui demande du temps à la responsable pour la former à nouveau. En outre, la fiche de poste des emplois aidés inclut uniquement les missions d'accueil et d'inventaire. Par le passé, il est déjà arrivé que la personne embauchée épaulé la responsable sur les missions de médiation et mène une visite guidée, mais cela a été occasionnel.

Enfin, notons que **le musée fonctionne aujourd'hui grâce à la forte implication et présence régulière de certains bénévoles**. Ces bénévoles fidèles offrent une aide essentielle au bon fonctionnement du musée. En effet, c'est grâce à leur investissement que la réalisation de l'inventaire, la conduite de médiations avec les enfants et les groupes scolaires sont aujourd'hui possibles.

De même, l'organisation et la mise en place de plusieurs événements phares et animations du musée (Festival rural, Fête du cidre, sorties nature, etc.) est rendue possible grâce aux bénévoles de l'association des Amis de la Maison des Traditions et du Groupe Paysage.

Le musée repose donc actuellement en partie sur l'aide des bénévoles. Cette forte présence du bénévolat est **à la fois un atout** et une force, il témoigne d'une démarche de citoyenneté et d'engagement au niveau local, mais elle est **aussi le témoin d'une fragilité**. En effet, il n'est pas envisageable de demander à des bénévoles de se suppléer au manque de personnel salarié du musée et de plus, rien ne garantit la présence des bénévoles sur le long terme.

11.2 Moyens financiers

En 2021, le budget annuel de fonctionnement du musée s'élevait à 21 853 € hors salaires.

Ce montant se répartit sur les postes de dépenses suivants :

- Frais d'entretien et de maintenance du bâtiment : 6 372 €

³⁴ Un contrat aidé, ou emploi aidé, est un contrat de travail pour lequel l'employeur reçoit une aide financière qui réduit le coût du travail. Les contrats aidés visent à favoriser l'insertion dans l'emploi de personnes éprouvant des difficultés à être embauchées sous un statut de droit commun.

- Eau, électricité, téléphone/internet : 3 165 €
- Communication : 3 490 €
- Fournitures boutique : 301 €
- Animations (spectacles par des compagnies de théâtre et intervenants extérieurs + frais d'hébergement et de restauration des comédiens) : 8 004 €
- Autres dépenses diverses (entretien ordinateur, livres pour le musée, ...) : 521 €

Le budget total de fonctionnement hors salaires reste relativement stable d'une année à l'autre, à quelques variations près (ex : certains années, le budget de fonctionnement comprend l'achat de matériel divers pour les animations et les expositions temporaires).

Le **budget d'investissement** du musée n'est pas fixe : il varie d'une année à l'autre en fonction des projets du musée et des budgets votés par le conseil municipal. En 2021, un budget d'investissement important a été accordé pour la construction des nouvelles réserves ainsi que pour l'achat du nouveau logiciel de gestion des collections.

En 2021, les **recettes du musée (billets d'entrée et boutique)** ont été de **4 227 €**. À titre de comparaison, les recettes générées par les billets d'entrée et la boutique étaient de 7 777 € en 2018 et de 8 371 € en 2019.

S'ajoute à cela les **subventions** que le musée reçoit par ses **partenaires financiers** :

Par exemple, certaines animations du musée (spectacles, théâtre) sont subventionnées à hauteur de 40 % car elles rentrent dans le cadre du **PACT** (Projet Artistique et Culturel de Territoire financé par la **Région Centre - Val de Loire**, en association avec la communauté de communes de La Châtre - Sainte-Sévère). Par exemple, en 2021, une subvention de 1 906 € a été obtenue dans le cadre du PACT. Le musée participe au PACT depuis plusieurs années.

L'**association des Amis de la Maison des Traditions** aide également financièrement le musée pour l'organisation des animations. En 2021, l'association a fait un don de 1 200 € au musée.

Plus ponctuellement, le musée reçoit des aides du département de l'Indre et du conseil régional dans le cadre d'opérations culturelles spécifiques (événement Musique et Théâtre au pays, concerts).

2^{ème} partie :
Projet

PARTIE 2 - PROJET

1. Identité du musée

1.1 Redéfinition du concept et de la vocation

Après avoir retracé l'histoire de la Maison des Traditions et rappelé son concept d'origine dans la partie « bilan », on constate qu'après bientôt vingt ans d'existence, le musée est amené à évoluer dans son positionnement et dans sa vocation.

Quelle est la place de ce musée dans le paysage muséal du XXI^e siècle ? Quelle histoire souhaite-t-on y raconter ?

Le travail mené par le comité de pilotage de 2018³⁵ a permis de réfléchir collectivement à ces questions en redéfinissant les grandes orientations souhaitées pour l'avenir du musée et de clarifier son identité. Les conclusions du comité ont tout d'abord permis de cibler une borne chronologique afin de mieux cadrer le propos du musée. Cela n'avait pas été fait jusqu'alors. **La période retenue est celle allant de 1850 à 1970.** Cette borne permet d'englober l'essentiel de la datation des collections, les dernières batteuses ayant été utilisées sur le territoire jusqu'en 1970. De plus, il a été déterminé que **l'aire géographique** abordée dans le musée ne se limitera pas uniquement à la commune de Chassignolles, mais **s'étendra à l'ensemble du territoire du Boischaut-Sud.** Cela permettra d'avoir un propos plus général et d'être en cohérence avec les collections du musée. Ces dernières proviennent en effet de l'ensemble du Boischaut-Sud et sont liées aux caractéristiques propres à cette région.

Le comité de pilotage a par ailleurs abouti à une redéfinition des axes thématiques souhaités pour le futur musée. Il a précisé l'importance de **replacer l'Homme au centre du discours** et de mettre en avant son mode de travail et son mode de vie. En effet, bien que le musée se définisse dans sa communication comme étant un « musée de société » où les visiteurs pourront « découvrir la vie dans la Vallée Noire au siècle dernier », son parcours permanent actuel est principalement axé sur la présentation des outils et du matériel agricole. Or, **aujourd'hui, le musée se donne pour vocation de témoigner et de raconter ce que fut le quotidien des hommes et des femmes ayant vécu en Boischaut-Sud à la fin du XIX^e et au XX^e siècle. Pour cela, il est nécessaire que le musée intègre de nouveaux éléments à son discours et puisse fournir des repères historiques, sociologiques et ethnographiques sur le monde rural et ses évolutions.**

À partir de ses collections, le musée pourra articuler son propos autour de plusieurs thématiques. **Les axes thématiques et objectifs principaux qui ont été choisis sont les suivants :**

- Valoriser et faire découvrir les savoir-faire traditionnels associés aux métiers anciens ayant disparus ou étant en phase de disparaître.
- Présenter les différentes tâches de la vie quotidienne dans une ferme du Boischaut-Sud de la fin du XIX^e et montrer en quoi les activités et travaux agricoles étaient rythmés par le cycle des saisons.
- Donner des clés de compréhension sur le passage d'une paysannerie traditionnelle (agriculture de subsistance) à une agriculture « moderne » de rendements et de productions. Permettre de saisir les évolutions des outils et des techniques agricoles et

³⁵ Voir la synthèse du comité de pilotage de 2018, en annexe 5.

souligner la façon dont l'arrivée de la mécanisation vers 1870, puis de la motorisation ont profondément bouleversé les pratiques.

- Participer à l'interprétation du territoire du Boischaut-Sud en soulignant les caractéristiques propres à ses paysages (petites parcelles, paysages de bocages façonnés par l'élevage et les activités agricoles) ainsi qu'à son architecture bâtie (granges à porteaux³⁶, matériaux locaux utilisés pour les habitations, etc.).
- Mettre en lumière la façon dont les paysans vivaient et travaillaient dans ce milieu en fonction de ses ressources (relation homme/environnement et homme/animal).
- Fournir des explications sur la sociologie du monde rural de l'époque : modes de vie, rites et coutumes, traditions paysannes, organisation de la sphère familiale, temps forts de la vie paysanne, etc.

En résumé, on peut dire que l'objectif est de raconter l'histoire de cette société rurale et de son territoire à travers ses pratiques sociales et culturelles. Cela se fera en prenant les collections comme point de départ. En effet, les **collections** du musée sont des objets et des supports qui **témoignent de la mémoire collective du territoire du Boischaut-Sud**, et plus largement, de l'histoire et des évolutions des sociétés rurales. Aujourd'hui, une des missions du musée est de participer à conserver et à transmettre les mémoires et le patrimoine des personnes ayant vécu sur ce territoire.

Pour autant, **il ne s'agit pas de faire de ce lieu un emblème nostalgique d'un passé révolu, ni de donner une vision passéiste ou folklorique du monde rural**. Le musée souhaite au contraire **devenir un lieu de questionnements et créer des liens avec les enjeux sociétaux contemporains**. Son rôle est de raconter une histoire qui amène le visiteur à se projeter sur notre monde actuel, tout en lui permettant de mieux appréhender l'avenir.

1.2 Pour un musée de société qui questionne les enjeux de société contemporains

En tant qu'institutions culturelles, **les musées doivent s'inscrire dans les différents mouvements de la société et être en capacité de se saisir des questionnements qui la traversent**.

Le musée de Chassignolles pourra jouer son rôle social et avoir pleinement sa place à condition de créer des passerelles entre hier et aujourd'hui et de mettre son discours en résonance avec les faits de société actuels tels que : les enjeux environnementaux, climatiques, les enjeux sociaux et économiques auxquels sont confrontés les territoires ruraux, le rapport entre le rural et l'urbain, la recomposition des territoires, les formes de sociabilités, les modes de consommation et d'alimentation, l'évolution des techniques et du modèle agricole, etc.

Pour cela, plusieurs points de résonance ont été identifiés. Ces derniers pourront être abordés au fil de son nouveau parcours permanent, mais aussi à l'occasion d'expositions temporaires, d'animations, de conférences, de débats, colloques et journées d'études. Le musée pourrait ainsi **devenir un lieu de réflexions, d'interrogations, d'idées, d'expérimentations, qui favorise les discussions, les échanges et les rencontres**.

Le musée serait par exemple à même de :

- **Questionner les évolutions et le devenir des sociétés rurales**. Montrer en quoi les milieux ruraux sont des mondes vivants qui sont soumis à des changements et à des pressions fortes

³⁶ La présence de granges à porteaux, typiques du Boischaut-Sud, remontent au milieu du XIX^e siècle. Le porteau est un auvent en saillie dont l'espace servait autrefois d'abris pour effectuer les travaux agricoles, ranger les outils, voire y partager un repas à la fin des gros travaux. C'était aussi un lieu symbolique, signe de sécurité et de prospérité. Le repas se déroulait souvent à son abri le jour des noces.

(bouversements du monde agricole devenu de plus en plus industrialisé, difficultés liées au renouvellement des agriculteurs, à la reprise des exploitations et à la préservation des terres agricoles, etc.).

- **Valoriser les spécificités environnementales qui font la richesse du territoire** (un bocage encore préservé, des petites parcelles entourées de grands arbres et de haies, flore et faune locales).
- **Interroger le devenir du bocage et l'utilisation des « bouchures »**³⁷. Expliquer en quoi les bouchures faisaient autrefois partie intégrante de la vie paysanne et répondaient à de multiples besoins (délimitation et barrière naturelle des champs, ressource en bois de chauffage, bois d'œuvre et bois d'outillage, ...) ³⁸. Expliquer que les bouchures jouent aujourd'hui encore un rôle essentiel : ce sont de véritables écosystèmes à part entière, des réservoirs de biodiversité qui servent de refuge pour diverses essences végétales et les petits animaux. Elles servent à retenir l'eau et à protéger les champs et les bêtes du vent et de la chaleur, etc. Les bouchures sont aujourd'hui soumises à un entretien et à des réglementations spécifiques. Leur utilité est telle que les haies qui avaient été rasées dans les années 60 et 70 dans le nord du département (Champagne berrichonne) ou dans d'autres régions françaises dans une quête de rendement (pour faciliter le passage de machines agricoles plus volumineuses destinées à cultiver des surfaces plus vastes) sont aujourd'hui replantées. Les agriculteurs sont aidés financièrement par l'État dans ces démarches.
- Il serait également intéressant d'**aborder la notion d'entraide** et de faire des parallèles entre hier et aujourd'hui. En effet, l'entraide était indispensable pour les travaux agricoles qui nécessitaient beaucoup de main d'œuvre. Jusqu'au milieu du XXe siècle, les chantiers de récolte de blé autour des batteuses favorisaient le travail collectif et les **moyens étaient mutualisés**. Ces moments durant lesquels les gens se rassemblaient représentaient aussi des temps de sociabilité. Aujourd'hui, on peut dire que cette entraide existe toujours, bien qu'elle prenne des formes différentes. Par exemple, à Chassignolles, les agriculteurs ont créé il y a vingt ans une « **banque de travail** » qui leur **permet d'échanger des services**, de se remplacer si l'un d'entre eux part en vacances ou doit s'absenter pour des obligations. Chaque adhérent épargne des heures de travail en rendant service à un autre adhérent et peut ensuite solliciter les autres en retour lorsqu'il en a besoin. Ce système fonctionne donc sans aucun échange d'argent et concerne les chantiers de foin, les moissons, les labours, les semis d'automne ainsi que les astreintes en élevage. Cette banque de travail est un **modèle de solidarité** qui permet aux agriculteurs de gagner du temps, de mutualiser leurs moyens mais aussi de rompre l'isolement en créant des liens de confiance³⁹. Sur la commune, il existe également une **CUMA** (coopérative d'utilisation de matériel agricole) qui permet aux agriculteurs de mettre en commun leurs ressources pour acquérir du matériel agricole. Ils sont ainsi mieux équipés tout en diminuant leurs investissements individuels. Sur le plan humain, la CUMA est aussi un lieu d'échanges, de contacts et de soutien.
- Le musée serait aussi en mesure d'aborder les questions relatives aux **modes de consommation et d'alimentation**. En effet, dans les années 1850, nombreux étaient ceux

³⁷ Une bouchure est une haie vive à base d'épineux (mur végétal) caractéristique du bocage berrichon.

³⁸ Se référer à l'ouvrage de Gérard Vincent, *Des bouchures et des hommes en Berry et en Bourbonnais*, Alice Lyner Éditions, 2013

³⁹ Pour plus d'informations sur le fonctionnement de la banque de travail de Chassignolles, voir ici, URL : https://www.youtube.com/watch?v=Kb5iRM_aYJk, consulté le 15/09/2022.

qui vivaient en autonomie et en quasi-autarcie alimentaire. À l'exception de quelques produits achetés ou échangés comme le sel, les gens se nourrissaient et s'habillaient entièrement de ce qu'ils produisaient. Ces modes de consommation favorisaient le **recyclage** et la réutilisation de certains éléments. Ils interrogent nos modes de consommation et de production actuels.

- Interroger le **rapport de l'Homme à son environnement et à l'animal**. Par exemple, dans la démarche d'une agriculture plus durable et plus respectueuse de la nature, on observe aujourd'hui que des agriculteurs renouent avec certaines méthodes qui étaient utilisées auparavant : réduction de la taille des parcelles, réintroduction de la polyculture, production locale et raisonnée, etc. De la même façon, on assiste ces dernières décennies à une réintroduction des animaux de trait dans des exploitations agricoles occidentales. Dans les vignes par exemple, le recours aux équidés évite le tassement des sols provoqué par les tracteurs et prolonge ainsi la vie des ceps. De même, dans l'agriculture maraîchère biologique, le cheval de trait montrerait plus de précision et d'efficacité que la machine.

En tissant ainsi des passerelles entre hier, aujourd'hui et demain, le musée pourra pleinement être considéré comme un « musée de société » :

Rappel : qu'est-ce qu'un musée de société ?

« Le terme "musée de société" est apparu dans la littérature au cours des années 1990. C'est une appellation récente qui a permis d'élargir la notion d'écomusée. Le musée de société est l'héritier des musées d'ethnographie régionale. On regroupe généralement sous ce terme générique les musées d'histoire, d'ethnologie, les musées de la vie locale. Mais c'est moins par leur thématique que par leur façon d'aborder différents sujets que ces musées se caractérisent. Ils privilégient une approche multithématique où les différentes composantes de la vie sociale sont mises en valeur. Par leur caractère transdisciplinaire (sociologie, anthropologie, histoire, langues, littérature, cinéma, création artistique), les musées de société s'intéressent aussi de manière plus générale aux faits de société contemporains. »⁴⁰

Le terme « musée de société » semble donc approprié au musée de Chassignolles au regard des disciplines qu'il souhaite aborder et de l'approche multithématique qu'il souhaite avoir.

Il **rejoint aussi une certaine vision du musée et un ensemble de valeurs** et de principes déontologiques partagés par les membres de la fédération des écomusées et musées de société (FEMS), à savoir : **favoriser la participation** (qu'il s'agisse de rassembler des témoignages, des collections, ou bien de co-construire des expositions), la **convivialité** (le musée comme vecteur de lien social), la **transmission** (faire connaître et conserver les savoir-faire spécifiques au territoire), la **durabilité** (le musée sensibilise la population à son environnement, son habitat et ses milieux naturels), la **mise en débat** (le musée suscite le questionnement et donne des clés de compréhension sur les patrimoines et l'évolution du territoire).

⁴⁰ Définition proposée par Céline Chanas, Présidente de la Fédération des écomusées et des musées de société (FEMS), interrogée par Claire Casedas, URL : <https://podcast.ausha.co/j-ai-l-oeil-du-tigre/59-les-ecomusees-avec-celine-chanas-presidente-de-la-federation-des-ecomusees-et-des-musees-de-societe-fems>, consulté le 21/07/2022.

2. La refonte du parcours de visite : un enjeu prioritaire

La partie « état des lieux » a mis en évidence que le parcours permanent actuel constitue le point faible majeur du musée. Aujourd'hui, l'ensemble des acteurs du musée s'accorde à penser qu'un renouvellement de la proposition muséo-scénographique est indispensable et **permettrait de relancer l'attractivité du musée**.

Les concertations et échanges menés dans le cadre du PSC avec différents interlocuteurs du musée (élus, agents du musée, bénévoles et représentants d'associations, habitants de la commune, visiteurs du musée, professionnels du patrimoine et du tourisme) ainsi que les conclusions du comité de pilotage de 2018 ont abouti à un certain nombre de **préconisations** et de **recommandations** pour la refonte du parcours de visite. Nous exposerons donc ci-dessous **les principes du futur parcours permanent** : objectifs généraux, grandes lignes des contenus, exposé des grands partis-pris choisis et des principes scénographies souhaités. À noter que le programme détaillé du parcours de visite est un document distinct du PSC, qui pourra être élaboré ultérieurement⁴¹.

La conception du nouveau parcours et de sa programmation devra être pensée par le musée : pour être menée à bien, cette opération impliquera une **étroite collaboration** entre la personne responsable scientifique du musée (le programme du parcours de visite se basant sur une connaissance approfondie des collections), l'équipe muséographique et les membres d'un conseil scientifique. Elle nécessitera un **dialogue constant** entre responsables du contenu de l'exposition (l'équipe muséographique) et responsables de la forme (l'équipe scénographique). Ces allers-retours et phases de concertation permettront des ajustements et des réadaptations si besoin, à chaque étape du projet, afin de s'assurer que le travail réalisé par le scénographe et le programmiste corresponde bien aux attentes du musée.

2.1 Pour un parcours plus pédagogique et didactique

Une des préconisations principale est que le nouveau parcours puisse **s'adresser à tous les publics et à tous les âges** et non plus au seul public averti. Pour cela, il est primordial que le nouveau parcours soit plus pédagogique et didactique. En effet, tout musée se doit de rendre son discours et ses contenus accessibles au plus grand nombre. Il ne peut pas attendre des visiteurs qu'ils soient des historiens confirmés ou des spécialistes de la thématique traitée. Les visiteurs doivent pouvoir se rendre au musée sans avoir besoin de connaissances préalables pour comprendre le propos du musée. Plusieurs actions permettront d'aller en ce sens.

❖ Alléger le parcours et les présentations

Dans un premier temps, il sera nécessaire d'**effectuer un tri parmi les objets exposés et d'alléger les présentations**. Les objets qui n'ont plus leur place, ceux qui se sont accumulés dans le parcours au fil des années et qui sont présents en de multiples exemplaires devront être retirés. Cela permettra de gagner en lisibilité et en clarté, afin de **mieux valoriser les pièces singulières et remarquables des collections**.

Par exemple, dans la partie gauche de l'espace étable, il a été noté qu'un trop grand nombre d'objets sont exposés, dont certains en plusieurs exemplaires. Cela crée un effet d'accumulation d'autant plus

⁴¹ Pour cela, se référer à la muséofiche « programme du parcours de visite » du Ministère de la Culture, disponible ici, URL : <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Musees/Pour-les-professionnels/Construire-un-musee/Creer-un-musee/Le-programme-du-parcours-de-visite-des-collections-d-un-musee-de-France>, consulté le 19/09/2022.

accentué que la présence des barreaux des anciennes mangeoires masquent en partie les objets exposés en arrière-plan. Pour une meilleure lisibilité de cet espace, il serait nécessaire de retirer les objets non essentiels et de conserver uniquement ceux qui se rapportent à la thématique de l'élevage et du travail homme/animal.

De la même façon, dans l'espace du hangar, l'effet d'entassement se fait particulièrement ressentir car les machines agricoles sont accolées les unes aux autres. Le fait d'en retirer certaines et d'avoir un plus grand espacement entre les machines permettrait une meilleure valorisation et compréhension des machines emblématiques.

Un **travail sur l'éclairage** permettra également de mieux valoriser les objets des collections et d'améliorer la lisibilité. Rappelons que les éclairages actuels sont des lampes halogènes haute consommation qui s'avèrent coûteuses au niveau économique et écologique. Il est donc prévu de les remplacer pour améliorer dans le même temps le confort de visite et la mise en valeur des collections.

❖ Contextualiser la visite au début du parcours

Au tout **début du parcours** permanent, il sera **indispensable de fournir aux visiteurs des éléments de contextualisation** et d'introduction permettant de « planter le décor ». Un panneau explicatif pourrait expliquer synthétiquement **l'histoire du musée** (Quand, comment, par qui et pourquoi ce musée a-t-il été créé au départ ?) et fournir des informations sur **l'ancien corps de ferme berrichon** (De quelle époque date la ferme ? Jusqu'à quand a-t-elle été en activité ? Qui étaient les gens qui y vivaient ?). Ces informations mériteraient d'être valorisées et sont importantes pour que le visiteur puisse se situer. Cette contextualisation permettrait aussi de désamorcer les points de confusion qui sont ressortis jusqu'à présent. Cela éclaircirait notamment le fait que certaines parties du musée datent de la ferme d'origine, tandis que d'autres ont été rajoutées et que les anciennes dépendances de la maison d'habitation ont été transformées en atelier (forgeron, sabotier) et reconstitués pour les besoins du musée.

Notons que l'équipe du musée dispose déjà de certains éléments concernant l'histoire de l'ancien corps de ferme (notamment grâce au cadastre napoléonien et aux registres de recensement) mais qu'il serait possible de compléter ces données en effectuant d'autres recherches archivistiques et en interrogeant les habitants âgés du village. Cela permettrait de mieux documenter l'histoire de cette ferme - autrefois appelée « le domaine du bourg » - et des personnes qui y ont vécu.

❖ Repenser les panneaux d'explications

Il semble important de **conserver un parcours thématique**, car les objets regroupés par ensembles thématiques dans les différents espaces de la ferme (étable, grange, maison) contribuent largement à donner du sens. De plus, en raison de contraintes techniques, certains ensembles ne peuvent être déplacés (ex : l'atelier du forgeron).

En revanche, il serait nécessaire d'**inclure sur les panneaux explicatifs des dates clés et des repères historiques** relatifs aux objets emblématiques de chaque espace (ex : date d'apparition des premiers tarares, période d'utilisation des sabots, etc.) afin de contextualiser les objets exposés. L'**espace du hangar** nécessiterait tout particulièrement l'ajout d'une **frise chronologique**, afin de rendre compréhensible les évolutions liées à la mécanisation et à l'apparition progressive des machines agricoles plus perfectionnées. Cette frise chronologique pourrait comporter **plusieurs niveaux de lecture** et mettrait en exergue les dates importantes liées aux transformations du monde agricole et à ses pratiques (période de la révolution industrielle, date d'arrivée des premiers tracteurs sur le territoire, apparition des produits phytosanitaires, implantation de nouvelles espèces céréalières,

création des lycées agricoles, etc.). De plus, grâce à des supports visuels comme des **graphiques** ou des **schémas**, il s'agirait d'illustrer les évolutions et bouleversements engendrés par le passage de la traction animale à la motorisation et à l'avènement de l'agriculture « moderne » : augmentation de la taille des parcelles, de la productivité (gain de temps de travail) et des rendements. Ce serait aussi l'occasion d'évoquer les problèmes associés à ce modèle d'agriculture intensive (monoculture, traitements pesticides, appauvrissement des sols, etc.), d'interroger l'évolution des pratiques et de mettre en lumière les enjeux environnementaux et sociétaux actuels (cf partie 1.2 du projet).

Pour ce qui est des ateliers d'artisans, comme celui du tonnelier, du sabotier, du forgeron et du charron, il serait nécessaire d'y inclure des éléments d'explications essentiels (quelle place occupaient ces métiers dans la vie quotidienne de l'époque ? Combien y avait-il de sabotiers, de forgerons dans le village de Chassignolles dans les années 1850 puis en 1900 ? Etc.).

Par ailleurs, nous avons vu que le livret d'aide à la visite est obsolète et inadapté. Il serait plus judicieux que les **informations importantes relatives à chaque espace du musée figurent directement sur des panneaux explicatifs** présents dans le musée. **Les visiteurs seraient ainsi autonomes et ne dépendraient pas d'un livret ni d'une visite guidée pour comprendre le message du musée.** Rappelons que les textes sont essentiels, dans la mesure où ils participent à la signalétique en informant le visiteur sur le contenu d'un espace, en exposant des informations générales sur chaque thématique et en documentant de façon ponctuelle les objets exposés.

Les quelques **panneaux d'explications présents à ce jour** dans le musée sont inadaptés et insuffisants, ils **devront être complètement refaits et actualisés, aussi bien au niveau de leur contenu que de leur forme.** Pour s'assurer de leur cohérence et de leur exactitude scientifique, les textes explicatifs qui figureront au sein du nouveau parcours **devront être validés par un comité scientifique.** L'équipe du musée pourra notamment solliciter une relecture des textes par des chercheurs et spécialistes ayant déjà fait partie du comité de pilotage de 2018 (Daniel Bernard et Christian Chenault).

Les écriteaux indiquant systématiquement le nom de chaque objet pourront être remplacés par des **espaces explicatifs « focus » dédiés aux objets repères et objets phares** des collections, comme la batteuse ou la moto-scie fendeuse. Ils pourront entre autres renseigner le visiteur sur l'utilisation et le fonctionnement de ces objets emblématiques des collections.

En termes de médiation, il faudra aussi veiller à ce que **les textes soient accessibles à tous.** Pour pouvoir s'adresser à un large public, il convient en effet d'**éviter les termes techniques et le jargon** ou du moins de les expliciter pour ne pas perdre l'attention du visiteur. Les textes devront être **clairs, concis et lisibles** (gros caractères, couleurs contrastantes, alignement à gauche). **Au niveau de la forme,** il sera aussi nécessaire de prévoir d'**uniformiser le style des cartels et des panneaux explicatifs** (qui sont actuellement sur des supports hétérogènes) pour guider le visiteur et créer un fil conducteur entre les différents espaces de l'exposition permanente.

En plus des informations générales, certains panneaux pourront comprendre des compléments plus détaillés pour ceux qui le souhaitent et fournir des anecdotes. Par exemple une rubrique « le saviez-vous ? » pourrait expliquer que Dominique Bijotat (footballeur professionnel de l'AS Monaco, et champion olympique de football en 1984) est né dans la chambre de la maison d'habitation.

Au sein du parcours, il sera aussi nécessaire de **prévoir des textes et supports de médiation adaptés au jeune public.** Pour cela, différents musées, comme le musée Carnavalet, ont mis en place un **parcours « à hauteur d'enfant »** avec des cartels colorés et facilement identifiables. Ils sont généralement positionnés un peu plus bas pour que les enfants y aient accès, avec des textes plus courts (200 caractères environ) qui emploient le tutoiement. Ils intègrent des références connues et humoristiques pour interpeller le petit visiteur.

Par ailleurs, nous avons souligné la présence du **public étranger** venant principalement de Grande-Bretagne, de Hollande et d'Allemagne. Le musée pourra prévoir un livret papier avec une **version traduite du parcours** pour ces visiteurs.

Enfin, **pour clarifier le sens de visite** du parcours, un **plan sur support papier pourrait être fourni à l'accueil avec le billet d'entrée**. Ce plan permettrait aux visiteurs de mieux appréhender l'ensemble du site et d'adapter leur visite en fonction de leurs centres d'intérêt.

❖ Concevoir une scénographie plus ludique et interactive

La scénographie actuelle étant trop monotone et datée, il serait opportun que le nouveau parcours de visite prévoie des dispositifs de médiation qui rendront le parcours plus vivant et plus attractif, afin de répondre aux attentes du jeune public et des familles.

Des **dispositifs intégrant des activités ludiques et interactives pourront être proposés au fil du parcours (ex : jeux de questions/réponses, maquettes, éléments à toucher et à manipuler)**.

Ces éléments pourront rendre la visite du musée plus ludique – y compris pour les adultes – et **favoriseront les visites intergénérationnelles**.

L'actuel « jeu des fourches » (jeu proposant de deviner l'utilisation des différentes fourches exposées) pourrait être conservé, à condition d'en créer une version simplifiée.

Parmi les idées qui ont émergées, il a été proposé de **prévoir un espace dédié à la manipulation en fin de parcours**. Cet espace regrouperait des objets divers que les visiteurs pourraient toucher, manipuler, tester et actionner. S'ils le souhaitent, ils pourraient par exemple essayer de marcher avec une paire de sabots, utiliser une bascule, porter un van, actionner un tarare, une broie, un coupe racine, etc. Le musée est en effet un formidable moyen de développer des dispositifs de médiation favorisant l'interaction théorie-pratique. Bien sûr, cet espace dédié à la manipulation serait défini et regrouperait uniquement des objets que le musée possède en plusieurs exemplaires et pouvant être utilisés pour des démonstrations et à des fins pédagogiques.

Il serait aussi possible de **mettre des jeux anciens** dans la cour extérieure du musée (jeux de quilles, jeux d'adresse en bois, jeu de palets...). Cela avait été le cas pendant un temps, car un **jeu de lancer d'anneaux** était proposé aux visiteurs. Cela permet aux visiteurs de conclure leur visite sur une note ludique et d'y associer un souvenir positif.

Ces éléments sont importants dans le sens où ils contribuent à **faire du musée un lieu convivial**, où l'on se sent bien et où l'on passe un moment agréable.

2.2 Incarner le récit du musée par l'ajout de nouveaux contenus et dispositifs

Nous avons vu que le parcours actuel est essentiellement axé sur la présentation d'outils et de machines agricoles et que l'exposition de ces objets ne permet pas, à elle seule, d'imaginer ce qu'a pu être le quotidien des hommes et des femmes ayant vécu en Boischaud-Sud à la fin du XIXe et au XXe siècle. Pour cela, il est nécessaire de développer de nouveaux axes thématiques et d'intégrer de nouveaux dispositifs.

❖ Aborder les aspects sociaux de la vie rurale

Parmi les nouveaux axes thématiques, le parcours devra notamment mettre en lumière les aspects sociaux, historiques et ethnographiques du monde rural. Il semble en effet primordial d'accompagner certains objets emblématiques (la batteuse à grain, le pressoir, ...) d'informations, de témoignages et de supports visuels permettant aux visiteurs de saisir en quoi les grosses périodes d'activités agricoles (moissons, vendanges, etc.) étaient des moments importants de la vie paysanne. Ces périodes intenses d'activités agricoles nécessitaient de mutualiser les forces et se clôturaient par un repas autour duquel tout le monde se rassemblait (repas de batteuse). Cela représentait donc des **moments de sociabilité**, de réunion et de festivité au sein des villages.

Le nouveau parcours pourra aussi inclure des **contenus relatifs aux festivités et aux temps-forts de la vie paysannes** : bals du dimanche, fêtes de village, danses et musiques berrichonnes, veillées, cavalcades, cérémonies, fêtes patronales, mariages, communions, etc. Ces aspects sociaux sont essentiels à souligner car ils permettent d'**humaniser le récit** et de rendre le musée plus vivant.

La **maison d'habitation**, dans laquelle les explications sont insuffisantes et quasi inexistantes pour le moment, **pourra servir de support afin d'aborder les aspects de la vie quotidienne et domestique** de l'époque (composition de l'alimentation quotidienne, méthodes de conservation des produits alimentaires, rapport à l'hygiène, entretien du linge...) et **fournir des éléments sociologiques** (répartition genrée des tâches, organisation de la sphère familiale...). Un espace consacré aux collections textiles, qui n'ont jamais été valorisées ni exposées jusqu'à présent, permettrait de parler de **l'habillement et de la façon de se vêtir**, du travail de la laine et de la confection des vêtements (distinguer ce qui était acheté de ce qui était fabriqué à la maison).

Il faudra aussi prévoir d'**éclairer l'intérieur de l'ancien four à pain** de la maison d'habitation pour davantage le valoriser et permettre aux visiteurs d'observer sa structure interne (voûte en brique). Ce serait aussi l'occasion de communiquer des informations sur la fabrication du pain.

Pour témoigner de la vie quotidienne, il conviendra aussi d'aborder les **coutumes et croyances populaires du Berry** au siècle dernier. Le musée possède parmi ses collections quelques objets qui illustrent **la place du religieux dans le monde rural** (statuettes de la vierge Marie, crucifix, chapelets, aumônière et couronne de communion, globe de mariée, images saintes, etc.). D'autres objets, comme une patte de lapin porte-bonheur, témoignent de **rites, de croyances païennes et de superstitions**. Il serait intéressant de rappeler que le Berry est un territoire riche en **traditions orales**. Lors des veillées, des **contes et légendes** peuplés d'êtres fantastiques (fadets, fées, meneurs de loups, laveuses de nuit, pierres sacrées, ...) étaient racontés. En complément des collections du musée, il existe plusieurs sources documentaires et iconographiques qui permettraient de traiter cette thématique des croyances et coutumes, notamment les **Légendes rustiques**⁴² de **George Sand** qui ont été illustrées par son fils Maurice Sand.

❖ Intégrer des regards d'auteurs sur le monde rural du XIXe et XXe siècle

Au regard du positionnement géographique du musée et de la datation d'une partie ses collections, **George Sand devra être évoquée** dans la narration du nouveau parcours, tel que préconisé par le comité de pilotage de 2018. Il semble en effet pertinent d'accorder une place à la romancière, et ce, à plusieurs titres. Tout d'abord, rappelons que George Sand a fortement marqué la littérature du XIXe siècle par son attachement au monde rural berrichon. Dans *Le Meunier d'Angibault* (1845), *La*

⁴² *Légendes rustiques* (1858) est un recueil de légendes et de croyances populaires françaises de la région du Berry réunies et mises par écrit par George Sand. Ces légendes ont été illustrées de gravures en couleur par son fils Maurice Sand.

Mare au diable (1846), *François le Champi* (1848), *La Petite Fadette* (1849) ou encore *Les Maîtres sonneurs* (1852), elle **donne des descriptions très précises de scènes de la vie paysanne du Berry**. Ces « romans champêtres » décrivent par exemple des scènes de labour, des noces berrichonnes, des coutumes et croyances populaires, etc. Elle utilise aussi des mots issus du patois berrichon pour parler de différents outils, dont certains sont présents au musée comme « la saulnée » (piège à alouette). En ce sens, George Sand peut être considérée comme une pionnière de l'ethnographie berrichonne et **le regard qu'elle a porté sur la ruralité à travers ses écrits sont des sources intéressantes** sur lesquelles s'appuyer. Il serait pertinent d'ajouter ponctuellement des citations ou courts extraits de ses romans pour incarner le récit dont il est question au musée. Pour ce faire, le musée pourrait notamment solliciter l'expertise de l'association des Amis de George Sand et du Musée George Sand de La Châtre.

De plus, comme vu dans la partie bilan, la notoriété du territoire s'appuie indéniablement sur la figure de George Sand. Elle est le « **moteur** » **touristique et l'ambassadrice du territoire** : c'est autour de son personnage que le département a principalement axé son offre culturelle. Il est donc important de **tenir compte de l'aspect attractif de George Sand** puisqu'en termes de communication, elle peut servir de « porte d'entrée » au musée. Tel que vivement recommandé par les professionnels du tourisme du secteur, il est nécessaire de rattacher le musée à la thématique George Sand afin de pouvoir l'inclure dans les offres touristiques et les circuits sandiens proposés. Cela permettrait au musée de gagner en visibilité et de pouvoir toucher un public sandien, comme ce fut le cas lors de l'exposition temporaire « *George Sand et les paysans* » présentée à Chassignolles en 2010 et 2011.

Mis à part les écrits de George Sand, le musée pourrait aussi **s'appuyer sur le personnage de Célestine Chaumette**, qui a vécu à Chassignolles dans la seconde moitié du XIXe siècle, et autour duquel l'autrice anglaise **Gillian Tindall** a tiré un ouvrage. Rappelons que la commune de Chassignolles a bénéficié d'un « coup de projecteur » dans les années 2000 grâce à la publication de cette chronique historique intitulée « *Célestine, l'histoire d'une femme du Berry* » (*Célestine, voices from a french village*). Ce livre de Gillian Tindall, femme de lettres très connue outre-Manche, a rencontré un grand succès dans les pays anglophones. Des touristes anglo-saxons sont d'ailleurs déjà venus visiter le musée et le village de Chassignolles à la suite de la lecture de ce livre. Le musée pourrait donc aussi s'appuyer sur ce support de célébrité.

Pour rappel, ce récit est né d'une histoire singulière : Gillian Tindall a acheté une habitation à Chassignolles en 1972 et elle a découvert dans une vieille maison inhabitée du village un petit paquet de lettres datant des années 1860, soigneusement pliées et enfermées dans une boîte. Cette dernière renfermait une série de lettres d'amour et de demandes en mariage écrites par de nombreux prétendants. Ces lettres étaient toutes adressées à Célestine Chaumette, la fille de l'aubergiste de Chassignolles. À la suite de cette trouvaille, Gillian Tindall a entrepris de reconstituer la vie de Célestine, qui a vécu dans le village de Chassignolles de 1844 à 1933, ainsi que celle de ses contemporains et de ses descendants. Pour cela, elle a mené l'enquête en effectuant des recherches dans les archives municipales de la commune, dans les registres de recensements, les archives départementales et en interrogeant des habitants de la commune. Cet ouvrage constitue donc une source historique non négligeable sur la commune de Chassignolles et il témoigne plus largement de la vie dans le Berry du XIXe, de ses bouleversements sociaux, techniques et historiques.

Enfin, d'autres **écrivains, poètes et artistes** pourraient également être évoqués dans le nouveau parcours. On peut penser à des auteurs tels que Raymonde Vincent ou Alain Fournier, qui ont eux aussi décrit le monde rural d'autrefois, et à des auteurs ou artistes plus contemporains, comme par exemple Secyl Gilet qui a photographié les paysages ruraux de l'Indre et de la Creuse.

❖ Inclure des supports iconographiques et audiovisuels

Pour incarner le récit du musée et le rendre plus facilement compréhensible aux yeux du grand public, il sera **indispensable d'ajouter au parcours différents support visuels** qui font actuellement défaut. Cela pourra se faire par la présence d'**iconographies** et de **représentations du monde rural**. Le musée ne possédant que très peu d'images et de photographies parmi ses collections (cf partie 5.1 du bilan), il est envisagé de réaliser des reproductions et **agrandissement de photographies** ou cartes postales anciennes provenant d'autres musées. Les **facsimilés** auront l'avantage de pouvoir être imprimés en grands formats et pourront rester dans la durée, car ils ne présenteront pas les contraintes liées à la conservation de photographies originales. Ces toiles de fond pourront donner à voir des **illustrations de scènes de la vie paysanne de l'époque**, notamment des photographies d'activités agricoles et de la vie quotidienne (labours, attelage des bêtes, fenaison et récoltes, ramassage du foin, battage du blé au fléau, scènes de batteuses, vendanges, lavandières, photos d'anciens commerces, photo d'artisans au travail...) ainsi que d'évènements plus spécifiques (noces berrichonnes, fêtes et bals, foires agricoles...). Il pourra aussi y avoir des illustrations de paysages anciens ou plus contemporains du Boischaud-Sud.

Un certain nombre d'iconographies existantes et pertinentes à intégrer dans le nouveau parcours ont déjà été identifiées, notamment des photographies, estampes, gravures, dessins, peintures et affiches publicitaires représentant le monde paysan. Plusieurs musées de la région Centre en possèdent dans leurs collections (musée d'Issoudun, de La Châtre, de Châteauroux, le musée de la Chemiserie d'Argenton-sur-Creuse, le musée du Berry à Bourges, le musée du Compa, etc.). Les archives départementales de l'Indre à Châteauroux conservent aussi de nombreuses photographies et cartes postales d'époque. Des photographies réalisées par Gabrielle Sand (collections CMN de la Maison de George Sand) et Jenny de Vasson (collection privée de Gilles Wolkowitsch) donnent aussi à voir des scènes rurales du Berry de la fin du XIXe et du début du XXe siècle. L'association des Thiaulins de Lignères dispose aussi d'une riche collection iconographique.

Par ailleurs, l'ajout de **courtes vidéos et extraits de films** documentant les savoir-faire et les gestes autour de certains objets (notamment l'utilisation et le fonctionnement de certaines machines comme la batteuse et la locomobile) permettrait aux visiteurs de donner du sens aux objets exposés. Actuellement, la salle de projection est le seul équipement numérique du musée. À terme, d'autres **dispositifs numériques** pourraient être envisagés et intégrés aux autres espaces du musée (ex : bornes multimédias, tablettes tactiles). Pour créer une visite plus immersive, des **ambiances sonores** pourraient être reconstituées, par exemple dans l'atelier du forgeron. Cependant, il conviendra d'étudier si cela serait réalisable techniquement. En effet, actuellement, il semble que les contraintes liées aux fortes amplitudes thermiques de certaines espaces - notamment le hangar - ne permettent pas d'assurer la pérennité du matériel audiovisuel. En revanche, il serait envisageable d'investir dans l'achat d'une tablette numérique qui pourrait être utilisée par le médiateur lors des visites guidées ou avec scolaires afin de montrer des images, du son ou des extraits vidéos en lien avec la visite.

Dans l'immédiat, la **salle de projection** du musée offre un espace confortable aux visiteurs pour visionner des films. Cependant, nous avons vu que le film *Chassignolles au fil des saisons* qui est diffusé en continu sur un support **DVD** (utilisé depuis 2003) montre des signes d'usure. L'image est jaunie et les paroles sont parfois difficilement audibles. De plus, le musée possède un seul exemplaire de ce DVD. Il serait urgent, non seulement de **le numériser** (conversion en format MP4) et de le copier en plusieurs exemplaires **pour assurer sa sauvegarde**, mais aussi de **le faire restaurer afin d'améliorer sa qualité sonore et visuelle**. Des recherches sont en cours pour voir s'il est possible de retrouver sa version originale, ou du moins un exemplaire de meilleure qualité. Il serait également utile de **prévoir un sous-titrage** du film en français et en anglais pour faciliter sa compréhension par

le public étranger et les personnes malentendantes. Les deux autres films que possède le musée, à savoir *Portrait de femmes en milieu rural* et *Le travail de la vigne dans le Boischaud-Sud* pourraient eux aussi être numérisés et restaurés. En effet, ces films ont un intérêt car ils ont été réalisés à Chassignolles : on y voit des habitants reconstituer des scènes d'autrefois et des « mises en situation » à partir des machines et outils exposés aujourd'hui dans le musée (cf partie 6.1 du bilan). De plus, de **nouveaux films pourraient être proposés dans la salle de projection afin d'apporter une variété et un renouvellement**. À ce sujet, la base de données de **Ciclic Centre-Val de Loire** offre beaucoup de possibilités. Depuis 2006, l'agence Ciclic est missionnée par la Région Centre-Val de Loire et l'État pour collecter, sauvegarder, numériser, indexer et valoriser le **patrimoine cinématographique et audiovisuel régional**. Ce projet a pour ambition de participer à constituer et à faire vivre une mémoire collective autour de l'histoire de la région et de ses habitants. À ce jour, **Ciclic conserve plus de 20 000 films** amateurs couvrant la période des années 1920 à nos jours, dont certains sont en libre accès sur le site Mémoire⁴³. Parmi ces films, plusieurs ont été réalisés dans l'Indre (à Chassignolles et dans les communes alentour) et donnent à voir des **scènes de la vie rurale de l'époque** (attelage des bœufs, moisson, utilisation du tarare, de la batteuse, savoir-faire d'artisans, scènes de la vie quotidienne, festivités, fabrication de la galette de pommes de terre, etc.). L'agence Ciclic a été contactée dans le cadre du PSC et propose de faire une mise à disposition gracieuse de ses films en passant par une convention de partenariat avec le musée.

❖ Valoriser les archives sonores du musée

Des extraits de témoignages pourraient être ajoutés au nouveau parcours du musée (via des bornes sonores ou des QR codes). Cela permettrait aux visiteurs d'**entendre le parler berrichon**, mais surtout d'**humaniser et de rendre plus vivant le discours du musée**. Ce dernier dispose en effet de collections d'archives orales et sonores qui n'ont jamais été valorisées jusqu'à présent. Ces collections sont précieuses car elles témoignent de la **mémoire collective** : il s'agit essentiellement de **témoignages oraux qui ont été collectés auprès d'habitants âgés de Chassignolles**. Les personnes interrogées racontent leurs **souvenirs** de « la vie d'antan » et abordent différents sujets. Elles parlent entre autres du métier qu'elles ont exercé, des travaux agricoles, des tâches de la vie quotidienne, des bals populaires, des souvenirs d'écoles, de la façon dont on faisait la lessive et conservait les aliments, etc.). Ces entretiens sont ponctués de nombreuses **anecdotes**.

À ce jour, les collections immatérielles du musée sont composées de :

- **11 entretiens** réalisés **par le Groupe Paysage** entre 2011 et 2019 auprès d'habitants âgés de Chassignolles. Ils durent entre 45 min et 1h30 chacun. Certains sont enregistrés en format MP3 et d'autres sont sur support CD.
- **8 entretiens** réalisés **par Gillian Tindall** à la fin des années 1990 auprès d'habitants âgés de Chassignolles. Ils durent entre 15 et 50 minutes chacun et sont enregistrés sur 7 supports CD.
- **12 entretiens** réalisés à la demande du musée **par la compagnie de théâtre l'Oreille à Plumes**. Ils ont été menés auprès d'habitants de La Châtre et ses alentours (avec des adolescents et des personnes plus âgées) et portent sur le thème de la jeunesse en milieu rural. Ces entretiens représentent plus de 22h d'enregistrements audio et seront reversés au musée prochainement en format MP3 et retranscrits en version texte.
- **2 enregistrement musicaux** de la chanson de la « cavalcade »⁴⁴ de Chassignolles interprétée par Les Barbi-tou (groupe de musique traditionnelle de la commune) en 2011. Chaque enregistrement dure 8 minutes et est conservé sur un support CD.

⁴³ Films disponibles ici, URL : <https://memoire.ciclic.fr/accueil-ciclic-memoire>, consulté le 22/09/2022.

⁴⁴ La chanson originale de la cavalcade de Chassignolles date de 1929 et a été écrite par le facteur d'alors, Henri Jouhanneau. Les paroles décrivent l'ensemble des artisans et des commerces présents dans le bourg en 1929.

Pour **assurer la pérennité** de ces archives orales, il conviendra de **numériser et de convertir en format MP3 celles qui sont sur support CD**. Il faudrait aussi **prévoir de retranscrire les entretiens** en version écrite afin d'identifier plus précisément les thématiques dont ils traitent. Le minutage des séquences pertinentes et exploitables pour le nouveau parcours pourra ainsi être plus clairement identifié.

Le musée aurait aussi la possibilité de compléter ses collections immatérielles par d'autres archives sonores existantes, notamment celles provenant de la « Mission Brunot ». En effet, en 1913, le linguiste et professeur d'histoire de la langue française à la Sorbonne **Ferdinand Brunot** a mené une vaste collecte phonographique dans le pays de George Sand pour son projet *Archives de la Parole*. Il a enregistré à l'aide d'un phonographe les **traces sonores de l'environnement rural berrichon** : le langage et les parlers locaux, les musiques et les chants traditionnels. Aujourd'hui, cette banque de données est disponible en ligne sur Gallica⁴⁵. F. Brunot a aussi effectué des **enregistrements de briolage** que le musée pourrait intégrer à son parcours pour valoriser **le patrimoine culturel immatériel (PCI)**⁴⁶ du territoire. Le briolage était un chant utilisé par le laboureur pour guider les bœufs qui tiraient la charrue. De la voix, il tenait au plus près le rythme des bêtes, accompagnant et encourageant l'effort de ses sons, de ses mots, et parfois de phrases longues qui portaient au loin. Selon les talents de l'un ou de l'autre, ces phrases sont parfois devenues sortes de poèmes ou chants de terre, que chaque région de France déclinait à sa manière. Ces chants particuliers se transmettaient oralement. Notons aussi que Mic Baudimant, membre des Thiaulins de Lignièrès, avait fait à deux reprises des démonstrations de briolage lors du Festival rural de la Maison des Traditions. Les **Thiaulins de Lignièrès** conservent de nombreux fonds et archives sonores, dont des interprétations contemporaines de briolage par Mic Baudimant. **La pratique du briolage a aussi été décrite de façon remarquable et détaillée par plusieurs écrivains du Berry**, dont George Sand dans *La Mare au diable* (1846) ainsi qu'Alain Fournier dans *Le miracle de la fermière* (1911).

2.3 Revaloriser les espaces extérieurs du musée

Les espaces extérieurs du site, notamment l'espace « jardin » qui jouxte la maison d'habitation, sont de véritables atouts pour le musée. N'étant actuellement pas suffisamment valorisés, il serait judicieux de les lier davantage au musée. Il est nécessaire d'**appréhender les espaces extérieurs** (jardin potager, prés, verger) **comme faisant partie intégrante du musée et de son offre culturelle**. Ils peuvent en effet servir de support au discours du musée. Par exemple, des panneaux explicatifs permettraient de rappeler qu'à l'époque, presque tous les foyers disposaient d'un espace potager, de quelques rangs de vigne et d'un petit verger et que les légumes et fruits récoltés suffisaient amplement à la consommation familiale. L'utilisation de l'eau pourrait aussi être évoquée grâce à **l'ancien puits** qui se trouve devant le jardin potager.

Le **jardin potager** pourrait aisément être intégré au parcours de visite par différents biais. Par exemple, on pourrait **privilégier** la plantation de **variétés de légumes anciens** (rutabagas,

⁴⁵ Les enregistrements de Ferdinand Brunot sont consultables ici, URL : <https://gallica.bnf.fr/html/und/enregistrements-sonores/archives-de-la-parole-ferdinand-brunot-1911-1914?mode=desktop>, consulté le 20/09/2022.

⁴⁶ La Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel adoptée en 2003 par l'Unesco définit le Patrimoine culturel immatériel (PCI) comme une forme de patrimoine vivant (traditions orales, arts vivants, pratiques sociales, savoir-faire, etc.) hérité de nos ancêtres et transmis à nos descendants. Le recueil de la parole et des gestes peut se faire via un support matériel. Les écomusées ont largement impulsé la pratique de la collecte de témoignages parmi la population de leurs territoires.

scorsonères, salsifis, topinambours, panais, etc.). Cela permettrait par exemple de parler de leurs propriétés et de leurs usages traditionnels, d'évoquer les coutumes et superstitions associées aux différentes plantes, etc. Le jardin pourrait aussi contribuer à **sensibiliser le public à la biodiversité et aux espèces locales qui constituent un patrimoine environnemental à préserver**. Pour ce faire, un **partenariat avec l'URGC** (Union pour les Ressources Génétiques du Centre-Val de Loire) semble tout trouvé. Cette association, dont les bureaux se trouvent à La Châtre, œuvre pour la sauvegarde et la mise en valeur de la biodiversité domestique de la Région Centre. Elle se donne pour mission à la fois d'inventorier, de collecter et de conserver les races et variétés locales, mais également de les valoriser pour permettre leur (ré)appropriation et leur utilisation durable par les acteurs du territoire⁴⁷. Le co-président de l'URGC, Sébastien Delaveau, a été rencontré dans le cadre du présent PSC. Selon lui, l'association serait à même de fournir au musée des **semences de variétés locales** (ex : la courge Sucrine du Berry, la tomate charbonnière du Berry) ainsi que les fiches documentaires qui y sont associées. Ces variétés sont peu à peu tombées dans l'oubli et certaines autres ont disparu, remplacées par des variétés plus productives.

L'URGC met également en place des actions participatives de sensibilisation et de valorisation de la biodiversité locale et domestique, notamment auprès des jeunes. En ce sens, **le musée pourrait mettre son espace potager au service d'actions participatives** afin d'impliquer le public dans la sauvegarde du patrimoine environnemental local. Les élèves de **l'école primaire de Chassignolles** pourraient notamment être associés à cette démarche. **Les jardins de variétés locales sont de formidables supports pédagogiques**, car ils permettent d'éduquer au développement durable, de développer des connaissances sur la biodiversité et les écosystèmes, l'alimentation locale, la production de semences, le développement des végétaux, d'observer les transformations du jardin au fil des saisons, etc.

Si **le verger** est sans doute plus difficile à intégrer au parcours de visite, car situé en contrebas du musée (voir le plan aérien en annexe 1), il **pourrait être revalorisé par l'ajout de nouvelles plantations et faire l'objet d'animations ponctuelles**. Pour cela, le musée pourrait collaborer avec des partenaires comme la **Pommerie idéale** de Saint-Denis-De-Jouhet (parc paysager mettant en valeur des formes fruitières anciennes) ou la **Société pomologique du Berry** de Neuvy-Saint-Sépulchre (association œuvrant à la sauvegarde et à la promotion du patrimoine fruitier local⁴⁸). Ce serait l'occasion de proposer des animations comme des démonstrations de taille d'entretien des pommiers, des initiations aux techniques de l'arboriculture fruitière, des ateliers découverte autour de variétés fruitières oubliées, échanges de savoirs culinaires...

Tel que recommandé par la comité de pilotage du musée de 2018, le musée pourrait aussi envisager de **remettre des animaux dans le pré du musée**. Cela constituerait non seulement un **point d'attractivité pour le public familial**, mais cela permettrait aussi de rendre le musée plus vivant et **de faire connaître les races locales aujourd'hui menacées**. Rappelons que la région Centre-Val de Loire compte de nombreuses races locales dont quinze races sont aujourd'hui considérées comme étant à faible effectif, à la suite de leur abandon progressif au cours de la seconde moitié du XXe siècle. En effet, à partir des années 60, la modernisation de l'agriculture s'est accompagnée de l'homogénéisation des races et variétés. Toutes les populations animales locales ont subi cette orientation et ont disparu petit à petit des élevages au profit de races plus « productives ». Aujourd'hui, certaines sont conservées grâce au travail d'associations et d'amateurs passionnés qui font en sorte de maintenir une population permettant d'éviter leur extinction. Par exemple, l'**Âne**

⁴⁷ Pour plus de détails sur les missions et la fonctionnement de l'URGC, voir le site internet de l'association URL : <https://www.tresorsvivantsducentre.com/l-urgc>, consulté le 29/09/2022.

⁴⁸ Pour plus détails sur la Société pomologique du Berry, voir le site internet de l'association URL : <http://www.pomologie-neuvy.fr/page1.htm>, consulté le 29/09/2022.

Grand Noir du Berry pourrait être valorisé et servir le propos du musée (dans le Boischaud du XIXe, de nombreux paysans avaient recours à l'âne comme animal de trait : ils ont sélectionné des ânes grands mais dociles pour les aider au travail des champs et des vignes). Il y a également d'autres races locales, comme **la brebis Berrichonnes de l'Indre, la chèvre Cou Clair du Berry, ou la poule Noire du Berry.**

Bien sûr, il s'agirait d'étudier par quelles modalités cela serait envisageable : le musée pourrait par exemple mettre son pré à disposition d'un particulier de la commune ou d'une association. Cela pourrait se prévoir pour les mois d'ouverture du musée ou durant la période estivale. L'URGC qui a des nombreux projets et partenariats avec des associations d'éleveurs œuvrant à la préservation de races locales serait en mesure de conseiller le musée.

Pour les collectivités, l'URGC et le Club Français de la Poule Noire du Berry (CFPNB) ont par exemple lancé l'opération « Berry Cocottes »⁴⁹ qui permet aux établissements scolaires et aux EHPAD d'accueillir des poules Noire du Berry avec un **poulailler collectif** et de bénéficier du suivi de l'association. Il s'agit d'un support idéal pour aborder l'importance de la biodiversité domestique et des races locales, l'histoire et le patrimoine de notre territoire, ou encore les enjeux de la réduction des déchets. Les écoles de Sainte-Sévère et de Briantes ont récemment rejoint ce dispositif qui permet aux élèves de tout âge de participer quotidiennement à la préservation de la biodiversité domestique avec la poule Noire du Berry et d'utiliser les œufs pour les cantines.

Concernant les autres espaces extérieurs du site, il conviendra de **donner une vraie fonction au « cabras »**⁵⁰ qui se trouve en face de la maison d'habitation car cette cabane ouverte sert actuellement de débarras et d'entrepôt pour quelques outils du jardin. Étant bien visible du public car située au milieu de la cour, il faudrait l'aménager autrement et choisir, par exemple, de dédier cette espace à des tables de pique-nique ou à des jeux anciens.

De même, lors de la refonte du parcours, il faudra **choisir ce qu'il advient de la scierie**. Située à la sortie du hangar, cette scierie n'est actuellement pas intégrée au parcours de visite car il n'y figure aucun panneau explicatif et cet espace extérieur n'est pas toujours entretenu. Les visiteurs passent donc souvent devant sans s'y arrêter, n'étant pas certains que cela fasse partie du musée.

⁴⁹ Voir URL : <https://www.tresorsvivantsducentre.com/berry-cocotte>, consulté le 29/09/2022.

⁵⁰ Mot berrichon désignant une cabane réalisée avec des tiges de topinambours qui servait autrefois de remise, de complément de rangement.

3. Les collections

3.1 Définition de la politique d'acquisition des collections

La politique d'acquisition du musée de Chassignolles n'a jamais été clairement définie. Or, **chaque nouvelle acquisition doit être rigoureuse** : elle doit découler d'une sélection répondant au projet du musée, à son propos et à l'histoire qu'il souhaite raconter.

Il est ainsi devenu indispensable de définir une politique d'acquisition claire et cohérente, d'autant plus que le musée continue d'être sollicité pour de nouveaux dons. Étant donné que le musée possède déjà une collection de plus de 3 000 objets (dont certaines machines très volumineuses), il faut tenir compte de cette problématique d'ordre pratique.

La nouvelle politique d'acquisition définie ci-dessous servira de guide pour les dons futurs et il conviendra que toute nouvelle demande de don fasse l'objet d'une consultation préalable avec la responsable scientifique du musée.

La politique d'acquisition des collections visera à **combler certaines lacunes pour compléter l'existant** et être en cohérence avec le message du musée.

Les lacunes identifiées concernent les thématiques suivantes :

- Jeux d'enfants
- Objets liés au travail de la laine
- Médecine et santé
- Coutumes et croyances
- Textiles (coiffes et accessoires)
- Imprimés et photographies représentant le monde rural

En complétant ces collections – qui sont aujourd'hui numériquement peu importantes – le musée pourra enrichir son parcours permanent et les expositions temporaires futures.

À l'heure actuelle, le musée de Chassignolles ne possède aucun budget d'acquisition, il conviendra donc de **poursuivre l'enrichissement des collections par les dons**. Dans ce cadre, le musée bénéficie du soutien précieux de l'association des Amis du musée qui a déjà grandement contribué à l'enrichissement du musée par la collecte, l'achat et la réception de dons.

À travers une action de **collecte participative**, le musée pourrait également faire appel aux habitants de la commune pour rassembler des photographies anciennes témoignant de la mémoire collective : photos et carte postales du village de Chassignolles, de ses commerces et ses habitants... Le musée pourrait ainsi enrichir son fonds photographique par des prêts, des dons ou des numérisations (le musée comptant à ce jour seulement 20 photographies dans ses collections). Il envisage aussi d'enrichir sa collection de témoignages et d'archives sonores en poursuivant son collectage auprès d'habitants du territoire.

De plus, le musée pourra **solliciter des dépôts et prêts auprès de musées du secteur afin de compléter ses collections**. Des emprunts pourraient en effet être envisagés, notamment auprès des musées suivants (parmi eux, certains ont déjà été contactés et rencontrés dans le cadre du PSC) :

- Le musée George Sand et de la Vallée Noire de La Châtre possède des collections textiles et d'arts et traditions populaires, ainsi que des iconographies et représentations du monde

rural. Il a proposé de faire des prêts au musée de Chassignolles si les conditions de sécurité et conservation sont réunies.

- Le musée archéologique Émile Chenon de Châteaumeillant possède des objets d'ATP et a proposé de faire des prêts ou des dons au musée de Chassignolles (plusieurs de leurs objets d'ATP n'étant pas inscrits sur son inventaire et figurants sur « liste d'étude »).
- La Maison des Arts de Traditions populaires du Berry à Châteauroux, s'est également dite ouverte à des prêts d'objets issus de ses collections.
- Le musée de la Chemiserie et de l'élégance masculine d'Argenton-sur-Creuse pourrait être sollicité pour des prêts et dépôt de collections textiles, d'objets liés à la confection des vêtements et à l'entretien du linge, ainsi que des documents iconographiques.
- Le musée de la Vallée de la Creuse à Eguzon et le musée Saint-Vic à Saint-Amand-Montrond, qui conservent aussi des collections ethnologiques pourraient aussi être sollicités.
- Le musée associatif des Thialulins de Lignères conserve également de riches collections ethnographiques matérielles et immatérielles sur le Berry (artisanat et textiles du XIXe, photographies et cartes postales, archives sonores).
- À l'échelle régionale, le musée du Berry à Bourges et le musée du Compa (conservatoire de l'Agriculture en Eure-et-Loire) ont également des collections intéressantes, notamment des estampes, des gravures et affiches publicitaires représentant le monde rural.

3.2 L'aménagement des nouvelles réserves externalisées

La partie « état des lieux » a permis de souligner que **l'amélioration des conditions de conservation des objets en réserve est une priorité**. Les différents lieux faisant actuellement office de réserves provisoires ne garantissent pas des conditions de conservation optimales (comme vu dans la partie 5.8 du bilan).

La sûreté et les conditions de conservation des collections vont pouvoir s'améliorer considérablement grâce aux **nouvelles réserves externalisées de 300 m²**. En effet, la construction de ces nouvelles réserves - situées à 200 m du musée - s'est achevée en septembre 2022. **Les collections qui étaient jusqu'à maintenant dispersées dans divers endroits vont pouvoir être rassemblées dans ce même lieu.**

Le déménagement des collections est prévu pour les mois prochains. Il va constituer une étape importante et délicate pour le musée. Pour prévoir au mieux le déménagement, il sera **nécessaire d'anticiper l'organisation des collections au sein des nouvelles réserves**. Celle-ci sera fondée sur la connaissance des collections et tiendra compte de la nature, du nombre, du poids, de la taille et de la fragilité des objets. **L'aménagement des futures réserves et le transfert des collections impliquera une planification de différentes étapes** : une réflexion menée en amont permettra d'éviter toute action précipitée qui conduirait à l'élaboration de réserves qui ne répondraient pas aux besoins du musée. Il sera donc indispensable que l'équipe du musée conçoive un **plan de déménagement** des collections. Le programme détaillé de l'organisation des nouvelles réserves devra faire l'objet d'un document distinct du PSC.

Comme noté précédemment, les nouvelles réserves ne répondront pas aux normes de conservation en vigueur pour les Musées de France, mais **l'objectif est de tendre le plus possible vers de bonnes pratiques**. En ce sens, nous proposons de rappeler ci-dessous un **ensemble de préconisations et critères d'organisation des réserves** valables pour tout musée. Une réserve doit en effet garantir et respecter au mieux les points suivants :

- La fonctionnalité et l'accessibilité sont des critères primordiaux : les dimensions doivent être suffisantes pour garantir un stockage sans encombrement, ni saturation pour permettre la manipulation aisée des objets.
- Les espaces de circulation entre les étagères et meubles de rangement doivent être suffisants pour permettre la manipulation des objets volumineux sans risque pour le personnel et pour les œuvres.
- Une réserve est un espace exclusivement réservé aux collections et aux objets inventoriés. Il convient de ne pas mélanger des outils ou autre matériel aux collections.
- Le lieu doit être parfaitement organisé et constamment rangé afin de pouvoir retrouver facilement l'emplacement de tout objet répertorié sur le logiciel de gestion des collections. Un rangement rationnel (ex : système d'adressage, étagères et boîtes numérotées) est en effet un facteur essentiel pour pouvoir stocker un grand nombre d'objets dans un espace restreint, pour éviter la dégradation des objets entreposés et enfin pour permettre l'accès et la consultation des collections.
- Une réserve doit disposer de mobiliers adéquats en fonction de la nature des collections.
- La température et l'humidité relative doivent être maintenues aussi stables que possible.

Il convient aussi de rappeler que les réserves d'un musée ne sont en aucun cas un lieu de stockage passif. C'est au contraire une **zone fonctionnelle qui doit servir à conserver, à étudier et à gérer les collections**. En ce sens, il serait judicieux de **prévoir une zone de travail** permettant par exemple, de réaliser les constats d'état et le reconditionnement des objets du musée, de recevoir des chercheurs venant expertiser et étudier les collections, etc.

Avant de transférer les collections dans les nouvelles réserves, le musée prévoit d'effectuer un dépoussiérage et un reconditionnement de l'ensemble des objets.

Dans les nouvelles réserves et dans le musée, il est prévu qu'un **suivi et un contrôle plus régulier de la température et de l'hygrométrie** soit effectué afin de veiller à la stabilité du climat. Cela pourra se faire grâce à l'achat de thermomètres-hygromètres. Si besoin, l'ajout de déshumidificateurs pourra être envisagé.

Il sera important de **veiller à ce que les collections particulièrement sensibles et fragiles** (ex : collections textiles, photographies et imprimés) **soient conservées à l'abri de la lumière et de l'humidité**. À ce sujet, notons que le musée George Sand de La Châtre situé à quelques kilomètres a proposé de conserver dans ses propres réserves des objets fragiles du musée de Chassignolles (ex : coiffes berrichonnes). Ce musée dispose en effet de réserves aménagées selon les normes de conservation en vigueur pour les Musées de France.

Par ailleurs, le musée ne possède pas d'alarme de sécurité anti-intrusion pour le moment : ce critère pourrait freiner d'éventuels prêts par d'autres musées. **L'ajout d'un dispositif d'alarme** dans le musée et dans les nouvelles réserves permettrait d'améliorer la sûreté des biens et de se prémunir d'éventuels vols.

De plus, il conviendra de réaliser un **Plan de Sauvegarde des Biens Culturels (PSBC)**. Ce document permet de prévoir la conduite à adopter pour protéger les collections en cas de sinistre, notamment en cas d'incendie (identification des objets à évacuer en priorité du musée ou des réserves, ceux à protéger *in situ*, gestes à accomplir, matériel nécessaire, etc.). Il doit être rédigé en concertation avec le service départemental des pompiers et la gendarmerie.

3.3 Poursuivre l'inventaire et l'informatisation des collections

Pour l'instant, 80 % de l'inventaire a été réalisé, mais il reste à dépouiller et à inventorier certaines collections (photographies et imprimés, collections textiles, collections liées à l'enseignement). **L'inventaire des collections devra donc être poursuivi** : l'objectif fixé est que qu'il soit finalisé pour avril 2023.

Les données de cet inventaire, qui figuraient auparavant sur un tableur Excel, viennent d'être transférées sur le **logiciel WebMuseo**, récemment acquis par le musée. Ce logiciel est **opérationnel depuis septembre 2022** et la responsable du musée ainsi que les élus référents ont suivi une formation pour maîtriser son utilisation. Ce logiciel de gestion des collections fera désormais partie intégrante des outils de travail du musée. Il permettra une meilleure gestion quotidienne des collections et assurera leur traçabilité (localisation des objets, suivi des prêts, dépôts et emprunts...). Le logiciel garantira aussi une meilleure sécurisation des procédures de sauvegarde des données. Notons que WebMuseo présente aussi l'avantage d'être compatible avec la base nationale Joconde, Plateforme Ouverte du Patrimoine (POP), qui répertorie toutes les collections des Musées de France. Ainsi, si jamais le musée souhaite demander l'appellation Musée de France dans le futur, ses notices d'œuvres pourront être exportées facilement sur la base Joconde.

À ce jour, les informations essentielles relatives à chaque objet (désignation, emplacement, date d'acquisition, statut, description, conservation) ont été transférées sur WebMuseo, mais **certaines rubriques devront être complétées**. Des corrections et ajustements devront également être effectués car des erreurs de saisies figurent sur certaines notices d'objets. L'ajout des photographies associées à chaque objet devra aussi être effectué. De même, les rubriques relatives à la documentation (l'histoire de l'objet, provenance, utilisation) devront être complétées au fur et à mesure.

Concernant le statut juridique des collections, **un travail devra être réalisé sur les dépôts anciens du musée, afin de clarifier le statut et la propriété de ces collections**. En effet, certaines conventions de dépôt font l'objet d'actes notariés anciens. La durée accordée pour ces dépôts n'est pas mentionnée ou est indiquée comme étant « indéterminée ». Il est nécessaire de reprendre contact avec les propriétaires privés ou leurs héritiers, afin de **mettre rapidement à jour ces conventions de dépôt**.

De plus, pour clarifier le statut des objets et machines pouvant être utilisés lors de démonstrations - et les distinguer du reste des collections - **il est convenu que le musée établisse prochainement une liste appelée « liste pédagogique » ou « liste documentaire » qui regroupera les objets et machines pouvant être utilisés à des fins pédagogiques**. Cette liste exclura bien sûr tout objet fragile ou rare des collections et concernera notamment des doublons d'objets qui ne sont pas sur l'inventaire.

Par ailleurs, **le marquage des œuvres devra être réalisé**. En effet, jusqu'à présent les numéros d'inventaire ont été indiqués sur des étiquettes pour chaque objet. Or, pour être officiel, le marquage doit être réalisé directement sur l'objet, sauf exception. Pour effectuer correctement ce marquage, il faudra veiller à respecter certaines règles et préconisations de conservation (se référer au vademécum du Ministère de la Culture et du C2RMF).

3.4 Diffuser et valoriser les collections en ligne

Nous avons vu que l'ensemble des collections pâti d'un manque de visibilité. Elles sont pour le moment très peu accessibles et méconnues du grand public et de la communauté scientifique. Il serait pourtant important que les collections du musée soient valorisées et diffusées en ligne. En

effet, **la mise en ligne des collections sur Internet a plusieurs intérêts**. Elle permet une **meilleure reconnaissance de l'établissement** car les collections peuvent être diffusées et connues auprès d'un large public. L'accès au savoir est facilité via les fonds documentaires et iconographiques mis en ligne, ce qui peut donner envie aux internautes de venir visiter le musée. De plus, cela **rend les collections accessibles aux chercheurs intéressés et aux professionnels d'autres musées** qui peuvent solliciter le musée pour des prêts d'œuvres.

Pour permettre une meilleure diffusion des collections, **plusieurs actions sont envisageables**.

D'une part, le musée pourrait **enrichir son site internet en proposant davantage de contenu scientifique sur ses collections et ses différents fonds** (ajout de photos, fiches documentaires, courtes descriptions et ressources en ligne sur certains objets des collections). Sur ses **réseaux sociaux** (Facebook et Instagram), il pourrait aussi effectuer des publications relatives à certains objets des collections.

D'autre part, les collections pourraient être **diffusées via des bases de données régionales ou thématiques**. Pour cela, il serait **nécessaire de rejoindre l'association des Musées en Centre-Val de Loire (MCVL)** qui a un site web et des réseaux sociaux destinés à assurer une plus grande visibilité des institutions de la région. **L'association permet à chacun des musées adhérents d'avoir une page dédiée sur son site Internet**. Elle réalise aussi des expositions virtuelles à partir des collections des musées de la région. De plus, l'association MCVL offre de consulter librement sur son site le **catalogue des collections** des musées en région Centre-Val de Loire⁵¹. Le musée de Chassignolles pourrait donc mettre en valeur ses collections et les rendre accessibles à tous en effectuant le **versement de ses notices d'œuvres sur la base de l'association MCVL**. Notons que le versement des notices sur cette base serait d'ailleurs aisé, car l'association MCVL utilise elle aussi le logiciel WebMuseo. Le musée pourrait donc rejoindre rapidement cette association, d'autant qu'une prise de contact a déjà été établie et que le musée répond aux critères d'adhésion. Nous y reviendrons dans la partie 7.2 du projet.

3.5 Mener des recherches sur les collections

Les collections du musée n'ont pour le moment jamais été étudiées ni expertisées. En 2020, la responsable du musée a commencé à documenter certains objets des collections en s'appuyant sur de la littérature scientifique et des ouvrages spécialisés, mais certaines collections demandent des connaissances spécifiques plus pointues. Il **conviendra de faire appel à des chercheurs** et à des spécialistes afin de les étudier. Rappelons que **l'étude scientifique et la recherche autour des collections est un point d'appui important pour les activités du musée** : cela lui permet d'avoir des connaissances plus approfondies sur ses collections et donc, de mieux pouvoir les valoriser via les expositions. La meilleure connaissance des objets permet aussi de mieux les conserver dans des conditions adéquates.

Lorsque cela est possible, les recherches scientifiques peuvent être réalisées par le personnel attaché au musée, mais c'est aussi le **rôle du musée de favoriser l'étude des objets dont il est dépositaire par des chercheurs extérieurs**.

En ce sens, **plusieurs chercheurs ont été identifiés**, dont certains avec qui le musée a déjà des liens, notamment **Daniel Bernard** qui a été membre du comité de pilotage du musée en 2018. Daniel Bernard est ethno-historien, spécialiste des arts et traditions populaires du Berry, de l'architecture rurale, des gestes et pratiques coutumières, des costumes et des danses traditionnelles ainsi que de de l'histoire du loup en France. L'ethnologue **Christian Chenault** a également fait partie du comité de

⁵¹ Le catalogue est disponible ici, URL : <https://webmuseo.com/ws/musees-regioncentre/app/report/index.html>, consulté le 14/10/22.

pilotage. Ses thèmes de recherches portent sur les arts et traditions populaires, plus spécifiquement les traditions orales et la chanson.

Le musée pourrait aussi faire appel à **Amaury Babault** pour étudier ses collections textiles. Ce dernier travaille depuis plus de vingt ans sur les pratiques et les représentations vestimentaires berrichonnes. Il s'intéresse aussi plus largement à la danse, à la musique et au chant de la culture populaire berrichonne. Le personnel scientifique du **musée de la Chemiserie et de l'élégance masculine d'Argenton-sur-Creuse** pourrait également aider à identifier les collections textiles.

Le musée possède aussi une collection de poteries et de céramiques qui compte plus de 110 objets qui n'ont jamais été étudiés. Ces derniers pourraient être expertisés par **Gérard Vincent**, spécialiste des grès anciens du Berry. Cela permettrait d'identifier leur origine de fabrication (centres de productions locaux) et de les dater.

Concernant le mobilier, le musée pourrait solliciter l'aide de **Jean-Paul Arnoux**, spécialiste du mobilier domestique berrichon. Pour ce qui est des machines agricoles, **l'Amicale Société Française Vierzon** pourrait documenter les pièces du musée qui proviennent de cette marque. Cette association possède une vaste documentation sur le matériel agricole et de nombreuses archives sur la marque Société Française de Vierzon.

Par ailleurs, l'association des **Thiaulins de Lignéres**, dont les membres possèdent de vastes connaissances sur les arts et traditions populaires du Berry, serait aussi à même d'identifier certains objets du musée.

Enfin, des recherches menées aux **archives départementales** de l'Indre (Châteauroux), permettraient d'étayer la documentation des collections. Des recherches pourraient notamment être menées sur les industries dont proviennent certains outils des collections.

Il sera aussi important que le personnel du musée se tienne informé de l'actualité muséographique et ethnologique en participant à des colloques, à des séminaires et à des conférences. Le musée de la Chemiserie d'Argenton-sur-Creuse organise par exemple chaque année un colloque sur les collections textiles et l'ethnologie avec des chercheurs et différents intervenants associatifs.

4. Adopter une politique d'exposition temporaire favorisant la participation du public

La partie « état des lieux » a fait ressortir qu'aucune politique d'exposition temporaire n'a été clairement définie jusqu'à présent. Au cours des vingt dernières années la majorité des expositions temporaires ont été des expositions « clé en main » présentées sur des kakémonos et fournies par des associations ou par les archives départementales. Bien que pratiques, elles ne semblent pas rencontrer un fort succès auprès des visiteurs. Ainsi, plutôt que de reposer sur ce type d'exposition, il est suggéré que le **musée développe sa propre programmation d'exposition**, comme ce fut le cas en 2010 et 2011 avec l'exposition « *George Sand et les paysans* » créée par le musée.

L'adoption d'une politique d'exposition aurait plusieurs intérêts. Elle **contribuerait notamment à impulser une nouvelle dynamique au musée**. Rappelons en effet que **les expositions temporaires participent à l'attractivité du musée en renouvelant l'intérêt du public** : elles constituent un des moyens d'attirer de nouveaux publics et de faire revenir ceux qui sont déjà venus. De plus, elles permettent au musée d'aborder des thématiques spécifiques, de proposer des sujets complémentaires au parcours permanent et de faire des liens avec des sujets plus contemporains. Du point de vue scientifique, la préparation de ces expositions donnerait aussi l'occasion de mieux connaître et documenter une partie des collections. Ces expositions temporaires permettraient aussi de **valoriser des objets habituellement conservés en réserve** et ne pouvant pas être intégrés au parcours permanent par manque de place.

Ces expositions auraient aussi l'avantage de pouvoir **s'accompagner d'une programmation culturelle spécifique** (visites guidées, conférences, ateliers pédagogiques et animations en lien avec la thématique de l'exposition, ...).

Pour rentabiliser le coût budgétaire et le temps de préparation que cela représente, les expositions temporaires pourraient être présentées sur une durée de deux ou trois ans. Notons aussi que le PACT (Projet Artistique et Culturel de Territoire) financé par la Région Centre permet de subventionner des projets d'exposition. La Maison des Traditions pourrait aussi envisager de réaliser des expositions en partenariat avec d'autres musées du secteur, ou du moins les solliciter pour des prêts d'objets.

Plusieurs thèmes d'exposition possibles ont été identifiés. À titre d'exemple, une exposition sur la présence du loup dans la société rurale berrichonne de l'époque pourrait être proposée. Le musée possède dans ses collections certains objets liés à cette thématique (ex : fourches à loup, collier à pointe pour protéger les chiens des attaques). Il existe aussi une abondante littérature scientifique sur le sujet. L'ethno-historien Daniel Bernard, avec qui le musée est en lien, a été un précurseur de nombreuses études consacrées à la place du loup dans la société rurale. Il a dédié plusieurs articles et ouvrages à l'histoire du loup en Bas-Berry⁵². S'appuyant sur des sources archivistiques et des enquêtes de terrain, il raconte la façon dont le loup a longtemps été craint, pourchassé et perçu comme un fléau pour le monde rural et les structures vivrières locales. Il relate les pratiques rituelles qui existaient pour se protéger de ce prédateur et les moyens de lutte mis en œuvre (battues, pièges, poison et primes⁵³). Bien qu'il ait disparu en Berry au début du XXe, le loup est longtemps resté présent dans la mémoire collective. Daniel Bernard a notamment répertorié la présence du loup dans les écrits et la tradition orale (légendes, chansons traditionnelles). Une exposition abordant ces divers éléments sous un prisme historique et ethnologique pourrait être intéressante. Elle permettrait aussi de faire des liens avec aujourd'hui et d'interroger le retour potentiel du loup en

⁵² Notamment *La fin des loups dans le Bas-Berry. XIX^e- XX^e siècles* (1979), *Des loups et des hommes. Histoire et traditions populaires*. (2000), *Le loup en Berry* (2017).

⁵³ Tout au long du XIXe siècle, les paysans recevaient un prime de l'État versée par tête de loup tué.

Berry. Accompagnée d'une bonne communication, une exposition de ce type serait susceptible de toucher un large public. Elle pourrait s'articuler autour d'une programmation culturelle spécifique et originale (conférences, animations pour le public enfants, contes autour du loup, etc.)

Les expositions temporaires seraient aussi l'occasion de mettre en place des actions participatives.

En effet, le musée envisage son action en étroite collaboration avec la population du territoire afin de constituer des discours qui permettent de révéler la mémoire collective. Il souhaite faire émerger la réflexion, **favoriser la participation des publics pour permettre une co-construction des contenus.**

Cette démarche collaborative avait déjà été initiée lors de l'exposition temporaire « *Regards croisés sur le village* » (2012) où les habitants de Chassignolles avaient été sollicités pour des témoignages et des prêts de photographies. Sur ce même principe, le musée pourrait développer d'autres expositions thématiques. Des thèmes qui sont abordés succinctement dans le parcours permanent pourraient faire l'objet d'une exposition temporaire plus détaillée. Plusieurs propositions de thèmes d'expositions ont émergé : par exemple une exposition sur la thématique des fêtes de village et des bals populaires de l'époque, une autre sur l'arrivée de la bicyclette comme moyen de déplacement, une sur les croyances et les légendes paysannes du Berry, etc.

Ces **thématiques grand public** seraient l'occasion de recueillir les souvenirs, anecdotes et témoignages d'habitants sur ces sujets, de collecter des photographies qui pourraient être présentées lors de l'exposition. Cette **démarche inclusive permettrait** d'une part, **d'enrichir les collections** du musée, et d'autre part, de **relier davantage le musée à son territoire et à ses habitants**. Les expositions participatives sont en effet un bon moyen de créer du lien social, de **fédérer la population autour d'un projet commun** et de **permettre une meilleure appropriation du musée par les acteurs locaux**.

Les **actions de collectes de témoignages** oraux menées auprès d'habitants de la commune par le Groupe Paysage permettent également d'aller en ce sens et pourraient être poursuivies. Les archives orales recueillies rejoindraient les collections du musée et pourraient être valorisées via les expositions temporaires (restitutions d'extraits par écrits ou via des bornes sonores).

5. Les publics

5.1 Définition de la politique des publics

L'élaboration de ce premier PSC a permis de définir une politique des publics qui reposera sur trois axes principaux : fidéliser le public familial et local, développer le public scolaire et mettre en place des actions de médiation à destination des publics « empêchés ».

➤ Fidéliser le public familial et local

Nous avons souligné l'importance du public familial au sein du musée de Chassignolles. Aujourd'hui, le musée souhaite **continuer à fidéliser et à développer le public familial**. Cela pourra se faire en adaptant le parcours permanent afin de le rendre plus didactique et plus ludique pour répondre aux attentes de ce public familial (cf partie 2.1 du projet). De plus, le musée veillera à **renouveler son offre d'ateliers** et d'animation pour les familles avec de nouvelles propositions.

D'un point de vue géographique, le musée souhaite viser en priorité un **public local** en développant des **opérations participatives** et inclusives, tel que détaillé dans la partie précédente. **Fidéliser davantage le public local constitue un enjeu majeur** pour le musée de Chassignolles, car ce dernier ne pourra pas fonctionner en reposant uniquement sur le public touristique. Même s'il a bien sûr pour objectif d'être ouvert à un public le plus large possible, le musée souhaite aussi être un équipement culturel mis au service des habitants du territoire.

➤ Développer le public scolaire

La stratégie du musée marque une évolution dans la mesure où celui-ci a pour ambition de développer et de **cibler davantage le public scolaire** au cours des prochaines années. Tel que mis en évidence précédemment dans la partie « bilan », les scolaires représentent actuellement un pourcentage relativement faible (8 %) de la fréquentation totale du musée. Les écoles qui sont venues au cours des dernières années sont les écoles maternelles et primaires de Chassignolles et des communes alentours. Elles ont entendu parler du musée via le « bouche-à-oreille » ou par d'autres collègues enseignants, puisque le musée n'a pas démarché les établissements scolaires du territoire. Or, **les scolaires constituent un public potentiel à développer** et de nouvelles écoles pourraient être accueillies, car le musée reçoit régulièrement des demandes d'enseignants, notamment pour des classes de collèges et lycées.

Afin de renforcer son investissement auprès des établissements scolaires du territoire, le musée pourra répertorier les écoles du secteur qu'il pourrait toucher et prendre contact avec les enseignants. Il sera aussi **nécessaire de concevoir de nouvelles animations pédagogiques afin de renouveler l'offre proposée aux scolaires**. En effet, les ateliers pédagogiques proposés au musée sont les mêmes depuis 2012 et s'adressent uniquement aux écoles maternelles et primaires. Pour développer et élargir le public scolaire, il **sera important d'enrichir et d'étoffer le contenu pédagogique des ateliers** afin de correspondre davantage aux attentes des enseignants. Il s'agira également **d'en créer à destination de l'enseignement secondaire (collèges et lycées)**. Pour cela, le musée pourra solliciter l'aide et le conseil d'enseignants ou de conseillers pédagogiques, afin de développer des contenus adaptés aux programmes scolaires de l'Éducation nationale et aux différents groupes d'âge. Les **lycées agricoles** et technologiques du département constituent aussi un public potentiel à capter.

À terme, il serait judicieux de **concevoir une plaquette de présentation à destination des enseignants** où les différents ateliers pédagogiques seraient décrits et répertoriés par cycles scolaires.

Notons que les **ateliers qui permettent aux jeunes de « devenir acteur » et qui favorisent leur implication** semblent particulièrement intéressants. Une initiative de ce type a été amorcée en 2019 : le musée avait proposé aux élèves de l'école primaire de Chassignolles de devenir « médiateur d'un soir ». Ce projet s'était effectué sur plusieurs séances, au cours desquelles les enfants avaient été invités à réaliser une fiche d'inventaire et à effectuer des recherches sur l'objet du musée qu'ils présenteraient durant la soirée. À cette occasion, les parents ont été invités et cela a permis à plusieurs d'entre eux de découvrir le musée de Chassignolles pour la première fois. Ce projet ayant bien fonctionné, il pourra être réitéré. Le musée pourrait aussi construire d'autres projets de ce type, par exemple en faisant participer des élèves à la réalisation d'une exposition temporaire.

Par ailleurs, notons que les visites et projets réalisés au sein du musée dans le cadre scolaire peuvent par la suite déclencher une visite en famille.

➤ Mettre en place des actions de médiation envers les publics « empêchés »

Le musée pourra **concevoir des actions de médiation envers les publics « empêchés »** et « éloignés » de la culture, notamment les personnes résidant en **maison de retraite** ou en **EHPAD**. Ce public n'a jamais été ciblé par le musée jusqu'à présent, pourtant, il est **susceptible d'être intéressé par le contenu du musée**. Celui-ci pourrait donc tisser des liens et des partenariats avec les maisons de retraite et les EHPAD du secteur, afin d'organiser des visites à l'intention des résidents étant en mesure de se déplacer. Pour les personnes qui sont dans l'incapacité de se rendre au musée, il pourra **mettre en place des actions hors-les-murs**. Il s'agirait de « faire venir le musée à eux » et d'aller directement à leur rencontre, par exemple en leur présentant des objets des collections, en proposant des ateliers créatifs ou/et des projections de films et photographies anciennes en lien avec les thématiques du musée. Ce type de médiation favoriserait les échanges et permettraient de nouer un dialogue avec les résidents, en éveillant leurs souvenirs et en suscitant leurs ressentis.

5.2 Améliorer l'accueil du public et le confort de visite

Afin d'améliorer l'accueil de tous, un ensemble d'actions concrètes ont été identifiées :

– Il est **nécessaire que le musée soit désormais équipé d'une caisse enregistreuse et d'un terminal de paiement électronique permettant le paiement par carte bancaire**. Cela devrait être effectif dès l'année 2023. Cette modernisation des moyens de paiement facilitera l'encaissement et les achats des visiteurs et simplifiera dans le même temps, la gestion de la régie et des recettes du musée.

– Il serait utile de **prévoir l'installation de tables de pique-nique permanentes** sur le site extérieur du musée. Jusqu'à présent des tables sont installées par les agents du service technique uniquement lors de la venue de groupes scolaires et pour les ateliers estivaux. Ce mode de fonctionnement logistique n'est pas pratique et des tables de pique-nique permanentes seraient utilisables et appréciées par tous les visiteurs.

– Des **solutions d'ombrage** devront aussi être trouvées pour l'espace extérieur afin d'offrir un minimum de fraîcheur aux visiteurs durant la période estivale. En effet, la vaste cour extérieure

du musée est vide et ne dispose pas de zone ombragée ni d'arbres. À terme, cet espace pourrait être revégétalisé, un couloir ombragé avec des bancs pourrait être ajouté.

Ces éléments sont importants dans la mesure où ils **participent au confort des visiteurs et contribuent à faire de ce cadre un lieu agréable**, où l'on se sent bien et où l'on passe un bon moment, même en dehors de la visite.

5.3 Pour une meilleure accessibilité du musée aux personnes en situation de handicap

Le musée serait en mesure de contribuer à une meilleure **accessibilité des collections au public en situation de handicap**. Il pourrait en effet s'inscrire dans la démarche du label « **Tourisme et Handicap** » grâce aux outils mis à disposition par la marque. La Maison des Traditions a déjà effectué une demande de labellisation en 2008, mais elle n'a pas pu obtenir de label en raison des défaillances relevées par la commission d'évaluation en termes d'accessibilité (cf 7.3 du bilan). Il serait opportun que le musée tienne compte de ces manquements, d'autant plus que certains pourraient être facilement résolus à moindre coût.

Par exemple, l'accessibilité du bâtiment aux personnes en situation de **handicap moteur** et circulant en fauteuil roulant pourrait être permise par le **nivèlement du seuil de porte** entre l'étable et la grange du musée, ainsi que du seuil de la porte ramenant de la cour à l'accueil du musée. Ces deux zones présentent actuellement un léger décalage de hauteur qui peut mettre en difficulté une personne circulant en fauteuil roulant.

Pour les **personnes malentendantes** et les personnes âgées, le musée pourrait s'équiper d'un **amplificateur de voix** pour les visites guidées. Ce système a été testé lors de la visite d'un grand groupe et il avait facilité la compréhension du guide par tous les visiteurs. Le **sous-titrage des films** faciliterait aussi l'accueil de ces publics.

Le musée pourrait également **produire des supports de médiation adaptés** aux publics en situation de handicap. À titre d'exemple, la **méthode « Facile A Lire et à Comprendre »** (FALC) est un outil efficace qui permet une meilleure accessibilité du musée aux personnes présentant un handicap auditif, visuel ou psychique. Les cartels FALC ont pour but de traduire un langage classique en un langage compréhensible par tous : ils utilisent des phrases courtes (sujet, verbe, complément), des mots simples et des comparaisons concrètes plutôt que des métaphores poétiques. Ils sont rédigés avec une police et des couleurs adaptées au handicap visuel. Chaque texte peut être accompagné d'une photographie ou d'un pictogramme. Ainsi simplifié, le texte peut être compris par les personnes handicapées mentales, malvoyantes, mais il peut aussi être utile pour les autres publics. Ils peuvent par exemple servir aux personnes dyslexiques, aux personnes maîtrisant mal le français et aux parents qui viennent avec leurs enfants. De même, le sous-titrage des films peut servir aux personnes malentendantes, mais aussi être apprécié par les visiteurs étrangers. Cette recherche constante amélioration des services doit finalement être pensée pour le bénéfice de tous, valides et non valides.

Par ces dispositifs d'accueil, le musée favorisera son accessibilité à tous les publics et répondra davantage au cahier des charges de la marque « **Tourisme et Handicap** ». Il pourra ainsi à l'avenir **refaire une demande pour l'obtention des labels** déficience motrice, visuelle, auditive et mentale. Rappelons que l'obtention des labels de la marque « **Tourisme et Handicap** » est une marque de qualité de l'accueil des personnes en situation de handicap. Ils **permettent d'assurer la promotion de son établissement, en France et à l'étranger, et de bénéficier des relais** mis en place par les délégations régionales au tourisme, les comités départementaux, les offices de tourisme, les

syndicats d'initiatives et les associations. Il s'agit donc d'une belle carte de visite promotionnelle favorisant l'attractivité du musée.

5.4 La nécessité de garder contact avec le public tout au long de l'année

Comme mis en évidence dans la partie « bilan », la fermeture annuelle de la Maison des Traditions sur une durée de presque 6 mois (fermeture du 1^{er} novembre au 16 avril) est supérieure à celle des autres musées. Cette longue période de fermeture annuelle a un impact direct sur le musée : cela engendre une baisse de fréquentation notable et une difficulté à relancer la communication à chaque réouverture au mois avril.

Il est certain que les contraintes techniques du bâtiment ne permettent pas une ouverture à l'ensemble des visiteurs pendant toute la période hivernale (le musée n'étant pas chauffé ni isolé) cependant, des **solutions** alternatives sont envisageables et **permettraient au musée de garder contact avec son public tout au long de l'année** :

- Des **médiations hors-les-murs** dans les **établissement scolaires** et dans les **EHPAD** pourraient être organisées. Il s'agirait d'aller directement à la rencontre de ces publics, par exemple en apportant des échantillons des collections du musée pouvant être le support d'ateliers et d'animations, en proposant des activités manuelles ou des projections de film et photos en lien avec le musée. Ces activités hors-les-murs **seraient l'occasion d'un premier échange avec le musée. Ce contact pourrait ensuite se poursuivre par l'organisation d'une vraie visite sur place.**
- Entre novembre et avril, le musée pourrait ponctuellement **accueillir sur réservation des groupes et écoles** en chauffant la salle de projection/salle pédagogique ou en utilisant la salle des fêtes de la municipalité.
- Des **animations pour le grand public et les familles** pourraient être proposées, notamment durant les **vacances scolaires**. Cela pourrait se faire tout au long de l'année, y compris pendant la période hivernale. En effet, des animations ponctuelles (ex : veillées, soirées contes) pourraient avoir lieu dans la salle commune de la maison d'habitation qui dispose d'une **cheminée en état de marche.**

Ainsi, au lieu de concentrer sa programmation culturelle uniquement sur la période estivale, le musée pourrait garder contact avec son public en proposant des animations tout au long de l'année.

6. Idées et propositions d'animations pour renouveler l'offre existante

L'attractivité du musée repose à ce jour principalement sur les deux manifestations annuelles organisées par l'Association des Amis de la Maison des Traditions (le Festival rural et la Fête du cidre et de la châtaigne) ainsi que les animations familiales autour de la transmission de savoir-faire. En dehors de ces temps-forts, l'offre de médiation de la Maison des Traditions a globalement peu été renouvelée au cours des vingt dernières années : les trois animations existantes et proposées aux groupes scolaires et aux centres de loisirs depuis 2012 devront être renouvelées. Il en va de même pour les ateliers manuels et artistiques estivaux à destination des familles et des enfants (atelier tissage, fabrique des poupées de laine, etc.).

Les échanges et entretiens réalisés dans le cadre du PSC avec divers acteurs du musée (visiteurs, habitants de la commune, bénévoles, professionnels du patrimoine et du tourisme...) **ont fait émerger un panel de nouvelles idées et de suggestions intéressantes afin de renouveler l'offre existante.** Nous proposons de les synthétiser ci-dessous :

– En s'appuyant sur le succès de l'atelier « La Maison des Traditions fait son beurre » (atelier particulièrement plébiscité et redemandé par les visiteurs), le musée pourrait développer d'autres **animations grand public de type « la main à la pâte »**. Le musée est en effet un formidable moyen de développer des outils de médiation favorisant l'interaction et la participation du public. En ce sens, l'atelier de fabrication du beurre à l'ancienne pourrait être reproposé et décliné avec de nouvelles propositions. Par exemple, des **ateliers autour de la fabrication du pain, de la galette de pommes de terre ou du radillat** (spécialités culinaires berrichonnes) pourraient être organisés avec une **cuisson dans le four à pain traditionnel de la maison d'habitation**. Ces ateliers ont l'avantage de pouvoir intéresser les enfants aussi bien que les adultes et les personnes plus âgées. Ils sont susceptibles de **favoriser les liens et échanges intergénérationnels**.

Des habitants du territoire et artisans locaux pourraient être sollicités à cette occasion. Par exemple, le musée pourrait faire appel à Monsieur Bernard Meyers (ancien boulanger de Chassignolles qui vient s'occuper de la cuisson des galettes lors du Festival rural) pour une animation autour de la fabrication du pain. Ce serait l'occasion pour lui de montrer son « tour de main » mais aussi d'expliquer le fonctionnement de la cuisson dans l'ancien four, de raconter la façon dont il exerçait son métier et faisait ses tournées à l'époque avec les anecdotes qui y sont associées.

Le musée pourrait également créer des liens avec Jinan et Nasser Harfoush (propriétaires de l'épicerie « Le Panier de Célestine » à Chassignolles) et proposer une animation sur la cuisine traditionnelle d'un autre pays.

– Pour favoriser une dynamique avec les autres acteurs du village, le musée pourrait aussi **nouer des liens avec La Grange** de Chassignolles (hôtel-bar-restaurant repris par Sébastien Delaveau), qui dispose d'une salle connue autrefois pour ses bals. En partenariat avec La Grange, le musée pourrait organiser des animations et événements comme une **soirée bal traditionnel**, où les gens seraient invités à se costumer. Ce type de manifestations festives et conviviales pourrait être précédée par une petite **conférence** au musée sur la façon de se vêtir autrefois. Un discours pédagogique et scientifique pourrait ainsi se combiner à un événement plus ludique.

– Les événements grand public organisés il y a quelques années par le musée autour de **démonstrations liées à des savoir-faire ou à des métiers d'artisans** (ex : tonte de moutons,

filage de la laine, travail du maréchal ferrant) avaient bien fonctionnés. Des animations de ce type pourraient être reconduites et développées (ex : atelier saboterie avec un ancien artisan).

– Le musée pourrait organiser des **veillées autour de la cheminée de la maison d'habitation**. Rappelons que dans les campagnes, les veillées étaient un rite incontournable de l'hiver. Pendant cette saison où les activités agricoles s'arrêtaient, les habitants se réunissaient dans la salle commune, autour du feu de cheminée et partageaient un moment convivial. Durant ces longues soirées hivernales, ils s'adonnaient à une tâche spécifique (carder et filer la laine, casser des noix, faire de la vannerie, de la couture), ils jouaient, chantaient et se racontaient des histoires peuplées d'êtres fantastiques (fadets, fées, meneurs de loups, laveuses de nuit, pierres sacrées, ...). Le musée pourrait s'inspirer de ces veillées traditionnelles, par exemple en proposant des « **soirées contes** » **sur les légendes et croyances populaires du Berry**. Il s'agit de recréer une atmosphère conviviale propice au partage. La salle commune de la maison d'habitation se prête bien à cela, par ses décors reconstitués et par la présence de sa **cheminée**. Cette dernière pourrait être utilisée lors des soirées contes puisqu'elle est ramonée chaque année et est **en état de marche**. Les gens pourraient se rassembler autour de la cheminée et d'une boisson chaude. Ces soirées contes permettraient de rappeler et de souligner **l'importance des traditions orales** dans la société berrichonne de l'époque.

– Une **animation autour de la lessive** pourrait être créée. Les gens pourraient s'essayer à une **lessive « à l'ancienne »** avec une lessiveuse manuelle permettant de faire bouillir et tourner le linge et découvrir une **recette de fabrication de lessive à partir de cendres de bois**. Cette animation serait l'occasion d'expliquer la façon dont on faisait la lessive avant l'invention de la machine à laver (lavage du linge à la rivière ou au lavoir, espace féminin de sociabilité, fréquence des lavages, durée d'une lessive, procédés d'essorage, séchage et repassage, rapport à l'hygiène, arrivée de l'eau courante et des machines automatiques). Le musée pourrait présenter les ustensiles autrefois utilisés pour la lessive et l'entretien du linge. Cela permettrait aussi d'interroger notre consommation de l'eau.

– **Les collections textiles du musée** pourraient aussi faire l'objet d'une animation. En effet, plusieurs pièces des collections sont des témoins précieux : on peut observer sur les vêtements du quotidien une usure marquée, des **morceaux rapiécés, raccommodés**. Contrairement aux vêtements « du dimanche », les vêtements de travail étaient usés jusqu'à la corde et portés pendant des décennies avant de finir découpés en blouses ou un tablier pour enfant... En s'appuyant sur les collections du musée (outils et objets liés au travail de la laine), des explications pourraient être fournies sur la **fabrication des vêtements** et sur les matériaux utilisés et cultivés localement (lin, chanvre). Cela **mettrait aussi en perspective nos modes de consommation actuels, la durée de vie de nos vêtements**, la quantité de vêtements jetés par année, etc.

– Des **ateliers pédagogiques sur les questions environnementales et le recyclage permettraient de sensibiliser le public à ces enjeux contemporains**.

Par exemple, on pourrait comparer nos modes de consommations d'aujourd'hui, notre rapport à l'alimentation, nos méthodes de conservation des denrées, avec ceux d'autrefois. Ces ateliers serviraient d'espace d'expérimentation permettant d'imaginer des nouvelles modalités de production, d'approvisionnement et de consommation, mais aussi de nouvelles relations à l'environnement et aux milieux de vie.

Pour les plus petits, le musée est aussi un très bon outil pour faire découvrir le cycle des saisons, la façon dont les journées étaient rythmées à l'époque, etc.

– En association avec le musée, le **Groupe Paysage** prévoit d'organiser de **nouvelles sorties nature** autour du sentier botanique. Il souhaite notamment proposer une nouvelle sortie sur l'habitat et le cycle de vie des libellules de la mare communale. Grâce aux connaissances naturalistes des membres du Groupe Paysage, ces sorties sont l'occasion de faire découvrir la faune et la flore locale, d'évoquer les usages anciens des plantes, etc.

Françoise Aben, membre du Groupe Paysage, souhaite aussi construire un **circuit historique et patrimonial à la découverte du village**, mettant notamment en lumière l'emplacement et l'histoire des anciens commerces du bourg.

– Des **visites nocturnes du musée** à la lueur d'une lampe tempête ou d'une bougie pourraient avoir lieu. Des visites de ce type avaient été initiées par les Amis du musée durant l'été 2017 et avaient été appréciées des visiteurs.

– Pour les **Journées Européennes du Patrimoine (JEP)**, une animation ou un évènement spécifique pourrait être proposé en plus des visites gratuites, afin de susciter une plus grande attractivité.

Ces suggestions semblent particulièrement intéressantes, car plusieurs d'entre elles pourraient être réalisées « en interne » par le musée et ne nécessiteraient pas de gros moyens financiers. En outre, le musée pourrait concevoir de nouvelles animations en nouant des partenariats associatifs et institutionnels, comme nous allons le voir dans la partie suivante.

7. Partenaires et réseaux : insuffler un nouveau dynamisme au musée

Comme dit précédemment, **le musée a développé trop peu de liens** avec d'autres structures muséales institutionnelles et associatives au cours des vingt dernières années. Il n'a pas non plus rejoint les réseaux thématiques ou régionaux dans lesquelles se trouvent les autres musées du secteur. **Pour gagner en visibilité, le musée a tout intérêt à renforcer ses partenariats existants et surtout, à en développer de nouveaux.** Dans le cadre du PSC, de nombreuses possibilités ont été identifiées à l'échelle du territoire.

7.1 Renforcer les partenariats existants

Le musée bénéficie aujourd'hui de l'appui et du soutien de **deux partenaires essentiels**, à savoir **l'association des Amis de la Maison des Traditions** et le **Groupe Paysage**. Comme nous l'avons vu, ces deux partenaires sont fortement impliqués dans la vie du musée : ils contribuent à la fois à son bon fonctionnement, mais aussi à son rayonnement et à son attractivité par l'organisation de différentes manifestations. Ces deux partenaires sont donc précieux pour le musée et **il conviendra de poursuivre et de consolider les liens avec ces derniers**. En travaillant main dans la main avec le musée, ils **pourront être force de proposition**, aussi bien pour la programmation des animations que pour les expositions.

Pour assurer un bon fonctionnement avec ces deux partenaires, il conviendra néanmoins de clarifier le rôle et les missions de chacun à travers une convention. Nous avons vu qu'il existe une convention ancienne entre le musée et l'association des Amis de la Maison des Traditions, mais qu'elle n'a jamais été signée par les représentants légaux de chaque structure et qu'elle nécessiterait d'être mise à jour. De même, bien que le Groupe Paysage n'ait pas le statut d'association, une convention entre lui et le musée permettrait d'éclaircir le cadre et le fil rouge de ce partenariat.

Il serait aussi judicieux que le musée **poursuive sa collaboration initiée avec la Grange aux Pianos** de Chassignolles. Le bilan positif des événements créés en 2022 en partenariat avec la Grange aux Pianos conduit le musée à prévoir de nouvelles collaborations pour les prochaines années.

Concernant les autres partenaires ponctuels du musée, comme **l'association des Amis du Vieux La Châtre** ou encore **l'Office de tourisme du Pays de George Sand**, ces partenariats pourraient être poursuivis et développés.

Enfin, pour améliorer sa visibilité, notons que le musée souhaite **redevenir partenaire du PASS George Sand** mis en place par l'Office de tourisme et la communauté de communes de La Châtre - Ste Sévère (Pass incluant 4 sites culturels du secteur qui permet aux visiteurs de bénéficier de tarifs préférentiels). Il est **prévu que le musée réintègre ce PASS dès 2023**.

7.2 Construire de nouveaux partenariats

- Avec les associations et les acteurs locaux

L'URG (Union pour les Ressources Génétiques du Centre-Val de Loire) **semble être un partenaire très intéressant** pour le musée de Chassignolles. Cette association, dont les bureaux se trouvent à La Châtre, œuvre pour la sauvegarde et à la mise en valeur de la biodiversité domestique de la Région Centre. Le co-président de l'URG, Sébastien Delaveau, a été rencontré dans le cadre du présent PSC

et des pistes de collaboration ont déjà été identifiées, mais il sera nécessaire de poursuivre ce travail. Afin de permettre une revalorisation du jardin potager du musée, l'URGC serait en mesure de fournir des semences de variétés locales ainsi que les fiches documentaires qui y sont associées. Le musée pourrait aussi **bénéficier de l'expertise des membres de l'URGC** concernant la préservation des races et des variétés locales menacées. Étant donné que l'URGC œuvre à la valorisation et à la sensibilisation de ce patrimoine environnemental, **le musée pourrait offrir un espace de visibilité à cette association**. Le choix de ce nouveau partenaire serait en cohérence avec l'identité et l'approche que le musée souhaite avoir pour l'avenir.

Dans le même sens, **pour être au plus près des questionnements agricoles et environnementaux contemporains**, le musée pourrait aussi **développer un partenariat avec l'ADAR CIVAM** (Association de Développement Agricole et Rural). Cette association accompagne notamment des agriculteurs et des communes dans l'adaptation des pratiques pour préserver la biodiversité du bocage et des prairies naturelles du Boischaut-Sud. Elle a aussi créé « Boischaut Sud en transition » : une démarche participative et expérimentale pour mettre en mouvement le territoire autour des enjeux de transition écologique et énergétique. Afin de soutenir des pratiques agricoles durables et respectueuses de l'environnement, l'ADAR CIVAM coordonne l'animation des MAEC (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques) sur le territoire⁵⁴. Le musée pourrait être un relai pour cette association et offrir un espace de dialogue et de concertation, dans une démarche de mise en relation des acteurs du territoire. Des **projections de films, des conférences-débats, des forums et tables-rondes** pourraient être organisées avec l'ADAR. Pour cela, la salle des fêtes contigüe au musée (capacité d'accueil de 250 à 300 personnes) est un atout. Par le passé, il est déjà arrivé que le musée propose des expositions temporaires en collaboration avec l'ADAR et accueille cette association pour des tables-rondes, mais ce partenariat nécessiterait d'être renforcé.

Un autre partenaire intéressant serait l'association **Indre Nature**, qui œuvre pour la protection de la biodiversité et la préservation des espaces naturels.

Le musée pourrait aussi s'associer à des partenaires comme la **Pommeraiie idéale** de Saint-Denis-De-Jouhet (parc paysager mettant en valeur des formes fruitières anciennes) ou la **Société pomologique du Berry** de Neuvy-Saint-Sépulchre (association œuvrant à la sauvegarde et à la promotion du patrimoine fruitier local⁵⁵). Cela permettrait au musée de bénéficier de leurs conseils concernant la **valorisation et l'entretien du verger** du musée. Ce serait aussi l'occasion de **construire des animations communes** : démonstrations de taille d'entretien des pommiers, initiations aux techniques de l'arboriculture fruitière, atelier découverte sur les usages traditionnels des variétés locales, ateliers culinaires...

Le musée envisage de **collaborer davantage avec les Thiaulins de Lignéres**. Cette association très dynamique, spécialisée sur les arts et traditions populaires du Berry, pourrait être sollicitée pour des collaborations scientifiques, des événements communs et des prêts d'objets car elle conserve de riches collections ethnographiques matérielles et immatérielles du Berry.

Le groupe folklorique **La Rabouilleuse d'Issoudun** est aussi un partenaire potentiel. Cette association a pour but l'expression et la maintenance des traditions et coutumes du Berry. Elle fait vivre les danses et musiques traditionnelles berrichonnes à travers des animations, des fêtes traditionnelles et

⁵⁴ Pour en savoir plus sur les missions et les démarches de l'ADAR CIVAM, voir le site internet de l'association URL : <https://www.civam.org/adar-civam/>, consulté le 11/10/2022.

⁵⁵ Pour plus détails sur la Société pomologique du Berry, voir le site internet de l'association URL : <http://www.pomologie-neuivy.fr/page1.htm>, consulté le 29/09/2022.

des ateliers autour de savoir-faire anciens. Amaury Babault, historien du Berry, est membre de La Rabouilleuse.

Enfin, comme vu précédemment le musée pourrait aussi créer des liens au niveau local avec des **acteurs du village** (hôtel-bar-restaurant La Grange, épicerie Le Panier de Célestine...).

➤ Avec les musées et institutions culturelles

Au niveau des institutions muséales, plusieurs partenaires intéressants ont aussi été identifiés.

Le **musée George Sand et de la Vallée Noire de La Châtre**, situé à quelques kilomètres seulement du musée de Chassignolles se dit ouvert à entamer une collaboration. Il propose entre autres de **construire des animations communes** entre les deux sites. Il est également ouvert à faire des **prêts** au musée de Chassignolles si les conditions de sécurité et de conservation sont réunies. Il a aussi proposé de conserver dans ses **réserves** (réserves aux normes Musée de France) des pièces textiles ou objets fragiles du musée de Chassignolles (ex : coiffes berrichonnes). Il a aussi émis la possibilité de prêter au musée l'exposition « *Paysans Paysages* » réalisée avec la photographe Secyl Gilet.

Le **Musée de Châteauroux** s'est également dit ouvert à des prêts d'objets issus de ses collections d'arts et traditions populaires.

Le **musée archéologique de Châteaumeillant**, rencontré dans le cadre du PSC, a proposé au musée de mettre en place un **billet d'entrée commun** pour les deux sites étant donné qu'ils sont situés à seulement 20 km l'un de l'autre et touchent un public similaire. De plus, il a proposé de faire des prêts ou des dons d'objets ATP au musée de Chassignolles (plusieurs de ses objets d'ATP n'étant pas inscrits sur son inventaire et figurants sur « liste d'étude »).

Les autres musées environnants qui possèdent des collections similaires ou complémentaires à celui de Chassignolles (cf partie 5.2 du bilan) sont des partenaires potentiels. Par exemple, le **musée de la Chemiserie** et de l'élégance masculine à Argenton-sur-Creuse, le **musée de la Vallée de la Creuse** à Eguzon, le **musée Saint-Vic** à Saint-Amand-Montrond, le **musée de Prissac**, le **MuPop** de Montluçon, le **musée de Vierzon**, le **musée du Berry** à Bourges et le **musée du Compa** pourraient être sollicités pour des prêts d'objets et pour engager de futurs partenariats.

Par ailleurs, nous avons vu que **Ciclic Centre-Val de Loire** (établissement public de coopération culturelle) pourrait être un **partenaire précieux** pour le musée. Rappelons que depuis 2006, l'agence Ciclic est missionnée par la Région Centre-Val de Loire et l'État pour collecter, sauvegarder, numériser, indexer et valoriser le patrimoine cinématographique et audiovisuel régional. Les nombreux films conservés par Ciclic représentent une base de données intéressante. Cela permettrait de **diversifier les films proposés** dans la salle de projection ou/et d'en ajouter dans la scénographie du futur parcours. L'agence Ciclic a été contactée dans le cadre du PSC et propose de faire une mise à disposition gracieuse de ses films en passant par une convention de partenariat avec le musée.

Le **dispositif intitulé « Mémoires filmées »**, conçu est mis en œuvre par Ciclic pourrait aussi faire l'objet d'une collaboration. Il s'agit d'un programme de **projections commentées** de films amateurs venant retracer la petite et la grande histoire d'un territoire, d'une commune et ses environs, d'un « Pays »... Ces séances spécifiques, faites sur mesure, sont commentées en direct par le chargé de valorisation. Des informations contextualisant les images d'archives sont fournies aux visiteurs, elles sont ponctuées d'anecdotes mais donnent aussi des éléments sur l'ethnographie et l'histoire du

territoire, sur l'histoire du cinéma amateur et de ses différentes techniques⁵⁶. **Le musée pourrait s'associer à Ciclic pour proposer une séance de projection commentée spécifique**, à partir de films provenant de Chassignolles et ses environs et des films donnant à voir des scènes de la vie rurale de l'époque.

➤ Rejoindre les réseaux thématiques et régionaux

Pour accroître sa visibilité, il est aussi **indispensable que le musée rejoigne les réseaux thématiques ou régionaux** dans lesquelles se trouvent les autres musées du secteur.

Deux réseaux ont été identifiés en priorité, à savoir :

- **L'association des Musées en Centre-Val de Loire (MCVL)** qui rassemble les professionnels des musées de la région (en conservation, médiation, documentation et régie des œuvres) et représente un réseau d'une soixantaine de musées sur les six départements de la région Centre-Val de Loire. Cette association bénéficie du soutien du Conseil régional et de la Direction régionale des affaires culturelles du Centre-Val de Loire. En adhérant à l'association MCVL, **le musée pourrait non seulement rejoindre le réseau d'entraide des professionnels de musées, mais également gagner en visibilité**. En effet, **MCVL aide les musées de la région Centre dans leur communication, en faisant leur promotion et en diffusant leurs collections via son site internet et ses différents réseaux sociaux**. Il relaye aussi les actualités des musées et le programme des activités pédagogiques via une *newsletter* mensuelle.
- **La Fédération des écomusées et musées de société (FEMS)**, qui se compose de 170 établissements patrimoniaux. Le FEMS **accompagne, conseille, forme** et soutien les professionnels de musées dans leurs différents besoins. Il permet aux membres du réseau thématique de se tenir informé des nouvelles pratiques et approches muséales. La **FEMS diffuse et relaye également les actualités de ses membres via son site web et ses brochures de communication**.

Il serait nécessaire que le musée rejoigne rapidement ces deux réseaux, d'autant qu'il répond aux critères d'adhésion et que le montant de cotisation annuelle est peu élevé (150 € par an). On notera que les musées du secteur - y compris ceux non labélisés – adhèrent déjà à ces réseaux depuis plusieurs années.

⁵⁶ Pour en savoir plus sur ce dispositif, voir ici URL : <https://ciclic.fr/les-memoires-filmees>, consulté le 12/10/2022.

8. Améliorer la communication

8.1 Un changement de nom nécessaire

Nous avons mis en évidence que la dénomination « Maison des Traditions » est source de confusion pour certains visiteurs. Cette appellation est inadaptée et l'ensemble des acteurs du musée s'accordent à dire qu'un changement de nom serait nécessaire pour revivifier l'image du musée. **L'adoption d'une nouvelle appellation plus en phase avec son positionnement et son identité permettrait une meilleure identification du lieu.**

Rappelons que le nom d'un musée, par sa valeur symbolique et son impact, est un enjeu pour toute institution. Loin d'être un détail, le nom est au contraire un élément central de son identité, de son attrait et de sa fréquentation. **Le nom, en ce qu'il résume et reflète du lieu, va influencer sa perception ; il pourra interpeller (ou non) le public, l'attirer (ou non).**

Afin d'accompagner au mieux ce changement de nom, le musée souhaite **ouvrir une « foire à idées » pour recueillir des suggestions.** Cette démarche participative a pour but d'impliquer les habitants et visiteurs afin de permettre une meilleure adhésion et appropriation du lieu. Elle permettra aussi de nourrir la réflexion et éventuellement de faire émerger des propositions originales et créatives auxquelles l'équipe du musée n'aurait pas pensé.

Cet appel à idées pourra se présenter sous la forme d'un court questionnaire diffusé en ligne sur les réseaux sociaux et le site web du musée. Des exemplaires en version papier pourront être mis à disposition au musée et le questionnaire pourra aussi être relayé via le « trait-d'union » de la municipalité (bulletin quadrimestriel regroupant l'ensemble des informations de la commune).

8.2 Refaire la signalétique

La partie « état des lieux » a mis en exergue que les panneaux routiers sont peu nombreux et qu'ils manquent de visibilité. À l'intérieur du bourg de Chassignolles, les panneaux indiquant le musée ne sont pas facilement repérables. L'amélioration de la signalétique du musée constitue donc une action prioritaire à mener.

La **signalétique devra être réétudiée afin d'améliorer la visibilité du musée à l'extérieur et à l'intérieur du bourg.** Un meilleur fléchage à l'intérieur du village pourrait faciliter son repérage. Un **système de banderoles ou d'affichage mettant davantage en évidence l'entrée** du musée améliorerait aussi sa visibilité.

Les différents panneaux indiquant le musée sont aussi hétérogènes au niveau de leur forme et de leur graphisme et le logo du musée est ancien et peu lisible (cf photos en annexe 14). Lorsqu'un nouveau nom aura été déterminé pour le musée, **il sera primordial de renouveler l'identité visuelle et la charte graphique du musée pour harmoniser et uniformiser la signalétique.**

8.3 Consolider la présence en ligne du musée

La **présence en ligne joue un rôle clé dans l'attractivité du musée**, elle est devenue un moyen de communication indispensable pour tout établissement muséal. En ce sens, le **site web du musée a vocation à être enrichi** en proposant davantage de contenus sur ses collections et en présentant ses différents fonds (ajout de photos, fiches documentaires, courtes descriptions et ressources en ligne sur certains objets des collections). Ainsi, le site web du musée ne se limiterait plus uniquement à

diffuser l'agenda de ses animations, mais deviendrait un véritable outil lui permettant de rendre ses collections davantage accessibles au public.

À terme, il sera aussi nécessaire de prévoir une refonte du site Internet pour remettre son graphisme et son identité visuelle au goût du jour.

Pour consolider sa présence en ligne, le musée pourra aussi **renforcer sa communication sur les réseaux sociaux** (Facebook et Instagram), d'autant qu'il a une communauté d'amateurs et d'abonnés déjà constituée (plus de 2 000 abonnés sur Facebook). Pour cela, il devra définir plus clairement sa stratégie de communication sur les réseaux sociaux (charte éditoriale souhaitée, établir une fréquence de publication, etc.). Les thèmes des publications pourront aussi être diversifiés : en plus de communiquer sur ses animations, le musée pourra proposer des publications « focus » sur un objet des collections et sur les « coulisses du musée » (travail d'inventaire, nouvelles acquisitions, etc.). Des publications avec un ton plus humoristique et favorisant davantage d'interaction avec les abonnés (ex : jeux, devinette) pourraient aussi être imaginées.

Par ailleurs, comme détaillé précédemment (cf partie 7.2 du projet) **le musée pourra considérablement améliorer sa visibilité en rejoignant deux réseaux** : l'association des Musées en Centre-Val de Loire (MCVL) et la Fédération des écomusées et musées de société (FEMS), qui sont toutes deux très actives en termes de communication. Cela **permettrait au musée de bénéficier de leurs différents canaux de communication** (réseaux sociaux, sites web, newsletters, brochures) **qui relayent les actualités des musées** et diffusent leurs collections.

Les **relations avec la presse** locale devront se poursuivre afin d'offrir un relai d'informations au public de proximité. Des relations avec les **radios locales** pourront aussi être développées.

Enfin, il sera utile de **prévoir un dépliant général de présentation du musée** en français et en anglais (version numérique et format papier).

9. Moyens et fonctionnement

9.1 Moyens humains

Comme détaillé dans la partie bilan, le musée dispose pour le moment d'une personne salariée à temps-plein (Mme Carole Foucault, responsable du musée) et d'une personne en contrat aidé (20h/semaine) sur 9 mois de l'année. Il bénéficie aussi du soutien et de l'aide de plusieurs bénévoles.

Les moyens humains d'aujourd'hui sont certes limités, mais il est d'ores et déjà possible de mettre en œuvre certaines pistes et actions concrètes proposées dans ce PSC. Bien sûr, il ne s'agit pas d'avancer sur tous les fronts à la fois : certains projets pourront s'échelonner dans le temps afin de tenir compte des ressources humaines et budgétaires. **À partir des axes prioritaires dégagés dans le PSC, il s'agira dans un premier temps d'anticiper et de superviser la conduite des opérations.** Cela pourra par exemple se faire par le biais d'un échancier construit en concertation entre la responsable du musée et l'équipe municipale. Cette dernière pourra assurer un soutien et un suivi des actions mises en place. Cette planification et organisation méthodique permettra de ne pas se disperser et de garder une ligne directrice cohérente.

La conduite des chantiers prioritaires (notamment la refonte du parcours permanent, le développement de nouveaux partenariats, ...) permettra de redynamiser peu à peu le musée. À terme, il sera souhaitable que le musée envisage le recrutement d'un médiateur culturel qualifié qui puisse assurer les fonctions de médiations (conduite des visites guidées, conception et mise en œuvre de nouveaux ateliers et animations, etc.).

9.2 Moyens financiers

Pour que le musée puisse fonctionner sur le long terme et pour qu'il ne repose pas uniquement sur les ressources de la commune, il sera nécessaire que la municipalité cherche des soutiens et de **nouvelles sources de financement** (subventions, partenariats, mécénats...). Il s'agira d'identifier les leviers possibles (que ce soit auprès de l'État, de la région, du département, de la communauté de commune...) et d'entreprendre des démarches en ce sens.

Le budget annuel de fonctionnement du musée s'élevant à environ 20 000 € hors salaires, **il serait aussi possible de réfléchir à une répartition différentes des postes de dépenses.** Par exemple, nous avons vu qu'à ce jour, le principal poste de dépense est celui des animations réalisées par des intervenants extérieurs (réalisation de spectacles par des compagnies de théâtres professionnelles qui s'accompagnent de frais d'hébergement et de déplacement). Ces spectacles représentent un budget conséquent pour la commune, car même si un financement est alloué par la Région Centre dans le cadre du PACT (Projet Artistique et Culturel de Territoire) pour ces animations, il reste 60 % à charge de la municipalité. Il serait peut-être plus judicieux de miser davantage sur des animations qui pourraient être réalisées « en interne » par le musée (cf projet partie 6) ou en partenariat avec des acteurs locaux (cf projet partie 7.2). Ces animations attractives et directement en lien avec le musée engendreraient moins de coûts et permettraient un meilleur équilibre budgétaire. Cela donnerait la possibilité, par exemple, d'allouer un budget pour des expositions temporaires créées par le musée. Celles-ci contribueraient à relancer l'attractivité du musée et à faire venir de nouveaux publics. Rappelons que le PACT permet d'ailleurs aussi de subventionner des projets d'exposition : le musée pourrait donc effectuer une demande de subvention en ce sens.

Conclusion

Bientôt vingt ans après son ouverture au public, le musée de Chassignolles a aujourd'hui atteint certaines limites et entre dans une phase déterminante de son existence. Il est aujourd'hui amené à évoluer dans son positionnement et dans sa vocation afin de trouver sa place dans le paysage muséal du XXI^e siècle.

L'élaboration de ce premier projet scientifique et culturel a constitué une étape importante dans la perspective proche de restructuration et de réaménagement du musée. Après ces nombreuses années, il était en effet devenu indispensable de faire le point sur l'établissement et de procéder à la redéfinition des axes stratégiques de son développement. Bien sûr, ce document ne prétend pas établir de manière définitive et permanente ce qu'est et ce que doit être le musée de Chassignolles : il n'a pas vocation à être figé et doit au contraire être considéré comme évolutif. Il a toutefois permis de discerner des priorités qui permettront d'engager des projets réfléchis et cohérents pour la suite. Avec ce PSC, l'équipe du musée de Chassignolles se voit dotée d'une feuille de route qui donnera un cap et un fil rouge à ses actions pour les années à venir.

L'essentiel du projet repose ici sur une refonte du parcours permanent. L'actualisation des présentations et l'élargissement du discours et des contenus permettront au musée de devenir un lieu de connaissances, de réflexions, de transmissions et d'échanges intergénérationnels. En privilégiant une approche multithématique et transversale, le musée de Chassignolles se positionnera comme un musée de société où les différentes disciplines s'entrecroiseront pour éclairer les enjeux contemporains de notre société. Il entend questionner les évolutions de son temps et nourrir les débats qui les accompagnent, devenant ainsi un véritable acteur de compréhension du territoire et de son histoire.

Par ce projet, le musée de Chassignolles souhaite aussi affirmer sa fonction de « témoin vivant » de la mémoire collective du territoire, son rôle de conservation et de valorisation du patrimoine du Boischaud-Sud. Il a pour objectif de contribuer au rayonnement du territoire et de s'inscrire dans une complémentarité avec les autres structures culturelles et associatives du secteur.

Le développement de projets participatifs permettra au musée d'être davantage relié à son territoire et à ses habitants et contribuera à faire de ce lieu un musée inclusif, citoyen et vecteur de lien social. L'élargissement des publics constituera aussi un enjeu prioritaire pour le musée et nous avons vu que plusieurs actions permettront d'aller en ce sens : cela passera notamment par le renouvellement de l'offre de médiation en place afin de capter un public plus nombreux et plus diversifié. L'adoption d'une programmation d'expositions temporaires attractive permettra d'impulser une nouvelle dynamique. La création de nouveaux partenariats avec les acteurs institutionnels et associatifs du territoire constituera aussi une étape indispensable pour permettre au musée de trouver un second souffle. La mise en œuvre de ces différents projets reposera sur une équipe professionnelle et une réelle volonté politique qui permettront au musée d'étendre son rayonnement.